

La Feuille d'Avis

du District de Courtelary

Réclame

Liquidation totale
jusqu'au 13 juillet 2024

• Cessation d'activité •
Pensez à utiliser vos bons d'achat

%

Bijouterie Pelletier
Tramelan

GASTRONOMIE

Un savoureux menu de Pâques

Vous avez envie d'épater vos proches lors du prochain repas de Pâques, mais vous ne savez pas encore ce que vous allez cuisiner. Laissez-vous tenter par le délicieux menu que Joëlle Gabarrini a concocté pour vous à cette occasion. De l'entrée au dessert, il vous suffit de suivre ses recettes. Succès garanti !

De plus, les mets sont élaborés avec des produits qu'on peut aisément se procurer chez les producteurs et commerçants locaux. N'hésitez plus, mettez les mains à la pâte et vous ne récolterez que des compliments. Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de Pâques en famille ou entre amis. *Suite à la page 18*

 Journal d'annonces et d'information (contient la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*), avis communaux de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan. **Tirage** : 12 500 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. **Contact** : Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechtel-imprimerie.ch. **Délais de remise des publications** : sport, utile et paroisses : lundi soir, rédactionnel et annonces : mercredi 9 h, *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* (fin de ce journal) : mardi 12 h. **Tarifs** : annonces : www.bechtel-imprimerie.ch/tarifs/, abonnement annuel : 99 francs (TVA comprise).

L'EMJB fête ses 50 ans

Depuis sa fondation par Silvano Fasolis en 1974, l'Ecole de Musique du Jura bernois basée à Saint-Imier n'a cessé d'étendre son offre sur l'ensemble du territoire du Jura bernois, où elle atteint quelque 800 élèves de tous les âges. Elle a également su s'adapter à l'évolution de la musique contemporaine, en proposant d'enseigner les musiques dites actuelles, du jazz au rock, en passant par l'électro. *Suite à la page 21*



L'histoire d'une vie



Gala

Par le Club des Patineurs de St-Imier
et la participation d'Emma Ghezzi et Rayan Buwe
22 mars 2024 | 19:34 | Clientis AREN

Tirage au sort: 2 montres (Longines - Balmain) à gagner | Petite restauration
Enfants gratuit Etudiants 8 CHF Adultes 10 CHF



La Roseraie
Home médicalisé pour
personnes âgées propose:

des **COURTS SÉJOURS**, après
une hospitalisation, pour soulager un proche
aidant ou des **LONGS SÉJOURS**.

Dans des **CHAMBRES INDIVIDUELLES**
avec salle de bains. Lieu de vie avec activités
journalières, cuisine de saison.

LA ROSERAIE
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH



Concert vocal
La Chorale Ouvrière
Direction: Marie Chaignat

Pièce de théâtre:
Electro Cardio Drame
Animation musicale:
Orchestre Richard Memphis

Samedi 23 mars à 20H
Salle de la Marelle à Tramelan
Ouverture des portes à 19H30
Entrée 15 fr. par personne

 **Invité:**
le chœur Chandor d'Orvin

16 communes
12500 ménages

www.bechtel-imprimerie.ch/feuilles-davis/

Immobilier

À LOUER
ORVIN

Sonville 14
Appart. 4 ½ pièces

Cuisine équipée, salle de bains,
wc séparé, balcon, cave, galetas,
buanderie commune
Loyer 1350 francs, charges
comprises
Place de parking 70 francs
Libre dès le 1^{er} juin 2024

Tél. 079 201 55 32

Recherche
maison / terrain à
construire canton de
Berne / Neuchâtel
Tél.:078 876 48 90

Achat d'étain
et d'argenterie sous toutes
ses formes: channes, plateaux,
chandeliers, gobelets, théières,
cuillères, fourchettes, etc.
Renseignement: J. Ostertag,
tél. 079 849 78 98



SAMAIDD
Service d'aide
et de maintien à domicile

Misez sur la différence
faites confiance à Samaidd
pour des soins à domicile de qualité

Proche de vous depuis 5 ans

Actif dans le Vallon de Saint-Imier
079 439 28 95
samaidd@bluewin.ch
www.samaidd.com



Chemins méditatifs

Quand les Écritures rejoignent l'Art et nous
invitent à la contemplation

Invitation à prendre un temps à l'écart pour se ressourcer et méditer
les écritures en parcourant trois chemins parsemés d'étapes aux
couleurs artistiques différentes

Où?
Dans nos trois églises:
Orvin, Péry et Vauffelin

Quand?
Pendant la semaine sainte
de 8h à 20h
Excepté le mercredi 27 mars à
Péry

Lundi 25 mars
ÉGLISE D'ORVIN 19h30

TEMPS MÉDITATIF
pour ouvrir les chemins
avec **Quentin Jeandrevin à**
l'accordéon



Paroisse réformée de Rondchâtel
Valérie Gafa (078 218 07 47)
Anne Méritat (079 252 93 30)



OFFICES DE LA SEMAINE SAINTE
à l'église à 17h30

- lundi 25 mars
- mardi 26 mars
- mercredi 27 mars
- jeudi 28 mars



« Vivre les derniers jours du temps de la Passion »
voir communiqué



Charmin

Au centre de Corgémont, appartements pour seniors généreux et modernes. Appartement de 3.5 pièces disponible !

Ce paquet sans-souci permet une vie autonome et indépendante, avec ou sans voiture, en particulier si la maison familiale est devenue trop grande ou la situation de vie a changé !

Informations et visite :
PGIMMOSERVICE SA
Rue Renfer 5, 2504 Bienne
Téléphone 032 322 11 88

info@pg-immoservice.ch
www.pg-immoservice.ch

Numéro national
0842 80 40 20



Pour vous – chez vous
**AIDE ET SOINS
A DOMICILE**

Secteur Tramelan, Les Reussilles et Mont-Tramelan:
SAMD, 032 487 68 78

Secteur La Heutte, Péry, Orvin, Frinvilier, Plagne, Vauffelin et Romont:
Service du Bas-Vallon, 032 358 53 53

Secteur Vallon de Saint-Imier (de La Ferrière à Sonceboz-Sombeval):
SASDOVAL, 032 941 31 33

ou inscription en ligne à l'adresse www.opanspitex.ch



A TRAMELAN,
LE SAMEDI, C'EST JOUR DE MARCHÉ
dès le samedi 30 mars de 7h à 12h

Dès 11h apéritif offert par la commune au son des Cors des Alpes
Consultez le site agenda-tramelan.ch pour connaître quels
marchands sont présents les samedis matins



MARCHÉ PRINTANIER
samedi 23 mars de 9h – 16h
au Centre paroissial
Grand-Rue 146A à Tramelan

Divers stands d'artisanat,
vente de pâtisseries – pains & tresses – œufs teints,
petite restauration durant toute la vente,
traditionnel risotto printanier servi à midi

Action en faveur du DM, projets au Mexique
voir communiqué



Rue Principale 30 | 2613 Villeret | 032 941 72 16

Samedi soir
le 23 mars 2024

MUSIQUE SUISSE
Avec l'orchestre Baumann-Straub

MENU
Salade d'avocat et crevettes
...
Filet de bœuf
Sauce aux morilles
Pommes duchesse
Légumes de saison
...
Mousse au chocolat
...
Fr. 59.–
Merci de réserver au 032 941 72 16

TVA et service compris





Mise à ban des champs

La Municipalité de Romont rappelle à la population qu'à partir du 1^{er} avril, il est interdit de traverser les parcelles agricoles. Cette mesure vise à protéger les cultures et à éviter tout dommage.

Le Conseil municipal remercie d'avance la population de respecter cette mise à ban des champs afin de préserver le travail des agriculteurs. ■ CM



Changement d'horaire

Le jeudi 28 mars, le bureau municipal sera exceptionnellement ouvert de 14 h à 16 h ! Ouverture normale le mardi 2 avril de 15 h à 17 h.

Merci d'en prendre bonne note et joyeuses fêtes de Pâques. ■ CM

Déclaration d'impôt 2023

Les contribuables qui n'auraient pas encore retourné leur déclaration d'impôt sont priés de la remettre sans tarder au secrétariat municipal, car le délai était fixé au 15 mars. ■ CM

ORVIN

La Bourgeoisie informe

Il y a quelque temps, la Bourgeoisie a été interpellée par diverses instances au sujet des risques que représentent les arbres situés près des réservoirs d'eau. Il apparaît que cette proximité fait encourir des risques majeurs aux installations, qui sont, on le rappelle, propriété de la Commune municipale. Le risque principal est l'infiltration de racines dans les équipements et donc les dégâts potentiels.

La Bourgeoisie a étudié les différentes situations avec la plus grande minutie.



Délégations municipales

Stéphan Chopard et Patrik Devaux représenteront la Municipalité d'Orvin à l'occasion de l'Assemblée générale de la CEC Clientis, vendredi 22 mars à Cortébert. ■ CM

Soutien

Dans sa dernière séance, le Conseil municipal a décidé un soutien au prochain Tir régional du Jura bernois, organisé dans 11 stands de tir du Jura bernois et réunissant entre 3000 et 4000 tireurs. ■ CM

Fête du 1^{er} août

Le Conseil municipal confirme l'organisation de la Fête du 1^{er} août par la Tschuni-Cligue, et remercie sincèrement cette dynamique société pour son engagement. ■ CM

Mise à ban des champs

Dès le 1^{er} avril, les champs, les prés et les terrains sont mis à ban. Il est interdit d'y pénétrer à pied, à cheval ou au moyen de véhicules et d'y lâcher les chiens.

Nous prions la population de respecter la propriété d'autrui. Tout contrevenant sera puni selon la loi. ■ CM

Assainissements des sites des stands de tir

Selon la demande de l'Office des eaux et des déchets du canton de Berne (OED), la Commune d'Orvin est appelée à assainir deux sites de stands de tir qui se trouvent sur son territoire. Il y a l'ancien site (au Gorécolon) et l'actuel (au Jorat) qui sont appelés à être assainis selon les recommandations du canton de Berne. Pour cela, nous avons réalisé une expertise dans le cadre d'une collaboration avec les communes du Bas-Vallon. L'assainissement de l'ancien site de stand de tir au Gorécolon (qui n'est plus exploité depuis environ

80 ans suite à la construction du stand du Jorat) a été mis au budget 2024, et donc il y a lieu de mandater le bureau GEOTEST SA pour la phase de mise en soumission des travaux ainsi que la direction des travaux (y compris frais d'analyses en laboratoire). L'offre pour toutes ces prestations se monte à 16 688 francs TTC. Rappelons que cela est subventionné par la Confédération et le Canton.

Pour le deuxième site de stand de tir (stand de tir 300 mètres de Jorat), l'OED demande des investigations

complémentaires pour leur rapport. De ce fait, le bureau GEOTEST SA a remis un devis correspondant pour un montant de 1636 fr. 75.

Selon les dernières informations reçues du bureau d'ingénieurs et du canton, ces travaux ne doivent pas être réalisés dans l'immédiat. En effet, il faut attendre l'entrée en force de la révision de la Loi fédérale sur la protection de l'environnement (LPE) qui devait être introduite début 2025. Selon nos informations, la révision de cette loi est pour 2026. ■ CM

EJC : nouveau personnel

Afin de combler des départs effectifs et annoncés au sein de l'EJC Ecole à journée continue d'Orvin, la Commune a lancé des appels à postulations. Dans sa dernière séance, le Conseil municipal a validé les désignations suivantes :

Giada Greco, de Bienne, qui s'occupera de 4 modules (lundi matin + midi, mercredi midi et jeudi midi).

Madame Greco est actuellement remplaçante au sein des établissements du cycle primaire de la Ville de Bienne et est au bénéfice d'un CFC d'assistante socio-éducative. Dans un premier temps, l'engagement sera à durée déterminée du 1^{er} avril au 31 juillet;

Mélissa Devaux, jeune étudiante d'Orvin, pour 1 module (lundi

matin), en tant qu'accompagnatrice. L'engagement sera à durée déterminée du 1^{er} avril au 31 juillet.

Toutes ces places sont justifiées par l'extension des modules (donc des heures effectives) à l'EJC d'Orvin qui connaît un grand succès, ainsi que par les exigences cantonales pour engager des collaboratrices avec diplômes ASE. ■ CM

Avis à tous les propriétaires de chiens

Nous souhaitons rappeler à la population que les chiens doivent être gardés et surveillés de manière à ce que personne ne puisse être incommodé. Un chien, même s'il n'est pas agressif, peut faire peur et c'est à son propriétaire de le maîtriser. En outre, les propriétaires de chiens voudront

bien respecter le terrain d'autrui lors de la promenade quotidienne. Nous constatons malheureusement que certains chiens font leurs déjections sur des propriétés privées et notamment dans les champs ce qui est strictement défendu, l'herbe devenant immangeable pour le bétail.

La commune a installé des *robodogs* à différents emplacements. Nous prions les propriétaires de chiens à utiliser les sachets en plastique prévus pour ramasser les croûtes et de les déposer dans les poubelles conçues à cet effet. Nous vous remercions de votre collaboration. ■ CM



ASSOCIATION DES AÎNÉS DU BAS-VALLON (AABA)

Au concert, et quel concert !

Ainsi que l'association vous l'a déjà annoncé, AABA vous propose le mercredi 27 mars, à 17 h en l'église réformée de Péry, une sérénade exceptionnelle, car donnée par Jean Sidler et Raney Sayilir, respectivement au violon et à la voix. Deux musiciens dont la réputation n'est plus à faire et dont les prestations communes sont littéralement magiques. Les organisatrices, qui ont assisté à la répétition générale de ce concert, en sont revenues éblouies !

Ce moment de pur enchantement vous ravira jusqu'à 18 h 15. Important : des difficultés de mobilité ne doivent surtout pas vous retenir ! En effet, des transports en voiture sont proposés depuis Romont, Plagne et Vauffelin (téléphoner à Verena Wagner au 079 435 85 65), depuis Péry-La Heutte (Françoise

Häring, 079 372 17 29) et depuis Orvin et Frinvillier (Catherine Léchat, 079 270 47 87).

L'entrée à la sérénade est libre, mais une collecte est organisée à la sortie.

Des jeux et une visite

Rappelons encore l'après-midi jeux du mardi 26 mars, de 14 h à 17 h chez Peppe Pizza à Orvin, un rendez-vous sans inscription et gratuit.

Enfin le 2 avril, un mardi aussi, il vous est proposé une visite de la vieille ville de Bienne. Rendez-vous à 13 h 30 à la Basetor. L'inscription est obligatoire, auprès de Louis Voiblet (079 640 89 13), la visite est gratuite pour les membres d'ABBA ; en revanche, elle coûtera cinq francs aux autres personnes.

Soulignons une fois encore que l'Association des aînés du Bas-Vallon,



La sérénade de mercredi prochain mariera violon et voix, pour un moment de véritable enchantement

AABA, s'adresse à toutes et tous les retraité(e)s et préretraité(e)s du Bas-Vallon. Une ambiance gaie et chaleureuse baigne ses rencontres, alors n'hésitez pas ! ■ AABA



La Fanfare Harmonie Orvin/EJMO lors de son concert annuel 2023

Après les 140 ans de la Fanfare Harmonie Orvin l'année dernière, c'est au tour de l'EJMO de souffler ses bougies. En effet, c'est en 2014 que Johnny Vicenzi, Benjamin Mottet et Sacha Boder ont créé ce groupe afin d'assurer la relève de la Fanfare Harmonie Orvin. Forte de plus de 20 jeunes, cet ensemble s'est déjà fait remarquer par sa participation en 2021 à la fête des Jeunes Musiciens Jurassiens et obtenu la 7^e place sur 16 ensembles. L'EJMO a également pour mot d'ordre le plaisir et l'esprit de groupe afin de partager une

passion commune qui est la musique. Un groupe B a vu le jour dernièrement et est composé de 4 jeunes qui ont commencé il y a peu de temps.

Afin de passer un moment convivial, nous vous donnons rendez-vous, le samedi 23 mars, dès 19 h pour le concert de la Fanfare Harmonie Orvin/EJMO dans notre cantine sous les Roches à Orvin. Nous vous attendons nombreuses et nombreux afin de fêter cet anniversaire comme il se doit. Notre programme complet et varié fera le plaisir à tout notre public. ■ FHO/EJMO

Emplois



Paroisse réformée évangélique
SAINT-IMIER

La paroisse réformée de Saint-Imier recherche

un(e) remplaçant(e) du sacristain-concierge

pour

- Les cultes
- Les services funèbres
- L’entretien des bâtiments
- Autres manifestations à la collégiale

durant les absences du titulaire.

Travail sur appel.

Conviertrait à un(e) jeune retraité(e).

En cas d’intérêt, contacter le secrétariat de la paroisse au 032 941 37 58 ou paroisse.st-imier@hispeed.ch



Foyer de jour Vallon
S O N C E B O Z

Assistant(e) en soins et santé communautaire

50 % – entrée en fonction dès le 1^{er} mai 2024

Description du poste

Nous recherchons pour le Foyer de jour à Sonceboz 1 assistant(e) en soins et santé communautaire à 50 %.

Vous êtes au bénéfice d’un permis de conduire et possédez un véhicule privé.

Veuillez soumettre votre candidature à :

Foyer de jour Vallon
Rue de l’Envers 9e, 2605 Sonceboz-Sombeval
ou par mail à l’adresse : admin@foylvallon.ch



SAINT-IMIER
TERRE D'ÉNERGIES

UNE COMMUNE DU
Grand Chasseral

Mise au concours

En raison du départ à la retraite de la titulaire, la Municipalité de Saint-Imier met au concours le poste de

bibliothécaire à 20 %

Le détail de l’annonce est disponible sous www.saint-imier.ch > administration > offres d’emploi.

Entrée en fonction : 1^{er} juin 2024 ou à convenir.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus auprès de M^{me} Anick Vuille, responsable de la bibliothèque, au 032 941 51 41 ou par courriel à Anick.vuille@saint-imier.ch.

Le dossier de candidature avec les documents usuels est à adresser au Conseil municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, avec la mention « Bibliothèque » **jusqu’au 11 avril 2024.**



enneasoft
sàrl

Softwarefirma in Corgémont sucht **Referent/in für den Support, die Beratung und Förderung unserer Software in der Deutschschweiz.**

Teilzeitstelle (50% bis 80%), Datum nach Vereinbarung.

Ihre Hauptaufgabe wird darin bestehen, Support per Fernwartung zu leisten und neue Kunden in der Deutschschweiz im Zusammenhang mit unserer Software zu akquirieren. Sie werden einen regelmässigen Austausch mit unseren bestehenden und potenziellen deutschsprachigen Kunden pflegen.

Ihre Kompetenzen

- Muttersprache Deutsch
- Sehr gute Kenntnisse im Umgang mit Software und Computern
- Gute Französischkenntnisse sind von Vorteil
- Freude am Kontakt mit Kunden
- Fähigkeit zur Zusammenfassung, Analyse, Lösung von Support und Beratung
- Verantwortungsbewusste, dynamische und proaktive Person im kaufmännischen Bereich
- Grundkenntnisse im Bauwesen wären ein Plus

Wir bieten Ihnen:

Eine Stelle mit viel Handlungsspielraum in einem dynamischen und jungen Unternehmen. Wir sichern Ihnen professionelle Unterstützung in einem angenehmen Arbeitsumfeld zu.

Auf Ihre vollständige Bewerbung freuen wir uns per E-Mail.

E-Mail : info@enneasoft.ch

Adresse : **enneasoft sàrl** - Chemin des Prés 2 - 2606 Corgémont



Nous cherchons

une personne pour aider à la ferme

Temps partiel.

Habituée à travailler avec les animaux.

Pour renseignements : tél. 079 886 55 83



ceff

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
BERNE FRANCOPHONE

Le ceff – Centre de formation professionnelle Berne francophone met au concours pour le 1^{er} août 2024 une place d’

ENSEIGNANTE OU ENSEIGNANT EN FILIÈRE ASSC
(ASSISTANT-E EN SOINS ET SANTÉ COMMUNAUTAIRE)

(60 - 70 %)

pour le domaine SANTÉ-SOCIAL à Saint-Imier

VOS TÂCHES

Vous enseignez différentes thématiques du plan de formation d’OdASanté de la filière ASSC – assistant-e en soins et santé communautaire et pourriez participer à l’enseignement des cours interentreprises (CIE), ainsi qu’au suivi des stages de nos apprenti-e-s ASSC profil-stages. Vous pourriez également intégrer notre équipe d’institutrices et instructeurs BLS-AED.

VOTRE PROFIL

Au bénéfice d’un titre d’infirmière ou d’infirmier HES, ES ou jugé pour le moins équivalent, vous avez une grande expérience pratique dans plusieurs champs professionnels. Vous savez faire preuve de polyvalence et de disponibilité et souhaitez transmettre vos connaissances avec passion, au moyen d’une pédagogie adaptée. En raison de notre nouvelle offre de formation bilingue en partenariat avec le BWZ de Lyss, nous attendons de vous un très bon niveau oral d’allemand (minimum B2).

CONDITIONS D’ENGAGEMENT

Selon les dispositions légales du canton de Berne

RENSEIGNEMENTS

Daniel Roulin, directeur du domaine SANTÉ-SOCIAL, 032 942 62 62 - daniel.roulin@ceff.ch

Vous correspondez au profil recherché ? Alors n’hésitez pas à nous faire parvenir votre lettre de motivation, accompagnée des documents usuels, jusqu’au 3 avril 2024, à

ceff – Service RH
Rue Baptiste-Savoye 33
2610 Saint-Imier
rh@ceff.ch

Plus d’infos sur www.ceff.ch





GROUPE FROIDEVAUX

RUE DE LA CLEF 9 2610 SAINT-IMIER

Nous recrutons !

Polymécaniciens(-ennes) CFC 100 %

- PROGRAMMATION ET REGLAGE
- USINAGE SUR CENTRE CNC
- PETITES ET MOYENNES SERIES
- SUIVI DE LA QUALITE

Contactez-nous dès aujourd’hui

Tous les détails ici



032 545 51 36
rh@froidevaux.com

ENTRÉE EN FONCTION
DÈS QUE POSSIBLE

Ne ratez pas la Perle rare...

La 2^e parution de votre annonce emploi à

- 50 %

La Feuille d’Avis
du District de Courtelary

fac@bechtel-imprimerie.ch

032 944 17 56



Automobilistes, pensez à eux, épargnez-les !

Toutes les personnes qui possèdent une mare ou un étang le savent : les batraciens ont recommencé tôt, cette année, leurs activités printanières. Crapauds et grenouilles circulent entre leurs lieux d'hibernation/de vie et leurs lieux de reproduction.

En conséquence, de nombreux batraciens traversent nos rues, dès le soir tombé et durant la nuit. Et malheureusement, une grande partie d'entre eux terminent leur vie sur la

chaussée, tués ou blessés par des véhicules. Aussi la Municipalité lance-t-elle un vibrant appel aux automobilistes : pendant cette période de transit et d'accouplement, soyez prudents, vigilants et le plus lents possible sur nos rues, afin de ne pas écraser ces représentants sympathiques et importants de notre faune.

Faut-il rappeler que les crapauds, par exemple, mangent des quantités de moustiques ?

Par ailleurs, les batraciens eux-mêmes enrichissent le régime alimentaire de certaines espèces d'oiseaux.

Un peu d'aide est bienvenue

Certain(e)s habitant(e)s de nos localités s'efforcent de sauver le plus possible de batraciens, en sillonnant nos rues durant la soirée et en les aidant à traverser chaussée, ligne ferroviaire et rivière.

Vous aussi, automobilistes, pouvez apporter votre contribution, en freinant lorsque nécessaire, ou même en vous arrêtant pour aider un crapaud à traverser la chaussée sans encombre.

Merci pour eux ! ■ CM



Un alyte, appelé également crapaud accoucheur, trouvé en début de semaine sur une rue de La Heutte

Les éventuelles odeurs ne dureront pas !

Ainsi que nous l'annoncions la semaine passée dans ces colonnes, la cimenterie Vigier rallume son four



Le four redémarre aujourd'hui

aujourd'hui vendredi, après un arrêt consacré aux habituels travaux de contrôle et de maintenance. Travaux qui permettent notamment de limiter drastiquement les émanations liées à la fabrication de ciment.

L'allumage de ce four nécessite l'utilisation d'huile légère, un combustible tiré directement du pétrole, ce qui implique très temporairement la possibilité d'émanations décelables olfactivement.

Par la suite cependant, et dès que le four aura atteint à nouveau une température suffisante, Vigier n'y brûlera plus que des combustibles alternatifs, composés uniquement de déchets.

On ne s'inquiétera donc pas des odeurs potentiellement perceptibles aujourd'hui.

■ CM

Une chasse aux œufs vendredi prochain

En collaboration avec les classes enfantines (1H et 2H), la commission Animation Culture et Embellissement (ACE) propose vendredi prochain un événement très attractif, en particulier pour les familles, à savoir une chasse aux œufs.

Pour tous les âges

Cette manifestation s'adresse aux participants de tout âge, puisqu'un parcours sera dessiné pour les petits et un autre pour les grands.

Les gourmands ne seront pas oubliés, puisque les classes de 1H et 2H proposeront sur place une vente de délicieuses pâtisseries maison. Des boissons seront également à disposition.

De surcroît, chacun pourra donner libre cours à ses talents artistiques, puisqu'un stand de décoration d'œufs



Rendez-vous vendredi prochain à La Heutte pour une sympathique chasse aux œufs !

sera proposé à tous les intéressés.

La manifestation se déroulera de 14 h à 17 h. La chasse en elle-même sera ouverte de 15 h à 16 h.

Rendez-vous à l'ancienne école de La Heutte.

Précisons encore que tout comme l'année dernière, l'argent récolté durant cet après-midi festif sera versé dans la caisse de l'école enfantine. ■ CM

CENTRE ANIMATION JEUNESSE DU BAS-VALLON

Pas de last Friday, mais une raclette jeudi !

La semaine dernière dans ces colonnes, le CAJ annonçait par erreur un promoteur last Friday pour le 29 mars prochain : ce jour-là étant férié officiel (Vendredi saint), le local du Centre Animation Jeunesse sera évidemment fermé.

Déçu(e)s ? Cela ne durera pas !

En effet, aux dix à vingt ans de toute sa zone d'action (Cortébert, Corgémont, Sonceboz-Sombeval, Orvin, Sauge, Romont, Evilard, Macolin, et bien évidemment Péry-La Heutte), le CAJ propose la semaine prochaine, pour compenser, un exceptionnel last Thursday.

A table dès 18 h !

Le jeudi 28 mars, le local du CAJ (sous le Centre communal de Péry, entrée à l'ouest par les escaliers) vous accueillera dès 13 h 30, comme d'habitude.

En revanche et exceptionnellement, il demeurera ouvert jusqu'à 21 h 30. Et



Une délicieuse raclette le jeudi 28 mars, en lieu et place du last Friday annoncé par erreur

dès 18 h, on pourra déguster sur place une délicieuse raclette, à la condition de s'être inscrit(e) jusqu'à midi le jour même.

Ne manquez pas cette occasion de se régaler ensemble et de passer un moment chaleureux, avant les fêtes pascales et l'arrivée du printemps.

Préavis : l'équipe d'animation vous concocte un programme du tonnerre pour le mois d'avril. ■ CAJ

Le CAJ s'enrichit d'Evilard/Macolin

Autour de Péry-La Heutte, qui en est la fondatrice et en gère le site, le Centre Animation Jeunesse du Bas-Vallon (CAJ) réunit désormais une commune de plus, à savoir Evilard/Macolin.

Cette dernière rejoint donc Sauge, Orvin, Romont, Sonceboz, Corgémont, Cortébert et bien sûr Péry-La Heutte.

L'Animobile séduit

Voici un peu plus d'une année, Evilard/Macolin prenait part à une séance de communes où était présenté le CAJ, et en particulier son Animobile. Celle-ci est désormais équipée d'un bus ad hoc et fréquente régulièrement chaque localité membre, pour y proposer des rendez-vous extra-muros.

A la suite de cette découverte et du soutien financier accordé spontanément par la Municipalité d'Evilard/Macolin au CAJ, des rapprochements ont suivi. Ils se sont concrétisés dans un premier temps par le passage dans cette commune du Ciné plein air itinérant 2023.

Ces divers échanges ont conduit le Conseil municipal d'Evilard/Macolin à demander officiellement son intégration au CAJ, ce que les autorités de Péry-La Heutte et la Commission jeunesse du Bas-Vallon ont accepté unanimement et avec grand plaisir.

Membre du Cercle

Cette adhésion est une étape importante pour ces deux villages ; elle permet de mettre à disposition de leur jeunesse une offre régionale adaptée à ses besoins.

Cette commune, qui est membre à part entière du Cercle des communes du Bas-Vallon, souhaite ainsi favoriser



Avec la commune d'Evilard, deux nouvelles localités rejoignent le CAJ, qui s'en réjouit fortement

un lien privilégié avec le Bas-Vallon dans ce secteur. Le CAJ répond pleinement aux lignes directrices d'Evilard/Macolin dans le domaine de la jeunesse.

En tant que commune bilingue et en raison de sa situation géographique, la Municipalité estime essentiel, pour la jeunesse de ses deux localités, de pouvoir bénéficier des opportunités offertes à la fois par la ville de Bienne et par les communes avoisinantes du Jura bernois. Ainsi, l'intégration au CAJ comble un vide dans ce domaine.

Mariage consommé, développement souhaité

Cet élargissement réjouit grandement le Centre Animation Jeunesse,

CHAPELLE DE PÉRY-REUCHENETTE

Pâques sur le rocher de Châtillon

Tous les catholiques, protestants et orthodoxes du Bas-Vallon et d'ailleurs sont cordialement invités à l'office de dimanche 31 mars, pour assister à la messe de Pâques à 10 h dans la Chapelle des Mystères de l'Ascension de Péry-Reuchenette sur le promontoire de la colline de Châtillon, ancien fief des sires de Péry.

C'est dans une belle ambiance marquant cette grande fête pascalle que la matinée se terminera à la salle sainte Bernadette par un petit apéritif en commun.

Veillez s'il vous plaît parquer vos véhicules sur le site de la gare de Reuchenette qui se trouve à 200 mètres de la Chapelle. ■ JCL

PAROISSE DE RONDCHÂTEL

Chemins méditatifs

La paroisse de Rondchâtel vous invite à parcourir trois chemins méditatifs durant la semaine sainte. Ils feront se rejoindre de différentes manières art et textes : une invitation à la contemplation. Une occasion de prendre du temps à l'écart pour se ressourcer et méditer les écritures. Le thème de cette année : *Les femmes qui ont suivi Jésus*.

Le lundi 25 mars à 19 h 30, vous êtes toutes et tous conviés à un temps méditatif, à l'église d'Orvin, pour ouvrir ces chemins. Durant toute la semaine, vous pourrez librement accéder à ces chemins dans nos trois églises (Péry, Orvin et Vauffelin) qui seront ouvertes de 8 h à 20 h (le 27 mars, le chemin méditatif ne sera pas accessible dans l'église de Péry).

Pour tout renseignement s'adresser à Valérie Gafa (078 218 07 47) ou Anne Méritat (079 252 93 30) ■ PAROISSE DE RONDCHÂTEL

PÂQUES

Délais rédactionnels modifiés

En raison des Fêtes pascales, la Feuille d'Avis du District de Courtelary ne paraîtra pas le vendredi 29 mars, mais le jeudi 28 mars. Durant cette semaine particulière, les délais de remise du matériel seront dès lors modifiés comme suit :

- Utile et paroisses : lundi 25 mars 10 h
- Officiel et sport : lundi 25 mars 12 h
- Rédactionnel et annonces : mardi 26 mars 9 h

fac@bechtel-imprimerie.ch, 032 944 17 56

LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-IMIER, LE DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE ET DU TOURISME, L'EJE ET LE TSHM VOUS PROPOSENT

LES IMÉRIENNES

1ÈRE ÉDITION

VENDREDI 05.04.2024 17H-23H
"AFTERWORK"

- TOURNOI DE BABYFOOT*
- QUIZZ ANIMÉ PAR LE TSHM*
- CONCERT DE "DYLDO" (ROCK)
- CONCERT DE "LA BOUCLE" (RAP)

*INSCRIPTIONS
MALIK.SCHAUB@SAINT-IMIER.CH

LE 5 ET 6 AVRIL 2024
RUE DU TEMPLE

SAMEDI 06.04.2024 09H-16H
MARCHÉ AVEC :

- FITNESS ENERGY
- DROGUERIE DU VALLON SARL
- GP AUTOMOBILES SA
- TOF SPORTS
- ATELIER DU CORPS
- ASSOCIATION FESTIVALL
- PHARMACIEPLUS DU VALLON
- EXPO ATELIER AUDERSET

RESTAURATION & ANIMATIONS
HC SAINTI BATS
ESSN

SAINT-IMIER

Course aux oeufs

30 mars 2024, halle polyvalente de Cormoret

Venez partager un délicieux repas dès 11h45 :
Jambon à l'os, salades de pommes-de-terre et carottes
CHF. 12.- / pers.
1/2 portion CHF. 7.- / pers.

Course aux œufs dès 14h pour les enfants jusqu'à 12 ans
Atelier dessins organisé par l'EJE

Inscriptions jusqu'au 25 mars 2024 :
Alain Duport, La Closure 1, 2612 Cormoret
presidence@amacc.ch

amacc

L'impression

sans chichi

vous ne viendrez pas
chez nous par hasard!

imprimerie
bechtel sa

Bellevue 4 | 2608 Courtelary | www.bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18 | info@bechtel-imprimerie.ch

Grand Chasseral

Information commerciale

CO-DEC

Co-Dec Sàrl IT va mettre fin à ses activités au 30 mars 2024. Cyril Froidevaux, en tant qu'associé et gérant de Co-Dec Sàrl IT a décidé de se tourner vers itelium Sàrl et Stevil Electronique SA afin de garantir à ses clients un service optimal.

La raison de cette décision vient d'une charge de travail trop importante pour Cyril Froidevaux. Ne pouvant plus assurer seul des services informatiques d'une grande qualité comme le demandent actuellement des parcs informatiques sans cesse mis à rude épreuve, c'est tout naturellement qu'il s'est tourné vers itelium Sàrl qui jouit d'une réputation sans faille et d'une équipe de professionnels hors du commun.

C'est avec confiance et enthousiasme que Cyril Froidevaux remet l'ensemble de sa clientèle privée à Stevil Electronique SA et sa clientèle entreprise à itelium Sàrl. Cyril Froidevaux est engagé chez itelium Sàrl en tant que Senior System Engineer au 1^{er} avril 2024 et fera ainsi partie de l'équipe qui prendra en charge ses anciens clients entreprise.

Dès le 1^{er} avril 2024, vous pouvez faire appel à vos nouveaux partenaires informatiques :

itelium si vous êtes une entreprise +41 32 510 05 50 / helpdesk@itelium.ch

Stevil si vous êtes un client privé +41 32 489 27 87 / helpdesk@stevil.ch

Dès à présent, les nouvelles demandes de mandat des clients entreprise seront prises en charge par itelium Sàrl, afin d'assurer une transition optimale des services informatiques. En tant que client entreprise, vous serez également contacté prochainement par itelium Sàrl, qui se fera un plaisir de venir vous présenter ses services informatiques afin de choisir avec vous la meilleure forme de partenariat en fonction de vos besoins.

itelium

Une séance hors cadre riche en réflexion

Les autorités locales ont tenu vendredi dernier leur traditionnelle séance hors cadre, dans la capitale cantonale et fédérale, où les réflexions et les discussions ont été riches et efficaces.

C'est en effet à Berne que le Conseil municipal (amputé de Livia Chevalier et Claude Auderset, retenus ailleurs) a vécu cette séance hors murs. Grâce au conseiller national Manfred Bühler, qui leur a réservé une salle et fait visiter les lieux, nos élus, la secrétaire municipale et l'administrateur des finances ont en effet pu passer la journée sous le toit du Palais fédéral.

Un règlement adapté à l'époque

Parmi les sujets abordés durant cette séance, le Conseil a passé du temps sur le Règlement sur le statut du personnel et les traitements, qui a été sérieusement revu. Ce texte date de 2014 et n'est plus adapté au fonctionnement actuel d'une collectivité municipale. La nouvelle version proposée par l'Exécutif s'aligne en particulier sur le droit cantonal, ainsi que c'est le cas dans l'immense majorité des communes bernoises; elle a par ailleurs subi des simplifications nécessaires.

Le règlement modifié sera présenté à l'Assemblée municipale et soumis à son approbation.

Mobilité scolaire: on avance

Le dossier de la mobilité scolaire a occupé lui aussi les élus réunis à Berne.

Ils se sont penchés sur le plan ad hoc et ont envisagé diverses mesures à prendre pour augmenter la sécurité des enfants. Ils ont parlé en particulier de la réorganisation du système de stationnement des véhicules dans le secteur de l'administration municipale.

Cette réorganisation est envisagée en anticipant les besoins et les enjeux qui seront induits par la Maison de l'Enfance dès l'automne 2025, notamment la création d'une zone dite *dépose-minute* pour les parents amenant leurs petits à la crèche, ainsi que les implications des travaux à effectuer sur le pont de la rue des Prés.

Les réflexions et travaux de détail vont continuer dans ce dossier, dans l'objectif de pouvoir présenter prochainement un projet ficelé. Ensuite de quoi les crédits nécessaires devront être libérés par les organes compétents.

Finances sous surveillance

On précisera encore que les conseillers municipaux se sont penchés avec une grande attention sur les coûts induits et attendus des projets en cours ou à venir, qu'ils ont étudiés à l'aune de la planification financière 2022-2025 d'une part, dans l'optique de l'évolution des finances communales jusqu'en 2028 d'autre part. Certains projets ont ainsi été repoussés légèrement dans le temps.

■ CM



La délégation municipale de Sonceboz-Sombeval en visite et en séance au Palais fédéral, de gauche à droite: Claude-Alain Wüthrich, maire, Vincent Viret (administrateur des finances), Bibiana Merazzi (conseillère municipale), Daniel Stanojevic (conseiller municipal), Chantal Tschannen (vice-maire), Cindy Boegli (secrétaire municipale) et Sacha Calegari (conseiller municipal)

Déchets: les dépôts illicites sont amendés!

Une personne de la localité a été verbalisée tout récemment, pour avoir déposé deux sacs non officiels dans un conteneur semi-enterré et abandonné de surcroît des cartons dans le même secteur.

Elle a dû s'acquitter d'une amende de 200 francs.

La Municipalité rappelle à toutes et tous les habitant(e)s que seuls les sacs officiels oranges peuvent être glissés dans les conteneurs semi-enterrés. Ces sacs consignés sont en vente, en

diverses tailles, auprès de l'administration communale, à la Coop et au Shop de la route de Pierre-Pertuis.

Les autorités incitent par ailleurs la population à privilégier la déchetterie communale du Brahon, qui est équipée d'une presse, pour y déposer ses cartons, et en deuxième recours les conteneurs ad hoc.

Rappelons par ailleurs que des contrôles sont effectués régulièrement et que les contrevenants sont systématiquement amendés. ■ CM

En assemblée lundi

Rappelons qu'une assemblée municipale extraordinaire est convoquée lundi 25 mars à 20 h à la halle de gymnastique.

A cette occasion, le Législatif statuera sur l'avenir du pont de la rue des Prés, que l'Exécutif propose de remplacer par un nouvel ouvrage, et sur le projet de pavillon à construire à la place de la *cabane du football*, selon un projet dessiné par l'architecte Bastien Jeandrevin. ■ CM

Des érables à l'école

La Municipalité a mandaté un spécialiste pour remplacer quatre des neuf marronniers qui se dressent aux abords du collège. Ces quatre arbres sont pourris et de probables chutes de branches font donc planer un danger certain sur les utilisateurs du préau, particulièrement en cas de vent ou à la suite d'autres événements météorologiques.

Les marronniers seront remplacés, tout prochainement, par des érables champêtres qui supportent bien la chaleur des lieux.

Le Conseil municipal a exigé que soient plantées des essences indigènes.

■ CM

Un nouveau site internet, plus convivial et plus utile

La Municipalité, qui avait annoncé sa création, précise aujourd'hui que le nouveau site internet de la commune sera mis en ligne au lendemain des

fêtes pascales, à savoir très exactement le 2 avril prochain.

Plus convivial, plus facile d'utilisation et plus clair, ce nouveau site

sera également mieux lisible sur smartphone.

Les informations qui n'étaient plus pertinentes, ou qui figurent ailleurs

sur la Toile, ont été supprimées; en revanche, des renseignements divers ont été ajoutés, notamment dans le domaine de l'AVS et des prestations complémentaires.

A relever que les annonces immobilières locales sont désormais mises en valeur, puisqu'on peut leur associer des photos.

Sociétés, vous êtes bienvenues!

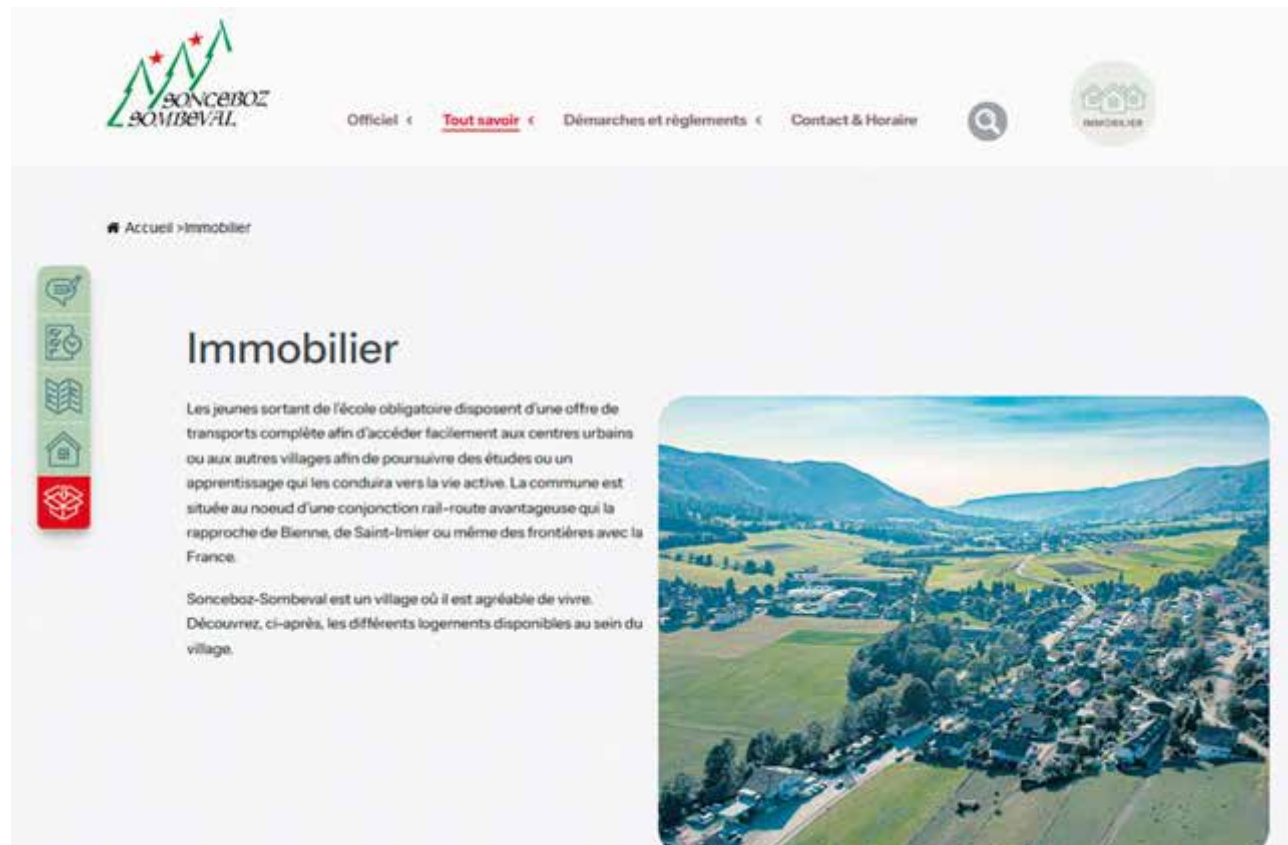
La Municipalité rappelle aux sociétés locales qu'elles peuvent utiliser ce site pour promouvoir leurs diverses manifestations, dans le cadre d'un agenda local qui a été sérieusement amélioré.

Ainsi chaque organisateur de spectacle, fête ou autre rendez-vous public, est-il chaleureusement invité à adresser à l'administration municipale un petit texte explicatif, accompagné d'une photo ou non, pour annoncer chacune de ses manifestations; ce matériel sera glissé dans l'agenda.

Retours appréciés

Par ailleurs, la Municipalité recevra volontiers vos réactions quant à ce nouveau site internet et prendra note de vos éventuelles demandes, souhaits, précisions.

Evolatif, ce moyen de communication pourra sans cesse être amélioré et complété. ■ CM



Une capture d'écran réalisée sur le nouveau site internet

LES ARTISANS ET COMMERÇANTS DE CORGÉMONT VOUS SOUHAITENT DE...

JOYEUSES
— fêtes de —

Pâques





Catholiques

■ **BIENNE** **Unité pastorale catholique Bienne-La Neuveville** **Messes**: vendredi 22 mars, 18h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (Adoration à 17h); samedi 23 mars, 18h, Saint-Nicolas, Bienne; dimanche 24 mars, Rameaux, 10h, Sainte-Marie, crypte, Bienne + 10h (puis confessions), Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville; mardi 26 mars, 9h, Christ-Roi, chapelle, Bienne; mardi 26 mars, 14h30 – 16h, confessions, Saint-Nicolas, Bienne; mercredi 27 mars, 9h, Sainte-Marie, crypte, Bienne; Jeudi saint 28 mars, 20h (puis confessions), Sainte-Marie, Bienne; Vendredi saint 29 mars, 10h, chemin de Croix avec les familles, Sainte-Marie, Bienne + 15h, célébration de la Passion, Sainte-Marie, Bienne + 17h, célébration de la Passion, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville; Samedi saint, 20h30, Sainte-Marie, Bienne; dimanche de Pâques, 10h, Sainte-Marie, Bienne + 10h, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville + 10h, Reuchenette-Péry, chapelle. **Triduum pascal**; depuis quelques années nous constatons un changement des habitudes concernant la pratique des messes à Bienne. Voilà pourquoi – en ce qui concerne le Triduum pascal et Noël 2024 – la Conférence pastorale de Bienne a décidé de concentrer, de manière expérimentale, les célébrations d'une même langue en un même lieu. Les célébrations en français auront ainsi lieu à Sainte-Marie, celles en allemand à Saint-Nicolas et celles en italien au Christ-Roi. *Cure Sainte-Marie, Faubourg du Jura 47, 2502 Bienne. Secrétariat, équipe pastorale, location de salles, funérailles, etc.): 032 329 56 01, communaute.francophone@kathbielbienne.ch, www.upbienne-laneuveville.ch.*

■ **SAINT-IMIER** **Paroisse catholique chrétienne et diaspora du Canton du Jura** **Messe**: dimanche 31 mars à 10h15. *Rue Denise Bindschedler-Robert 4 + 6 case postale 207, 2610 Saint-Imier.* **Paroisse catholique romaine** **Horaire liturgique**: samedi 23 mars, 18h à Corgémont, messe du dimanche des Rameaux; dimanche 24 mars, 10h à Saint-Imier, messe du dimanche des Rameaux; mardi 26 mars, 9h à Corgémont; jeudi 28 mars, 20h à Saint-Imier, messe de la Cène du Seigneur, suivie d'un temps d'adoration jusqu'à minuit. **Soupe de Carême**: vendredi 22 mars, 11h30 à Courtelary (salle protestante). **Un livre à partager**: vendredi 22 mars, 19h à Saint-Imier. **L'Evangile à la maison**: lundi 25 mars, 19h30 à Corgémont. **Célébration pénitentielle**: mardi 26 mars, 19h à Corgémont. **Repas pascal**: jeudi 28 mars, 17h30 à Saint-Imier (inscription obligatoire). *Rue de Beau Site 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 21 39, www.cathberne.ch/saintimier.*

■ **TRAMELAN** **Paroisse catholique romaine** **Messe**: samedi 23 mars à 17h30, fête des rameaux et fête de paroisse suivie d'un repas. **Escape Games pour les ados et les jeunes**: dimanche 24 mars à 14h, salle paroissiale, Tramelan. **Méditation du chapelet**: mardi 26 mars à 17h, foyer. **Prière de Taizé**: mardi 26 mars à 20h, église catholique. **Repas pascal**: jeudi 28 mars à 17h30, salle paroissiale, sur inscription au secrétariat. **Célébration Cène du Seigneur**: jeudi à 19h30, église catholique de Tramelan. **Commémoration de la mort du Christ**: vendredi 29 mars à 15h, église catholique de Malleray. **Chemin de croix**: vendredi 29 mars à 19h, église catholique de Tavannes. **Veillée pascale**: samedi 30 mars à 20h30, église catholique de Malleray. **Messe de Pâques**: dimanche 31 mars à 10h, église catholique de Tavannes. *Ouverture secrétariat: mercredi 13h30-17h30 et jeudi 8h-11h30. Grand-Rue 110, 2720 Tramelan, www.cathberne.ch/tramata.*

Evangéliques

■ **CORGÉMONT** **Eglise pour Christ** **Culte**: dimanche 24 mars, 13h45, en allemand. *Sur le Crêt 3, 2606 Corgémont, www.gfc.ch.*

■ **LA CHAUX-D'ABEL** **Communauté anabaptiste (Mennonite)** **La Chaux-d'Abel Gottesdienst**: Sonntag 24. März, mit Soul-teens, anschliessend Kanadisches Buffet. *La Chaux-d'Abel 71, 2333 La Ferrière, www.chaux-dabel.ch/agenda.*

■ **ORVIN** **Eglise mouvement** **Culte**: dimanche 24 mars, 10h, thème: *Veni Vidi Vici: On l'a vu!* avec Sabita Morawiec. Culte avec Sainte-Cène. Programme pour les enfants sur place. Possibilité de suivre le culte en live sur notre chaîne YouTube: *église mouvement*. **Maison**

de prière: mercredi 27 mars, 20h-21h. *Le Crêt 2, 2534 Orvin, pasteurs: Odile Darcey 079 253 71 01 et Eric Naegele 079 816 95 51. contact@eglisemvmt.ch, www.eglisemvmt.ch.*

■ SAINT-IMIER

Eglise Evangélique Action biblique **Culte**: dimanche 24 mars, 10h. Prédication: Daniel Molla. Garderie et école du dimanche assurées. **Club d'enfants (5-11 ans)**: jeudi 28 mars, 12h. **Groupe de prière**: plus d'infos sur demande. *Rue Paul-Charmillot 72, 2610 Saint-Imier, pasteur: David Weber, dpj.weber@gmail.com. www.ab-stimier.ch.*

Eglise Evangélique Méthodiste, La Béthania **Culte**: dimanche 24 mars à 9h30 avec Sylvie Guenot et repas canadien. *2610 Saint-Imier, Fourchaux 36, pasteur: Sylvie Guenot, 032 941 49 67. www.la-bethania.ch.*

Eglise le Roc AntiZone: vendredi 22 mars de 19h à 21h30 pour les ados de 12 ans et plus. Contact: Timothée au 076 675 94 85. **Groupe de jeunes**: samedi 23 mars, 20h, soirée 100 % jeunes. Pour infos Auréanne au 079 625 06 85. **Célébration**: dimanche 24 mars à 10h, message apporté par Timothée Jaccard. Programme pour les enfants et garderie pour les petits. Accueil café et sirop avant et après la réunion. **Rendez-vous de prières**: lundi 25 mars à 19h45. **Assemblée générale ordinaire**: mercredi 27 mars, 20h, dans nos locaux. **Service d'entraide**: écoute, partage, coup de main et prière, coordonnées ci-après. **Autres activités**: cours de formation et de réflexion, différents groupes de maison durant la semaine, coordonnées ci-après. *Jacques-David 12, 2610 Saint-Imier, couple pastoral: Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25. www.egliseroc.wordpress.com.*

Eglise néo-apostolique de Suisse Services religieux: dimanche 24 mars à 9h30, pas de service à Saint-Imier. La paroisse de Saint-Imier est invitée à La Chaux-de-Fonds, pour la visite de l'apôtre de district adjoint. **Semaine Sainte**: Vendredi saint, 29 mars, à 9h30. Dimanche de Pâques à 9h30 (heure d'été). *Rue de Châtillon 14, 2610 Saint-Imier, Didier Perret, dpe2610@gmail.com, 079 240 72 73. www.stimier.nak.ch/agenda, www.nak.ch, www.nac.today.*

■ **SONCEBOZ-SOMBEVAL** **Eglise évangélique du Pierre-Pertuis** **Culte**: dimanche 24 mars, 10h, spécial enfants avec Suzanne M. du Québec, message: *Saisir par la foi les promesses de Dieu*, 11h15. **Etude biblique**: mardi 26 mars, 20h. **Répétition de chants**: mercredi 27 mars, 19h30. *Pierre-Pertuis 2, 2605 Sonceboz, www.eepp.ch.*

■ TRAMELAN

Armée du Salut Parcours Alphalive: vendredi 22 mars, 19h. **Culte**: dimanche 24 mars, 9h petit déjeuner, 9h20 prière, 9h45 culte, aussi diffusé en direct (YouTube, Armée de Salut Tramelan). Message: Muriel Donzé. Speakids (enfants) et garderie. Collecte Partage et Prière. **JET+, rencontre pour jeunes**: dimanche 24 mars, 14h, à l'Eglise catholique de Tramelan. **Prière 29B12**: lundi 25 mars, dès 19h30, nous prions pour vous. **Prière**: mardi 26 mars, 9h. **Culte du Vendredi saint**: vendredi 29 mars, 9h45. Message: Pascal Donzé. Speakids et garderie. **Chants et musique de Pâques dans les homes et rues**: dimanche 31 mars, dès 8h30 (rdv à 7h30). *Grand-Rue 58, 2720 Tramelan. Officier (pasteur): Pascal Donzé, 032 487 44 37, 077 404 80 94, pascal.donze@garmeedusalut.ch. Location locaux: Diamantine Leiber, 079 723 36 03, diams.leiber@hispeed.ch. <https://tramelan.armeedusalut.ch>.*

Eglise Evangélique Baptiste, Oratoire **Culte**: dimanche 24 mars à 9h30 avec Etienne Grosrenaud suivi d'un repas de reconnaissance. **Etude biblique**: mardi 26 mars à 20h. **Groupe d'ados**: mercredi 27 mars à 16h. **Veillée de vendredi Saint**: vendredi 29 mars à 18h. **Groupe de jeunes**: vendredi 29 mars à 19h à Bienne. *Rue A. Gobat 9, 2720 Tramelan, 032 487 43 88, www.oratoiretramelan.ch.* **Eglise évangélique du Figuier Escapes games**: dimanche 24 mars de 14h-18h. Pour les jeunes. Organisé par les Eglises de Tramelan. Rendez-vous dans la cour de l'Eglise catholique. **Etude biblique**: jeudi 28 mars à 20h. Via zoom, thème: *Comment entretenir une relation personnelle avec Dieu; les 10 commandements*. **Célébration du vendredi Saint**: vendredi 29 mars à 10h30. Rencontre *chants et prière*. Au Figuier. **Culte de Pâques**: dimanche 31 mars à 9h30. Message apporté par Daniele Zagara et partage de la Sainte-Cène. **Groupe de maison**: prenez contact avec le pasteur pour plus d'informations. *Grand-Rue 116 (entrée: face à Albert Gobat 15), 2720 Tramelan,*

pasteur: Daniele Zagara, 079 892 43 98, daniele.zagara@lafree.ch. www.eglisedufiguier.ch. **Eglise Evangélique Mennonite du Sonnenberg Jeunenberg**: vendredi 22 mars à 20h à la rue des Prés. **Culte des Rameaux**: dimanche 24 mars à 10h aux Mottes. Garderie, groupe juniors. **Fête 20 ans de la Maison de jeunesse**: dimanche 24 mars de 11h30-17h aux Mottes (raclette, concours, café, dessert). **Moment de prière et de silence**: mardi 26 mars à 13h30 à la rue des Prés. **Veillée de prière à la manière de Taizé**: mardi 26 mars à 20h à l'Eglise catholique. **Lecture biblique**: mercredi 27 mars à 19h30 à la rue des Prés. *Rue des Prés 21, 2720 Tramelan, www.menno-sonnenberg.ch.*

Réformées

■ **CORGÉMONT-CORTÉBERT** **Paroisse réformée de l'Erguël** **Semaine sainte**: dimanche 24 mars: culte festif des Rameaux à 10h, au temple de Renan, suivi d'un apéritif. Jeudi saint, 28 mars: atelier chant de 17h à 19h à la cure protestante de Saint-Imier (Cure 1); banquet à 19h30 à la collégiale de Saint Imier. Inscriptions secretariat@referguel.ch ou 032 941 37 58. Vendredi saint, 29 mars: célébration dialoguée entre musique et paroles, avec un quatuor de cordes, à 10h, à l'église de Corgémont; célébration œcuménique avec Sainte-Cène, avec le pasteur de l'Eglise Evangélique M. Junod, à 10h30, au home Les Bouleaux. Dimanche de Pâques, 31 mars: aube pascale: marche matinale depuis l'église de Sombeval, de 7h à 9h30; culte de Pâques: à 10h, à l'église de Courtelary. **Groupe de prière œcuménique**: mercredi 27 mars, à 19h15, au temple de Corgémont. **Groupe des aînés**: dîner du mercredi 27 mars, à midi, salle de paroisse de Corgémont, 11 francs (hors vin). Inscriptions jusqu'au lundi 25 mars midi auprès de Denis Grosjean au 078 671 70 06. **Graine de sens, 0-6 ans et leurs familles**: samedi 30 mars à l'église et au jardin de la cure de Sonvilier, de 9h à 11h, suivi du partage des œufs. *A la poursuite de la légende des œufs de Pâques*, activités de découverte et de jeux, sans inscription préalable. *Grand-Rue 40, 2606 Corgémont et/ou Crêt de la chapelle 5, 2607 Cortébert, 032 489 17 08, corgecorte@referguel.ch. Pendant la vacance du poste pastoral, merci de contacter la présidente: Christine Brechbühler, 079 565 93 66, corgecorte@referguel.ch. Location de la salle de paroisse: M. Monachon, 079 796 81 24. www.referguel.ch.*

■ **COURTELARY-CORMORET** **Paroisse réformée de l'Erguël** **Soupe de carême**: vendredi 22 mars dès 12h à la salle de paroisse, Les Ramées 1. **Envie ou besoin d'une visite?** contactez la pasteur, elle se fera un plaisir de vous rencontrer. **Réservation de la salle de paroisse**: Stéphanie Loffroy-Monachon, 079 796 73 45, stephanie.ioic@bluewin.ch. www.referguel.ch. *Pasteur: Maëlle Bader-Gallopin, 032 944 11 63, 076 713 39 55 (aussi SMS et WhatsApp), maelle.bader@referguel.ch. Présidente: Verena Mathez, 077 226 05 35, courtelary-cormoret@referguel.ch. Secrétaire: Annelise Stieger, 079 413 47 32, annelise.stieger@bluewin.ch. Services funèbres (permanence): 0800 225 500. www.referguel.ch.*

■ **ERGUËL** **Paroisses réformées de l'Erguël (collaboration)** **Culte**: dimanche 24 mars, culte festif des Rameaux, temple de Renan, 10h, suivi d'un apéritif. Jeudi saint 28 mars, atelier de chant avec Fanny Anderegg de 17h à 19h à la cure de Saint-Imier, puis banquet libanais à la collégiale, 19h30. Vendredi saint 29 mars, célébration dialoguée entre musique et parole, avec un quatuor à cordes, Corgémont, 10h. Aube pascale, 31 mars, marche au départ de l'église de Sombeval, 7h, jusqu'à Courtelary. Dimanche de Pâques 31 mars, culte à 10h à Courtelary. **Graine de Sens, pour les enfants de 0 à 6 ans et leur famille**: samedi 30 mars, église et cure de Sonvilier, 9h-11h, *à la poursuite de la légende des œufs de Pâques*, suivi du partage des œufs. **MEUF (Mille Et Une Femmes)**: café-tricot chaque 1^{er} jeudi du mois, de 14h à 16h à la salle de paroisse de Courtelary. *Maëlle Bader-Gallopin, 076 713 39 55, maelle.bader@referguel.ch. Aumônerie des homes: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch. Catéchisme: www.referguel.ch/activites/enfance-et-jeunesse/catechisme/. Services funèbres (permanence): 0800 225 500. www.referguel.ch.*

■ **LA FERRIÈRE** **Paroisse réformée de l'Erguël** **Culte**: dimanche 24 mars, culte des Rameaux (en commun), 10h, temple de Renan, pasteurs Wimmer et Silvestrini, chanson française par Nathanaël Morier, suivi d'un apéritif. **Temps**

de musique: mercredi 27 mars, 18h30, chemin Cibourg via camping (tente), par Aurore et Marinette à l'accordéon, dans le cadre des activités de Pâques des paroisses réformées de l'Erguël. **Offres en ligne**: textes, méditations, poèmes et infos utiles sur www.referguel.ch. *Vers l'Eglise 5 et/ou 9, 2333 La Ferrière. Pasteur: Nadine Marschner, 076 611 75 11, nadine.marschner@referguel.ch. Présidente: Pierrette Wäfler, 032 961 15 81, 079 291 42 05. Secrétariat: laferriere@referguel.ch. Visites: Suzanne Stauffer 032 961 11 58, Lotti Lanz 032 961 16 43 ou pasteur. Location salle de paroisse: Béa Liechti, 032 961 17 24. 📞📍 rejoignez-nous sur les réseaux sociaux pour suivre les activités. 📞 pour faire partie du Groupe WhatsApp paroissiens: Aurore 079 308 79 91. www.referguel.ch.*

■ **RENAN** **Paroisse réformée de l'Erguël** **Culte**: dimanche 24 mars, 10h, culte commun des Rameaux à l'Eglise de Renan, accompagnement au piano. **Rencontre des aînés**: mercredi 27 mars, 14h à l'Ancre, méditation et jeux avec notre pasteur. *Rue Samuel d'Aubigné 3, 2616 Renan. Pasteur: Nadine Marschner, 076 611 75 11, nadine.marschner@referguel.ch. Présidente: Catherine Oppliger, 078 761 46 38. Secrétariat: renan@referguel.ch. www.referguel.ch.*

■ **RONDCHÂTEL** **Paroisse réformée de Rondchâtel** **Culte**: dimanche 24 mars, dimanche des Rameaux, 10h, en l'église de Vauffelin. Officiante: Valérie Gafa. Organiste: Marie-Claire Charpilloz. Offrande en faveur de Terre Nouvelle. **Proposition d'intercession**: dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour les diacres et les personnes qui soutiennent leur travail. **Catéchisme**: cycle I, préparation Pâques 2024, samedi 23 mars, 9h-11h30, salle de l'ancienne école à Vauffelin. Cycle III, 9H: samedi 23 mars, 9h-14h, Naissance de ma religion, à La Source à Bienne. **Aînés Péry-La Heutte**: mercredi 3 avril, 11h30, repas-rencontre, salle de paroisse, Péry. Inscription obligatoire chez Corinne Danz, 079 322 89 29. **Fruits TerrEspoir**: prochaines commandes à remettre jusqu'au 18 avril. Livraisons le 1^{er} mai à Péry, le 2 mai à Orvin. Péry: renseignements auprès de Nathalie Boillat, 032 481 13 48. Orvin: renseignements à la laiterie Jeandrevin, 032 358 11 89. **A votre disposition**: visite, temps de discussion ou échange de message, coordonnées ci-après. *Rue du Collège 12, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 11 85 (lundi: 13h-17h30, vendredi: 7h45-11h30), contact@paroisse-rondchatel.ch. Pasteurs: Gilles Bourquin 079 280 20 16, Valérie Gafa 078 218 07 47. Location de salles (Grain de sel et salle de la Cure à Orvin, salle de paroisse à Péry): 032 485 11 85. Catéchisme, cycle I et II: Gilles Bourquin (pasteur) 079 280 20 16, Olivier Jordi (catéchète pro.) 079 372 15 57, cycle III: Valérie Gafa (pasteur) 078 218 07 47, Anne Noverraz (catéchète pro.) 079 852 98 77. www.paroisse-rondchatel.ch.*

■ **SAINT-IMIER** **Paroisse réformée de l'Erguël** **Culte**: dimanche des Rameaux 24 mars, à 10h à Renan. Apéritif à l'issue du culte. **Préavis**: Jeudi saint 28 mars, atelier de chant avec Fanny Anderegg de 17h à 19h à la cure de Saint-Imier, puis banquet libanais à la collégiale, 19h30. Vendredi saint 29 mars, célébration dialoguée entre musique et parole, avec un quatuor à cordes, Corgémont, 10h. Pour un transport, 032 941 37 58 jusqu'à jeudi midi. Dimanche de Pâques 31 mars, culte à 10h à Courtelary. Pour un transport, 032 941 37 58 jusqu'à jeudi midi. **Petit-déjeuner de Pâques**: mardi 26 mars, de 7h30 à 10h30 devant la collégiale, nous offrons thé-café-chocolat chaud et brioche, pour bien commencer la journée! **Musique à la collégiale**: Vendredi saint 29 mars, 19h, un quatuor à cordes interprètera les 7 dernières paroles du Christ en croix de J. Haydn. Entrée libre, collecte. **Respiration**: petit moment de recueillement et d'échange, le mercredi de 12h à 12h20 dans le coin-méditation de la collégiale, en compagnie de notre pasteur Macaire Gallopin. **Jardin de la cure**: pour tout renseignement, contactez F. Zwahlen-Gerber au 079 696 74 30. **Femmes protestantes**: pause durant les vacances scolaires, les 29 mars, 5 et 12 avril. **Après-midis récréatifs des aînés**: mardi 2 avril, de 14h30 à 17h30 à la cure. **Cultes**: plan annuel des cultes à disposition sur le présentoir de la collégiale et à la cure. **EPER, Aide d'urgence**: nous avons besoin de votre solidarité, compte pour les dons: EPER Lausanne, IBAN CH37 0900 0000 8000 1115 1 avec la mention 224153-Aide d'urgence Israël/Palestine. **Coin-méditation à la collégiale**: de 7h à 18h30, dans l'abside nord, brochures et bibles à consulter ou à emporter, ambiance

propice à la détente et à la réflexion. **A disposition de nos aînés**: service, commission, transport chez le médecin, ou entretien téléphonique, coordonnées ci-après. *Rue de la Cure 1, 2610 Saint-Imier. Pasteur: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch. Présidente: Françoise Zwahlen Gerber, 079 696 74 30, francoise.zwahlen@gmail.com. Secrétariat: 8h30-12, Corinne Perrenoud, 032 941 37 58, paroisse.st-imier@hispeed.ch. Aumônerie des homes: Macaire Gallopin. www.referguel.ch.*

■ **SONCEBOZ-SOMBEVAL** **Paroisse réformée de l'Erguël** **Culte**: événements pour la semaine de Pâques sur referguel.ch. Prochain culte à Sombeval dimanche 21 avril. **Aînés**: le mardi à 14h à la cure (Collège 19), jeux et partage. Responsables: Danielle Messerli, 032 489 24 57 et Carinne Tièche 032 489 24 72. *Rue du Collège 19 et/ou 50, 2605 Sonceboz-Sombeval. Pasteur: Eric Geiser, 079 533 47 12, geiser@mail.ch. Secrétariat: sonceboz-sombeval@referguel.ch. www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval.*

■ **SONVILIER** **Paroisse réformée de l'Erguël** **Culte des Rameaux**: dimanche 24 mars à 10h à l'église de Renan pour les paroisses de l'Erguël: les Rameaux en chanson, avec Nathanaël Morier. **Activités de le Semaine sainte**: voir rubrique commune. **Graines de sens, enfants de 0 à 6 ans et leurs familles**: samedi 30 mars, voir rubrique commune. *Rue de la Cure 6 et/ou La Ruette 3, 2615 Sonvilier. Pasteur: Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), alain.wimmer@referguel.ch. Présidente: Beatrix Ogi, 079 725 15 41. Location de la maison de paroisse: Mélanie Walliser Stevens, 077 429 74 59, location@paroissesonvilier.ch. www.referguel.ch.*

■ **TAVANNES** **Stiftung für die Pastoration der deutschsprachigen Reformierten Nächste Gottesdienste**: mit Abendmahl am 29. März um 10 Uhr in Sonvilier, am 31. März um 10 Uhr in Moutier. **Begegnungsnachmittag**: am 22. März um 14.30 Uhr im Seehof. *Rue du Pasteur Frêne 12, 2710 Tavannes, Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16.*

■ **TRAMELAN** **Paroisse réformée** **Culte**: dimanche 24 mars, 10h, église, Sainte-Cène. Collecte en faveur de Kiriath Jearim. Taxi sur appel, s'annoncer le matin même entre 8h et 9h au 032 487 46 75. **Marché printanier**: samedi 23 mars, 9h-16h, centre paroissial, stands d'artisanat et étals de créations culinaires (pâtisseries, pains, etc.). A midi, risotto printanier. Action en faveur de DM-échange et mission-Mexique. Rens. Corinne Huguélet: 032 487 66 72 ou Caroline Bernard: 079 398 74 15. **Prière Taizé**: mardi 26 mars, 19h30, église catholique; taxi sur appel, s'annoncer entre 18h et 19h au 078 960 90 40. **Conseil de paroisse**: mercredi 27 mars, 19h, séance. **Rencontre des aînés**: mercredi 27 mars, 14h30, centre paroissial, après-midi récréatif. Jeux de cartes, scrabble, échecs, Monopoly, mikado, etc. et vos propres jeux que vous pouvez apporter. Renseignements et taxi Th. Schmid 032 487 53 16. **Offices de la Semaine sainte**: du lundi 25 mars au jeudi 28 mars de 17h30 à 18h, église, les derniers jours du temps de la Passion en méditation, dernier jour Sainte-Cène. Pasteurs Reto Gmünder et Thierry Dominicé. **Célébrations œcuméniques aux homes**: merci de vous renseigner auprès des secrétariats des homes. *Grand-Rue 146A, 2720 Tramelan. Pasteur: Reto Gmünder, 076 383 34 70, reto.gmuender@par8.ch. Présidente de paroisse: Evelyn Hiltbrand, 032 487 48 20 (mercredi matin et vendredi toute la journée) evelyn.hiltbrand@par8.ch. Secrétariat: Lorena von Allmen, 032 487 48 20 (mardi matin ou sur rendez-vous), tramelan@par8.ch. Services funèbres (permanence): 0848 77 88 88. www.par8.ch 📞 www.facebook.com/paroissereformeeTramelan.*

■ **VILLERET** **Paroisse réformée de l'Erguël** **Pâques**: voir rubrique de la collaboration. *Rue Principale 35, 2613 Villeret. Pasteur: Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch (à disposition du mardi au dimanche, et présence pastorale au bureau le mercredi 8h-12h). Président: Olivier Flückiger, villeret@referguel.ch. Secrétariat: ouvert le mercredi 8h30-11h30, 032 941 14 58, villeret@referguel.ch. www.referguel.ch.*

Témoins de Jéhovah

■ **SAINT-IMIER** **Réunions**: mardi 19h15 et samedi 17h. *Rue du Vallon 28, 2610 Saint-Imier, www.jw.org.*

ÉCOLE PRIMAIRE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL

Les 7-8H ont passé une super semaine de camp de ski



Lundi 19 février, c'est sous une légère pluie, mais la tête remplie d'excitation que les élèves de 7H et 8H de l'école de Sonceboz sont partis pour une semaine dans les Alpes vaudoises.

A leur arrivée au départ du car, ils étaient attendus par la Banque Raiffeisen, qui leur a remis une petite collation. A Leysin, le soleil était au rendez-vous et les écoliers ont pu

s'élancer sur les pistes pour démarrer avec entrain leur semaine de ski.

Au fil des jours, tous les participants ont progressé dans la pratique du sport et également appris à vivre

en communauté au sein de la maison Beau-Soleil. Sous ce toit, ils ont pu déguster d'excellents repas, préparés avec soin par Brigitte et Valérie, et passer de très beaux moments de convivialité. Ils se souviendront tout particulièrement de la soirée tobogganning, qui leur a été généreusement offerte par la Banque Clientis.

Malgré le faible enneigement, auquel s'est ajoutée une journée de repos forcé en raison des intempéries, tous les élèves sont revenus à Sonceboz en pleine forme, sans la moindre blessure, le sourire aux lèvres et de beaux souvenirs à partager. Une parfaite réussite, donc!

Générosité appréciée

L'école tient à remercier les généreux sponsors du camp de ski 2024, qui ont rendu cette semaine encore plus belle: Auderset et Cie Sàrl, Banque Clientis Caisse d'Epargne Courtelary, Coop, Elk Ella Design, F. Hänzi SA, Mathieu Gerber Paysagiste, Grossenbacher SA, Harnisch SA, Garage Hürzeler, Banque Raiffeisen Pierre-Pertuis, Rivella AG, Sonceboz SA, Sontex SA, Stucki SA, Waser AG.

■ ÉCOLE PRIMAIRE

CORTÉBERT AVIS COMMUNAUX

Représentations

Manfred Bühler se rendra le 11 avril à l'assemblée de Lignum à Prêles. Cédric Grünenwald et Fabrice Riat se rendront dans la semaine du 25 mars à un entretien avec M^{me} Locatelli, garde-forestière, concernant les coupes de sécurité dans les forêts. ■ CM

Conduite

Une conduite d'évacuation du trop-plein de la source qui alimente une partie des fontaines du village a dû être remplacée au sud du stand de tir. Leau ne pouvait plus être évacuée correctement et inondait périodiquement les champs et prairies du secteur. ■ CM

Fermeture

La route de la Croisée et le carrefour avec Les Prés-de-l'Envers seront en travaux dans la semaine du 8 au 12 avril prochain. Le secteur sera fermé au trafic des camions et tracteurs lourds, seule une déviation pour les véhicules légers sera disponible. Le secteur doit entièrement être réparé suite aux intempéries de l'an dernier qui ont gravement endommagé le revêtement. Les rigoles du croisement nécessitent aussi une réfection complète. Nous remercions les usagers d'avance de se conformer aux signalisations et d'éviter le secteur avec le trafic lourd. ■ CM

CORGÉMONT AVIS COMMUNAUX

Bourse d'études pour les jeunes du village

Le fonds Stauffer offre une opportunité aux jeunes de la commune de Corgémont: une bourse d'études pour les aider dans leur parcours professionnel.

Pour en bénéficier, il faut être en deuxième année de formation, âgé de maximum 25 ans et domicilié à Corgémont depuis au moins 3 ans. Les demandes doivent être envoyées par mail à erwin.dornbierer@corgemont.ch et doivent être accompagnées d'un courrier de motivation, d'un contrat d'apprentissage ou d'une attestation d'école.

Le délai pour envoyer les demandes est fixé au vendredi 12 avril. Le but de

ce fonds est de soutenir les jeunes de Corgémont dans leurs études et le conseil communal encourage vivement les jeunes à saisir cette opportunité. ■ CM, IAQA



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE CORTÉBERT

Nouveaux livres

Envie d'un livre? Inscrivez-le dans notre boîte à idées qui se trouve à la bibliothèque. Nous le commanderons et le réserverons pour vous!

Adultes

Grisha; *Le dragon de glace*, Leigh Bardugo; *Mon cœur a déménagé*, Michel Bussi; *Un Animal Sauvage*, Joël Dicker; *La vie heureuse*, David Foenkinos; *Une belle vie*, Virginie Grimaldi; *Quelqu'un d'autre*, Guillaume Musso; *Atlas: l'histoire de Pa Salt*, Lucinda Riley et Harry Whittaker; *Melody*, Martin Suter.

Enfants

En avant, mâche!, La cantoche, tome 5; *Le poulain blanc*, Les chevaux d'Avenches, tome 3; *Monstres en vue*, Emile et Margot, tome 8; *Ça balance pas mal à Lutèce!*, Idéfix et

les Irréductibles, tome 3; *Arachnia*, Malenfer, tome 6; *Un lapin imprudent*, Mission vélo, tome 6; *L'ours qui voulait être heureux*, Eric-Emmanuel Schmitt; *Retour au haras*, Whisper, tome 2.

Bandes dessinées

Le réveil du dragon, Brume, tome 1; *Cheval de mer*, Camomille et les chevaux, tome 11; *Tu veux ma photo?*, Les Sisters, tome 18; *Le chamois et la comète*, Les sœurs Grémillet, tome 4; *Blagues to school*, Les blagues de Toto, tome 16.

La bibliothèque sera fermée les mercredis 3 et 10 avril. L'équipe de la bibliothèque souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes de Pâques! ■ SG

Horaires: mercredi de 13 h 30 à 14 h et de 19 h 30 à 20 h

Lieu: rez-de-chaussée de l'école

ÉCOLE ENFANTINE DE CORTÉBERT

Inscription des élèves

Vous êtes conviés, vous et votre enfant à l'inscription pour l'année scolaire 2024-2025 qui se déroulera dans la classe de l'école enfantine auprès de M^{me} Casagrande le mercredi 27 mars, de 17 h 30 à 18 h. Cela concerne les enfants nés entre le 1^{er} août 2019 et le 31 juillet 2020. Prière de se munir d'un acte de naissance ou certificat de famille et du numéro AVS.

Nous nous réjouissons d'accueillir vos enfants dans notre école.

■ COMMISSION D'ÉCOLE ET DIRECTION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DE CORTÉBERT

COMMUNE BOURGEOISE DE CORTÉBERT

Mise à ban

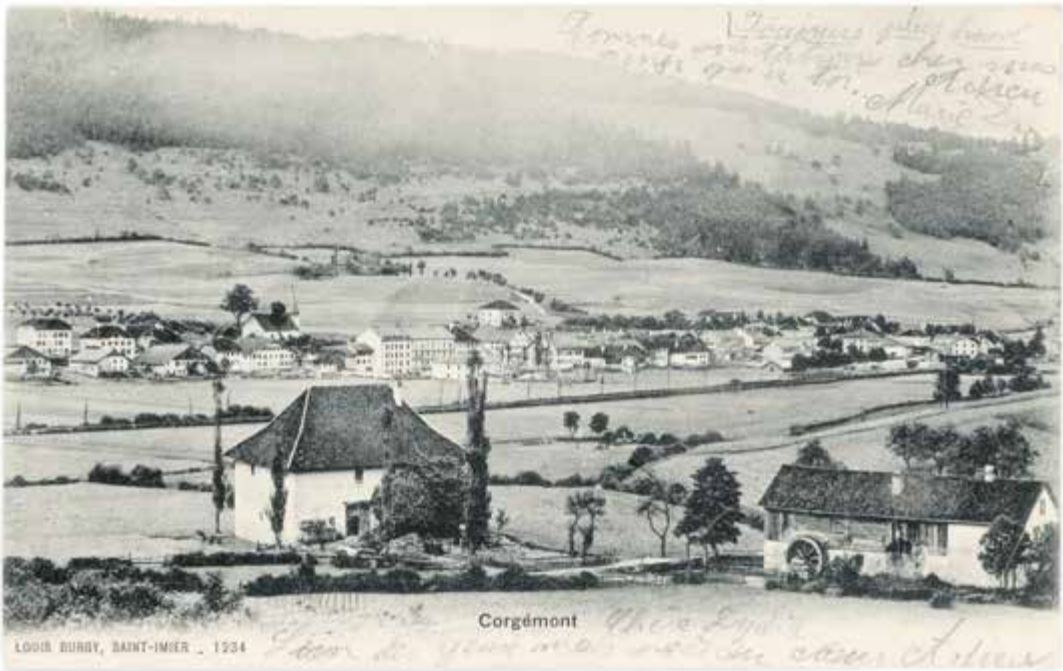
Nous rappelons que les champs, prés et pâturages, cultivés ou non, sont totalement mis à ban depuis le 1^{er} avril et jusqu'à fin octobre. Il est dès lors interdit d'y pénétrer, que ce soit à cheval ou au moyen de n'importe quel autre moyen de locomotion. Il est formellement interdit également d'y lâcher des animaux tels que chiens ou volailles.

Par ailleurs, les propriétaires de chiens sont instamment priés de ramasser les déjections de leurs animaux. La population et les visiteurs sont remerciés par avance de se plier à cette législation. ■ CONSEIL DE BOURGEOISIE

L'avez-vous lue?

La Feuille d'Avis du District de Courtelary, c'est chaque vendredi

MÉMOIRES D'ICI Notre histoire en images



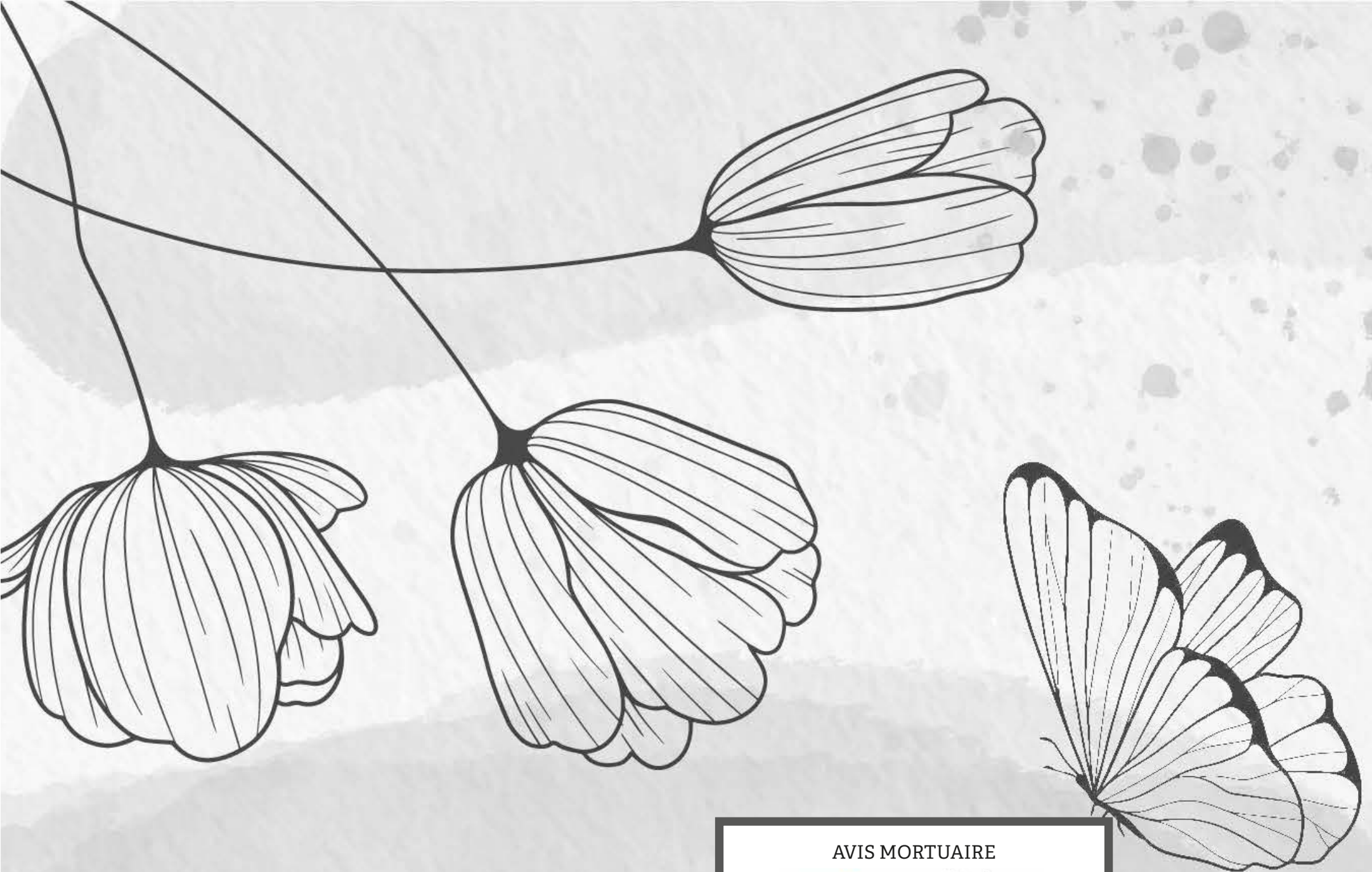
Corgémont: le moulin construit en 1840 et l'ancienne scierie, 5 novembre 1901 (date du cachet postal)

Le bâtiment de droite fut une scierie, puis un laminoir, exploité par la famille Matthey qui déménagea, par la suite, à La Neuveville, où l'entreprise existe encore.

Carte postale éditée à Saint-Imier par Louis Burgy.

Photo: Mémoires d'Ici, Fonds Albert Liechti

Centre de recherche et de documentation du Jura bernois



AVIS MORTUAIRE

Que ton repos soit doux comme
ton cœur fut bon.
Repose en paix

Ses filles: Patricia Delalay et son amie Angélique
Milena Lang-Delalay et son ami Jérémÿ
Tiffany et son ami Nicolas
Elodie et son ami Sébastien, et leur papa Paul Lang
Achille
Ursula Oppliger-Delalay
Alan et son amie Sarah
Ryan
Noah

ainsi que les familles parentes et amies ont le chagrin de faire part du décès de

Madame
Maria Delalay
née Scipioni

qui nous a quittés dans sa 80^e année.
Corgémont, le 15 mars 2024
Adresse de la famille: Ursula Oppliger-Delalay
Route du Chaumin 7
2606 Corgémont
La cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.
Cet avis tient lieu de faire-part

AVIS MORTUAIRE

**samaritains**
Tramelan

La section des samaritains de Tramelan
a la grande tristesse de faire part du décès de

Irène Oertle

secouriste de notre section de 1978 à 2011
et membre d'honneur depuis 2003.

Nous nous associons au deuil de la famille
et lui présentons nos sincères condoléances.
Tramelan le 15 mars 2024

AVIS MORTUAIRE

Son épouse: Véronique Eicher

Ses enfants,
belle-fille et beau-fils: Yann,
Emilie et Mathieu,
Simon et Coralie,
Marc

Ses petits-enfants: Mathias, Léana et Alicia

Ses sœurs et leurs conjoints: Ursula, Annelise et Germain,
Monica et Jean-Paul, Marlène et Didier

Sa belle-sœur et son conjoint, son beau-frère

Ses neveux et nièces: Patricia, Sandy, Jessica, Stefan,
Lucie, Clément, Christelle, Julie,
Fanny et Charles

ont le chagrin de vous faire part du décès de

Monsieur
Werner, Hans-Peter Eicher

survenu le mardi 12 mars dans sa 68^e année.
Un hommage a eu lieu le mardi 19 mars en la chapelle Camoletti
au cimetière de Saint-Georges.
Nous remercions chaleureusement l'équipe d'hématologie du 4^e HUG,
le personnel Sitex ainsi que la doctoresse Gerard.
En souvenir de Werner, un don peut être fait auprès de la Maison TARA,
Chêne-Bougerie, IBAN CH21 0024 0240 4007 8501 G

Réclame



Pompes funèbres Bestattungen

Bienne et environs Biel und Umgebung
Route de Brügg 121 Brüggstrasse 121
2503 Biel-Bienne 032 365 50 15
info@pfgerber.ch www.pfgerber.ch



Invitation à une séance publique d'information

Route cantonale N° 30 : La Cibourg - Sonceboz. Communes : Villeret et Cormoret. 430.10682 / Nouvelle construction – Piste cyclable: Villeret-Cormoret, hors localités

L'arrondissement d'ingénieur en chef III et les communes de Cormoret et Villeret invitent la population à une séance publique d'information, qui aura lieu le mardi 26 mars à 18h30 à la salle polyvalente de Cormoret, Vieille

Route 4, 2612 Cormoret. Cette réunion est mise sur pied pour présenter le projet de participation 430.10682 / Nouvelle construction – Piste cyclable: Villeret-Cormoret, hors localités actuellement à disposition pour consultation auprès

des administrations communales de Villeret et Cormoret, et répondre aux questions posées. Nous espérons accueillir à cette séance un grand nombre de personnes intéressées. ■ OFFICE DES PONTS ET CHAUSSÉES

AMACC

Assemblée générale

Le 23 février dernier a eu lieu l'Assemblée générale de l'association Amacc. Globalement, le comité relève une année florissante en termes de manifestations proposées. La participation de la population elle, est plutôt en demi-teinte. Amacc entend bien poursuivre ses efforts en 2024 afin d'offrir à la population des manifestations tout au long de l'année et vous trouverez donc notre programme d'activités pour 2024-2025 ci-dessous:

30 mars 2024, course aux œufs; 14-15 décembre 2024, marché de Noël; 2 mars 2025, assemblée générale;

19 avril 2025, course aux œufs; 19-21 juin 2025, fête du Village; 13-14 décembre 2025, marché de Noël.

Ce programme est informatif et peut être susceptible de changer en cours d'année.

Nous souhaitons également vous informer quant à la composition du comité: Alain Duport, président; Alfred Rügsegger, vice-président; Jean Vaucher, président d'honneur et secrétaire intérimaire; Gérard Py, caissier; Poste à repourvoir, secrétaire.

Nous sommes à la recherche active de nouveaux membres afin de nous

porter main-forte dans l'organisation de manifestations. Nous sommes également à la recherche d'une personne pour reprendre le poste de secrétaire au sein du comité. Si vous souhaitez vous engager dans une association locale ayant pour but de promouvoir les activités culturelles, artistiques et musicales du village de Cormoret et environs alors, n'hésitez pas et prenez contact avec nous! Nous sommes ouverts à toute personne intéressée, quel que soit son lieu de domicile.

Contact: presidence@amacc.ch ou au 079 405 47 96. ■ AMACC

Course aux œufs à Cormoret



Le 30 mars prochain aura lieu la traditionnelle course aux œufs à la halle polyvalente de Cormoret.

Venez déguster un délicieux repas composé de jambon à l'os, salades de pommes de terre et carottes dès 11 h 45 et sur inscription.

Dès 14 h et sur inscription au préalable, les enfants jusqu'à 12 ans pourront participer à une course aux œufs. De plus, les enfants pourront participer tout au long de l'après-midi à un

atelier dessin organisé par l'Espace Jeunesse d'Erguël!

Prix du repas: 12 francs par personne pour une portion normale, 7 francs par personne pour une demi-portion.

La course aux œufs et l'atelier de dessins sont gratuits. Inscriptions auprès d'Alain Duport, La Closure 1, 2612 Cormoret, presidence@amacc.ch.

■ AMACC



Mise à ban des champs

Rappelons que les champs et prés, cultivés ou non, sont totalement mis à ban depuis le 1^{er} avril. Il est dès lors interdit d'y pénétrer, que ce soit à pied, à cheval ou au moyen de n'importe quel autre moyen de locomotion. Il est formellement interdit également d'y lâcher des animaux tels que chiens ou volailles. Par ailleurs, les propriétaires de chiens sont instamment priés de

ramasser les déjections de leurs animaux, où qu'elles soient déposées, aussi bien dans le village qu'à l'extérieur, et de les éliminer par les poubelles ad hoc ou les sacs officiels de déchets ménagers. La population et les visiteurs sont remerciés par avance de se plier à cette législation et de marquer ainsi leur respect envers la propriété d'autrui d'une part, l'espace public d'autre part. ■ CM

Protection des données

Nous avons reçu de M^e Boillat, le rapport annuel de l'autorité de surveillance de la protection des données de la commune municipale de Villeret. Il en sera donné connaissance de ce rapport lors de l'assemblée communale de juin prochain. ■ CM

Déchèterie intercommunale

Une séance d'information à propos de la future déchèterie intercommunale sera organisée le lundi 22 avril à 19 h 30, salle Chasseral, collège de Villeret.

De plus amples informations seront transmises par Vadec au cours des prochaines semaines. ■ CM

Enquête sur les déchets

Voici, en tonnes, les différentes quantités de déchets récoltés en 2023 à Villeret et en pourcentage le comparatif avec l'année 2022: Ordures ménagères: 126,583 (-11.11 %); déchets compostables: 75,46 (+26.15 %); papier – carton: 21,56 (-0.65 %); fer – aluminium: 2,20 (-26.67 %); verre: 31,82 (+4.40 %). ■ CM

Course des personnes âgées

Cette année, la sortie annuelle des citoyennes et citoyens de plus de 70 ans est agendée au mardi 3 septembre pour une virée hors de la localité.

Les invitations parviendront en temps voulu aux personnes concernées. ■ CM



Piste cyclable

L'Office des ponts et chaussées du canton de Berne, arrondissement d'ingénieur en chef III et les communes de Cormoret et Villeret organisent une séance publique d'information concernant la construction d'une

piste cyclable entre les communes de Cormoret et Villeret. ■ CM

Cette séance se tiendra le mardi 26 mars à 18 h 30 à la salle polyvalente, Vieille Route 4 à Cormoret

Tournée verte

Nous vous rappelons la reprise de la tournée verte, le jeudi 28 mars (veille de Vendredi saint), la tournée suivante est prévue le vendredi 12 avril. ■ CM

Subvention

Nous allons recevoir une subvention de 430 francs du Fonds du sport pour l'acquisition de 1078 fr. 10 de matériel de sport mobile. ■ CM

Carton

Nous vous rappelons qu'il est possible d'éliminer le carton à l'Ecopoint de la place du village ou à la déchèterie de Saint-Imier.

Vous pouvez aussi le déposer avec votre sac à ordures lors de la tournée du jeudi, pour autant qu'il soit plié, comprimé et ficelé. ■ CM

Délégation

Raphaël Torreggiani participera à la soirée du Forum 3^e âge du Jura bernois le mercredi 17 avril à Sonceboz. ■ CM



Mise à ban des champs

La Municipalité rappelle à la population et aux visiteurs que les champs, qu'ils soient destinés à la culture ou à la pâture, sont totalement mis à ban dès le 1^{er} avril de chaque année.

A partir de cette date, il est donc formellement interdit de pénétrer sur ces terrains, que ce soit à pied, à cheval ou de n'importe quelle autre manière.

Les chiens et autres animaux ne doivent pas davantage fouler des

terres qui sont réservées aux seuls exploitants agricoles et à leur bétail.

La Municipalité remercie chaleureusement les promeneurs et autres amateurs de grand air de respecter cette mise à ban, qui permet de respecter le principal outil de travail des agriculteurs, sur lesquels nous comptons tous pour assurer l'approvisionnement alimentaire.

■ CM

BIBLIOTHÈQUE DE COURTELARY

Chasse aux œufs

La bibliothèque de Courtelary vous invite à son événement inédit et gratuit!

La chasse aux œufs dans le préau de l'école le dimanche 24 mars à 10 h 45 (ne sois pas en retard!). Des centaines d'œufs avec des petits prix cachés, le lapin de Pâques, snacks et animations... Les œufs en or avec un prix de la bibliothèque! Age: entre 0 et 12 ans. Apporte ton petit panier!

Fermeture

Fermeture exceptionnelle le jeudi 28 mars. Ensuite, la bibliothèque sera fermée pour les vacances de printemps jusqu'au vendredi 12 avril. Nous vous souhaitons de belles fêtes de Pâques pleines de lectures. ■ LES BIBLIOTHÉCAIRES

BIBLIOTHÈQUE DE VILLERET

La bibliothèque ouvre ses portes

Samedi 23 mars de 14h à 17h, la bibliothèque communale invite la population à venir découvrir ses locaux et son choix de livres pour petits et grands, ceci à l'occasion du Biblioweekend mis sur pied par BiblioSuisse.

Diverses animations seront aussi proposées avec du grimage pour les enfants réalisé par Evelyne Steiner

de l'atelier *Fée Mère'veille*. Un concours avec des prix gourmands sera proposé sur le thème des œufs de Pâques, bien sûr, et une collation offrira un petit moment de convivialité autour de pâtisseries maison confectionnées par les membres de la commission de la bibliothèque puisque le thème de cette année est *A table*. ■ CZ

Vos commerces locaux d'Erguël



Renan | Sonvilier | Saint-Imier | Villeret | Cormoret | Courtelary

Système de chauffage

Votre ancien système doit-il être remplacé prochainement? Souhaitez-vous faire des économies?

Afin de vous accompagner dans vos démarches, nous sommes à votre disposition pour évaluer et analyser ensemble la meilleure alternative qui s'offre à vous dans ce vaste domaine d'énergies renouvelables.

Qu'il s'agisse de chauffage au bois, chauffage à pellets ou pompe à chaleur, nous vous conseillons sur l'option qui conviendra le mieux à votre habitation. N'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions et pour obtenir un devis gratuit et sans engagement.

En ce qui concerne le chauffage à distance, beaucoup de questions subsistent encore, car ce concept est récent et soulève inévitablement une certaine curiosité. Comment s'y raccorder? Notre habitation est-elle située à proximité d'un réseau? Qu'a-t-on à y gagner en termes de consommation et donc de prix? Notre entreprise intervient régulièrement auprès des propriétaires pour répondre à toutes leurs interrogations et pour les accompagner tout au long du processus de transformation.

A noter que nos collaborateurs sont constamment formés pour être à la pointe en matière de nouveauté dans les énergies renouvelables, notamment pour l'installation des pompes à chaleur.

En parallèle, nous restons évidemment actifs pour tous types de travaux sanitaires ainsi que pour la rénovation du bâtiment. Nous répondons volontiers à vos demandes.

P.BEURET
SANITAIRE-CHAUFFAGE & RENOVATION
079 325 46 17 2608 COURTELARY

Les Trois-Bornes 15 - 2608 Courtelary
info@pbeuret.ch - www.pbeuret.ch



BUREAUTIQUE
EVRO photocopies SA
2610 ST-IMIER www.evro.ch
LA QUALITÉ DU SERVICE PROFESSIONNEL
brother at your side
brother PREMIUM PARTNER
EVRO photocopies SA Case postale 79 - Dr Schwab 6 - CH-2610 St-Imier
Tél. +41 (0) 32 9 411 410 Fax +41 (0) 32 9 414 007 Courriel : info@evro.ch

Votre **partenaire** informatique de la région

- Infogérance
- Matériel & Logiciel
- Dépannage et réparation
- Sécurité & Sauvegarde
- Solutions cloud

ASTRIA
Informatique

astria.ch 032 913 13 38 2610 Saint-Imier

Salon de coiffure
— dames, hommes et enfants —
Hair'Guël Coiffure
Céline Juillard
Maîtrise Fédérale
Hair'Guël Coiffure
Grand-Rue 14, 2616 Renan
032 963 13 35
www.hairguel-coiffure.ch

*Joyeuses fêtes
de Pâques!*

Atelier du corps
Thérapies complémentaires

MÉLANIE KERNEN Soins thérapeutiques Réflexothérapie 079 347 86 50	FABIO MAZZOLI Kinésiologie Hypnose ericksonienne www.fabiomazzoli.ch
LUCIENNE CRAMATTE Kinésiologie Reiki 079 476 46 70	SYLVIE BEAUD Pédicure 079 543 62 81

Place du Marché 1, 2610 St-Imier



Une première édition des Imériennes

Afin de dynamiser le centre-ville, la Municipalité de Saint-Imier, le Département économie et tourisme, l'Espace jeunesse Erguël et le travailleur social hors murs proposent plusieurs activités du vendredi soir au samedi après-midi. La première édition des Imériennes verra le jour les 5 et 6 avril prochains.

La rue du Temple sera animée les 5 et 6 avril prochains. En effet, du vendredi soir à 17 h au samedi après-midi, plusieurs activités seront proposées à la population.

L'événement débutera le vendredi dès 17 h par un afterwork avec différentes animations telles qu'un tournoi de babyfoot et un quizz. Les concerts de Dyllo (rock) et de La Boucle (rap) raviront les amateurs de musique. Le samedi, dès 9 h, se tiendra un marché avec la participation de plusieurs

commerçants locaux. De plus, durant toute la manifestation, les visiteurs auront la possibilité de se désaltérer et de se restaurer grâce à la participation du HC Sainti Bats et l'ESSN.

«C'est une occasion unique pour notre communauté de se rassembler, de soutenir nos commerçants et sociétés locales, tout en redynamisant notre centre-ville», se réjouit Gisèle Tharin, conseillère municipale en charge du Département économie et tourisme. «Les éditions suivantes sont déjà en



cours d'élaboration», poursuit-elle. Le Conseil municipal invite toutes et tous à venir nombreux célébrer cette première édition des Imériennes. ■ CM

Les Pontins (La Cerlière), perturbation du trafic dès le 25 mars

Afin d'assurer l'entretien du coffre et du revêtement de certains tronçons de routes situés dans le secteur de la Cerlière aux Pontins, l'entreprise Marti Arc Jura SA interviendra sur site à partir du lundi 25 mars dès 7 h. Les travaux se dérouleront entre la route cantonale Saint-Imier – Val-de-Ruz et la limite du territoire municipal de Saint-Imier avec Sonvilier.

L'accès aux fermes et aux habitations dans ce secteur sera toujours possible mais uniquement pour les bordiers (voitures privées, engins agricoles, camion du lait, la poste, etc.) qui doivent s'attendre malgré tout à des perturbations du trafic et à certaines interruptions de courte durée. Le tronçon de route en travaux est quant à lui interdit au reste du trafic.

De la signalisation sera installée en conséquence et un balisage sera mis en place. Chacun est prié de s'y

conformer. De plus, la prudence et les égards restent de mise à l'approche du chantier, afin d'éviter tout accident.

En fin de chantier, la route sera complètement fermée pour une durée d'une semaine environ. La circulation sera totalement interdite au trafic afin de permettre la pose et la prise du revêtement définitif. Une information circonstanciée sera faite à ce moment-là pour annoncer la fermeture.

L'entreprise Marti Arc Jura SA chargée des travaux se tient à disposition

pour des informations en temps réel (Mimmo Greco +41 79 412 86 75).

La durée prévisible totale des travaux est de six semaines environ si les conditions météorologiques demeurent favorables.

Il est recommandé aux riverains de prendre les dispositions en conséquence. La Municipalité de Saint-Imier remercie les personnes touchées par ces travaux de leur compréhension.

■ TP

ASSOCIATION MUSIQUE À LA COLLÉGIALE

Les sept dernières paroles

La paroisse réformée évangélique de Saint-Imier rend hommage à Joseph Haydn, grand compositeur viennois du XVIII^e siècle

On ne compte plus les œuvres musicales, picturales et littéraires qui puisent leur inspiration dans la Passion. Parmi celles-ci, une partition de Joseph Haydn occupe une place particulière: Les sept dernières paroles du Christ en croix fait sans nul doute partie des travaux les plus aboutis du compositeur. D'abord composé pour orchestre, ce commentaire tout en sobriété du récit des évangiles a par la suite été retranscrit de nombreuses

fois, parfois par l'auteur lui-même, parfois par ses contemporains. La version pour chœur et orchestre est certainement la plus célèbre, mais celle pour quatuor à cordes n'est pas en reste.

C'est cette dernière version qui sera placée entre les mains expertes de Jeanne-Lise Treichel, Myriam Pfaffli, Dario Herraiz-Sabater et Marc Durollet, artistes dont l'approche sensible et délicate de la musique de Haydn a déjà été démontrée

récemment à la collégiale. Comme tous les concerts organisés par la paroisse, ce moment de musique est ouvert à toutes et à tous, sans distinction. ■ AMC

Les sept dernières paroles du Christ en croix
Joseph Haydn
Musiciens de la collégiale
Vendredi 29 mars à 19 h,
Collégiale de Saint-Imier
Concert de la paroisse, Prix libre
Détails sur musiquecollégiale.ch



Tableau Abtei im Eichwald de Caspar David Friedrich

Marché couvert projeté par le CIDE

Suite à l'annonce en octobre dernier du retrait du projet Abattoirs, le Conseil municipal a été approché par le CIDE (Commerces indépendants d'Erguël). Celui-ci envisage la reprise de ce bâtiment afin d'y aménager un marché couvert.

Le Conseil municipal est intéressé par cette proposition et l'étudie actuellement. Il s'agit de la seule option viable et réaliste qui ait été présentée à l'Exécutif pour l'heure. Le CIDE, réuni en assemblée générale lundi,

a constitué une commission interne chargée d'étudier ce projet.

Une visite sur site a déjà eu lieu en présence d'une délégation du CIDE afin de prendre la mesure des travaux à effectuer. ■ CM

Nonagénaire

Le 13 mars, Marco Pais Pereira, conseiller municipal, et Yanick Courvoisier, chef du service administration générale et police, se sont rendus à la rue Pierre-Jolissaint 16 pour célébrer le 90^e anniversaire de Nadine

Matthey.

Les représentants des autorités imériennes ont eu le plaisir de lui remettre la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires. ■ CM

Bienvenue à Valérie Steiner

Le Conseil municipal souhaite la bienvenue à Valérie Steiner qui a débuté son emploi le 15 mars au sein de la Municipalité en tant que secrétaire des écoles enfantine, primaire et secondaire, à 60 %. Il se réjouit de collaborer avec elle et lui souhaite plein succès et beaucoup de plaisir dans ses nouvelles fonctions. ■ CM



L'avez-vous lue et relue ?

La Feuille d'Avis du District de Courtelary, c'est chaque vendredi

CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS SAINT-IMIER

Solam Trio clôture la saison des jeudreLIVE



Solam Trio, photo: Séverine Rouiller

Solam Trio crée une musique riche et inventive. Le modern jazz en inspire l'harmonie, les mélodies et les improvisations. Les musiques populaires insufflent des formes avec couplets, refrains et ponts.

Les timbres et les appartenances des instruments rythment, polyrythme et ouvrent des espaces de résonance. Le trio présentera la version concert de sa création *UNclusion*, réalisée en septembre 2023, qui invoque la nature et l'imaginaire, et renvoie chacune et chacun à sa propre unicité.

Les jeudreLIVE, soirées café-concert du CCL, sont une invitation à se laisser surprendre, à découvrir des artistes émergents ou des formations confirmées, à partager un moment suspendu et de proximité avec ceux-ci.

Et c'est à prix si doux qu'il faut se laisser tenter !

CCL Saint-Imier
Jeudi 28 mars à 20 h (concert)
Ouverture des portes, 19 h 30
12 francs (tarif unique)
www.solam-trio.com



Horaire spécial Fêtes de Pâques

Jeudi 28 mars
8 h 30-12 h / 13 h 30-17 h

Vendredi saint 29 mars
fermé

Samedi 30 mars
8 h-14 h

Dimanche 31 mars
et lundi de Pâques 1^{er} avril
fermé

FLEURS LA CLAIRIÈRE
2610 Saint-Imier 032 941 32 20



Le printemps est là et l'été arrive!

Pensez à bien vous équiper pour plus de plaisir

-20 % sur les chaussures de marche (hommes et dames)

-20 % sur les sacs à dos (adultes et enfants)

-50 % et plus sur les fins de série

On vous attend nombreux!

Offres valables jusqu'au samedi 20 avril 2024

Francillon 11 • 2610 Saint-Imier • 032 941 39 07



David Schwab
Menuiserie | Rénovations
079 765 78 19

Vieille Route 14 a, 2612 Cormoret

Pâques 2024

Venez découvrir nos créations chocolatées pour Pâques. Une multitude d'œufs et lapins confectionnés avec soin dans notre atelier de Courtelary vous y attendent!



Christophe
Chocolatier



RESTAURANT PIZZERIA DA VINCI

MENU DE PÂQUES

Carpaccio de bœuf

Côtelette d'agneau
sauce vin rouge

Rösti maison

Tiramisu

49.-

Réservation conseillée
032 940 72 92



Experts en solutions énergétiques globales

PROCHE DE CHEZ VOUS À SAINT-IMIER

Rue Baptiste-Savoye 60
2610 Saint-Imier
T. 032 481 37 64
info.arc@groupe-e.ch

groupe e **groupe-e.ch**

Préparez vos fêtes de Pâques avec la boucherie Vuitel



- Viande de veau de la région
- Agneaux du pays
- Lapins de la région

ainsi que plein d'autres spécialités.

Pour vos commandes:
032 944 14 21



Le Fumet.ch

Livraison à domicile

Commande par mail ou téléphone
032 941 26 13 info@lefumet.ch

Spécialiste en produits artisanaux de viandes et de poissons fumés.

Sur commande: tartares de bœuf, saumon, thon, ainsi que fondues chinoise et de poissons.

Vente de vin, whisky écossais et rhum vieux.

Et toujours nos plateaux apéro et petit traiteur.

Joyeuses fêtes de Pâques!



Taille des haies le long des routes

Les riverains des routes communales sont priés de procéder à la taille des arbres ou autre végétation, plusieurs fois par année si nécessaire, de manière à respecter les profils d'espace libre réglementaires.

Les haies, buissons, cultures agricoles et arbres doivent respecter une zone libre de toute végétation sur une

distance d'au moins 50 cm par rapport au bord de la chaussée et du trottoir. Les branches qui surplombent la chaussée ne doivent pas encombrer le profil d'espace libre de 4,50 m (soit au-dessus des routes).

Cette hauteur est réduite à 2,50 m au-dessus des chemins pour piétons, des trottoirs et des pistes cyclables. La

végétation ne doit pas diminuer l'efficacité de l'éclairage public ni cacher la signalisation et la visibilité ne doit en aucun cas être réduite.

Nous comptons sur la collaboration des propriétaires pour effectuer les travaux dans les meilleurs délais.

■ CM

Fermeture de route – Les Pontins (La Cerlière) – perturbations du trafic

Afin d'assurer l'entretien du coffre et du revêtement de certains tronçons de routes situés dans le secteur de la Cerlière aux Pontins, l'entreprise Marti Arc Jura SA interviendra sur site à partir du lundi 25 mars dès 7 h

Les travaux se dérouleront entre la route cantonale Saint-Imier – Val-de-Ruz et la limite du territoire municipal de Saint-Imier avec Sonvilier.

L'accès aux fermes et aux habitations dans ce secteur sera toujours possible mais uniquement pour les bordiers (voitures privées, engins agricoles, camion du lait, la poste, etc.) qui doivent s'attendre malgré tout à des perturbations du trafic et à certaines interruptions de courte durée.

Le tronçon de route en travaux est quant à lui interdit au reste du trafic.

De la signalisation sera installée en conséquence et un balisage sera mis en place et chacun est prié de s'y conformer. De plus, la prudence et les égards restent de mise à l'approche du chantier, afin d'éviter tout accident.

En fin de chantier, la route sera complètement bouclée pour une durée d'une semaine environ et la circulation totalement interdite à tout trafic afin de permettre la pose et la prise du revêtement définitif. Une information circonstanciée sera faite à ce moment-là pour annoncer la fermeture.

L'entreprise Marti Arc Jura SA chargée des travaux se tient à disposition pour des informations en temps réel (Mimmo Greco 079 412 86 75).

La durée prévisible totale des travaux est de six semaines environ si les conditions météo demeurent favorables.

Il est recommandé aux riverains de prendre les dispositions en conséquence. La Municipalité de Saint-Imier remercie les personnes touchées par ces travaux de leur compréhension.

■ CM

Déchets ménagers

Utilisation des conteneurs semi-enterrés

Depuis la mise en service des conteneurs pour la récolte des sacs officiels, nous constatons que la majorité de la population utilise correctement les installations et nous vous en remercions.

Pour rappel, les déchets doivent être déposés dans les bons conteneurs, soit les sacs taxés dans les conteneurs

semi-enterrés et le papier et le carton doivent être déposés à l'Ecopoint dans les conteneurs destinés spécialement à cette collecte.

Tout autre déchet pour lequel aucun container n'est installé doit être éliminé à la déchetterie de Saint-Imier.

■ CM

Mise à ban des champs

La Municipalité rappelle à la population et aux visiteurs que les champs, qu'ils soient destinés à la culture ou à la pâture, sont totalement mis à ban dès le 1^{er} avril de chaque année.

Il est donc formellement interdit de pénétrer sur ces terrains, que ce soit à pied, à cheval ou de n'importe quelle autre manière. Les chiens et les autres animaux ne doivent pas davantage fouler des terres qui sont réservées aux seuls exploitants agricoles et à leur bétail.

Or il faut garder à l'esprit que tous ces actes constituent des infractions à la législation en vigueur et peuvent valoir à leurs auteurs des amendes parfois salées

En précisant cette règle annuelle, nous vous rappelons que les crottes de vos chiens doivent impérativement être ramassées par vos soins, en n'importe quel endroit qu'elles soient déposées; elles doivent ensuite être

éliminées dans les poubelles spécialement destinées à ces déjections ou avec les ordures ménagères. Merci par avance à toutes et tous de respecter ces consignes importantes pour le bien-vivre ensemble et pour la santé des cultures et du bétail qui garantissent l'alimentation de la population.

■ CM

N'oubliez pas!

Nous vous rappelons que le match au loto en faveur de la course des personnes âgées de Sonvilier aura lieu demain, soit samedi 23 mars, à 20 h, à la halle de gymnastique de Renan. De nombreux lots seront à gagner. Venez nombreux soutenir cette œuvre.

■ COMITÉ EN FAVEUR DE LA COURSE DES PERSONNES ÂGÉES

KIWANIS CLUB L'ERGÜEL

2^e marathon culinaire solidaire!

Le samedi 27 avril prochain, le Club service Kiwanis organise les 12 heures de l'asperge de 11h à 23h à la salle de spectacles de Saint-Imier

Un marathon culinaire sous le signe de la solidarité dont le bénéfice intégral est reversé à des institutions de notre région orientées vers l'enfance, à des camps de vacances, à des organisations pour enfants malades, à des familles en difficulté, à des associations qui touchent directement ou indirectement des enfants. En 2024, nous organiserons notamment une journée en faveur des réfugiés en collaboration avec *Maison d'Ici et d'Ailleurs* en juillet, et une soirée des œuvres sociales en novembre. Nous participons également à des actions à plus grande échelle, en particulier par un soutien aux enfants en détresse en Europe de l'Est.

Réservez vos places auprès de julien.bangerter@hotmail.com. Tous les membres du Kiwanis l'Ergüel vous remercient d'ores et déjà de votre soutien au 12 heures de l'asperge et vous souhaite d'ores et déjà un bon appétit!

Le Kiwanis Club l'Ergüel existe depuis 1987 et s'engage dans de nombreux projets et activités de soutien social ciblés essentiellement au profit des enfants et des jeunes de la région. L'idée germa, puis poussa hors de terre, pour devenir réalité en avril 2023. Née d'une conversation entre deux membres en fin de soirée, les 12 heures de l'asperge s'imposa dans l'idée de faire mieux connaître notre club service. Un troisième larron s'y est mêlé et promettait de trouver ce magnifique produit du terroir directement prélevé chez l'agriculteur. Un quatrième, spécialiste des grands raouts associatifs, assurait pouvoir gérer la logistique et les nombreux bénévoles nécessaires. Il ne manquait qu'un chef cuisinier! Benoît Martin et son équipe Emulsion se sont vite imposés comme une évidence. En particulier, quand il a fallu calculer les quantités d'asperges à commander, estimer le tonnage de mayonnaise à



produire artisanalement, tout comme procéder au choix des cépages pour un parfait mariage mets-vin. Puis d'autres membres ont proposé leur service et leur savoir-faire, allant de la publication dans les médias, de la décoration des tables à la commande des tabliers que nos bénévoles arboreront durant la journée. Le Kiwanis Club l'Ergüel se réjouit d'ores et déjà de vous rencontrer!

■ CO



L'autopartage

La commission La Ferrière 2040 souhaite relayer les informations propres à un développement durable de la commune. Aujourd'hui: l'autopartage. Vous souhaitez vous passer de votre voiture? Avez-vous pensé à l'autopartage avec un ou plusieurs de vos voisins? Une autre alternative est celle proposée par la société Mobility. La Mobility Société Coopérative met à la disposition de 245 000 clients 2950 véhicules à 1540 emplacements dans toute la Suisse. Les catégories de véhicules sont disponibles 24 heures sur 24. Les clients qui décident d'utiliser la flotte Mobility donnent comme raisons principales le libre-service, les emplacements aussi bien centraux que décentralisés, l'efficacité de la mobilité combinée et la possibilité d'utiliser

spontanément les véhicules, à toute heure, même pour une durée très courte. Des véhicules Mobility sont disponibles depuis les gares de La Chaux-de-Fonds, Le Noirmont et Saint-Imier. Plus d'informations ici: www.mobility.ch

■ CM

Dons

Les autorités communales ont décidé de soutenir avec un don de 100 francs l'association d'élevage de la Brune Renan pour son 50^e jubilé en septembre prochain. Également, l'exécutif réalisera un don de 100 francs pour le 150^e anniversaire de la Fanfare Les Bois en mai prochain.

■ CM

5G: rejet des oppositions

La Préfecture du Jura bernois rejette les oppositions à la construction d'antennes comportant la technologie 5G prévues à la Basse Ferrière et au Crêt de la Borne. Les décisions de la préfecture se basent essentiellement sur l'ORNI et les arrêts (ATF 126 II 399 et 1C_100/2021) du Tribunal fédéral concernant les arguments sanitaires.

Ce dernier admet qu'une tendance se dessine indiquant qu'une exposition aux rayonnements non ionisants peut tout à fait entraîner des modifications de l'équilibre oxydatif des cellules, mais que selon l'OFEV les études actuelles en la matière ne permettent pas de déterminer si des effets sur la

santé humaine sont liés au phénomène de stress oxydatif. Ainsi malgré ces incertitudes, le Tribunal fédéral considère que l'ORNI est conforme à la LPE, notamment au principe de précaution. Le Conseil communal de la Ferrière et les groupes d'opposants qu'il soutient regrettent ces décisions du Tribunal fédéral qu'ils jugent partielles et issues de compromis économiques incompatibles avec une véritable protection de la santé de la population.

Néanmoins, ils estiment que leurs chances de succès sont trop faibles pour s'engager dans une procédure judiciaire contre ces décisions.

■ CM

16 communes 12 500 ménages

www.bechtel-imprimerie.ch/feuilles-davis/

Bon
appétit!



Rue Principale 30 | 2613 Villeret | 032 941 72 16

MENU DE PÂQUES
du vendredi 29 mars au lundi 1^{er} avril

Menu 1 Melon et jambon cru

Gigot d'agneau au four à la Provençale
Pommes Lyonnaise
Haricots verts

45 francs Coupe Romanoff

Menu 2 Melon et jambon cru

Filets de perches meunières
Sauce tartare
Pommes nature, légumes

40 francs Coupe Romanoff

merci de réserver au 032 941 72 16

TVA et service compris



La Gare 3, 2608 Courtelary – Tél. 032 555 44 11

Menu de Pâques

Salade mêlée

Fondue chinoise
Viande fraîche, bœuf-cheval
A gogo

Crème brûlée

34 francs par personne
Réservation souhaitée



Menu du dimanche de Pâques
(seul ce menu et les entrecôtes de bœuf sur réchaud
seront servis ce jour-là)

Oeuf mimosa à notre façon
▼
Feuilleté aux champignons avec morilles
▼
Gigot d'agneau confit,
Pommes de terre sautées et légumes de printemps
▼
Tiramisu aux fruits rouges

65 CHF par personne
Enfants jusqu'à 12 ans, demi-portion, demi-prix

Réservation obligatoire au 032 489 52 52
ou par message au 078 947 44 55

Chocolat offert à tous les enfants



Menu de Pâques

Menu servi du vendredi 29 mars au lundi de Pâques 1^{er} avril

Risotto du chef parfumé aux morilles fraîches
et à la tête de moine BIO Sterchi
Espuma d'ail sauvage et son tempura

Dos de truite saumonée du Jura cuisson 60°
dans sa vinaigrette d'orge perlé et cramiats
Bricelet maison parfumé

Cabri du Jura en trois façons – Ravioles maison
– Côte rôtie au foie – Gigue au Pinot Noir
Asperges vertes rôties

Sélection du chef de fromages affinés

Macaron de Pâques de notre pâtissier chocolat 70 %
et fruit de la passion

Surprise de Pâques maison pour accompagner le café

Menu avec fromages: 78.– (autre viande sur demande)
Menu sans fromages: 70.– (autre viande sur demande)
Menu à emporter: 72.–

Fabian et Keunhyung ADAM, 2336 les Bois, 032 961 18 26
info@restaurantdugolflesbois.ch

Hôtel-Restaurant
La Werdtberg
BRUNCH

de Pâques, le 31 mars 2024

Brunch à La Werdtberg

Tous les derniers dimanches du mois
dès 09.30 heures / ab 09.30 Uhr

Mets froids
Yoghourt, Céréales, Bircher, Assortiment de Fromages de
la Région,
Charcuterie, Saumon fumé, Salade de fruits,
Assortiment de Pains, Croissants, Tresses au beurre

Mets chauds
Roesti, Lard, Jambon à l'os, Omelette, Oeuf au plat, Oeuf à
la coque,
Rôti, Gratin Dauphinois, Assortiment de légumes,

Buffet de desserts

Boissons
Café, lait, jus de fruits, eau

CHF 42.00 par personne
Enfants jusqu'à 15 ans
CHF 2.50 par année d'âge

la-werdtberg.ch
032 944 30 50



Un endroit où les montagnes sont plus Werdt



Taille des haies jusqu'au 31 mai

Les arbres, buissons ou plantations se trouvant trop près d'une route ou qui surplombent la chaussée représentent un danger pour tous les usagers de la route et plus particulièrement pour les enfants du fait de leurs petites tailles. Dans le but de remédier à ces dangers, la loi du 4 juin 2008 sur les routes (art. 73, al. 2, art. 80, al. 3 et 83 LR, RSB 732.1) et l'ordonnance correspondante (art. 56 et 57 OR, RSB 732.111.1) prescrit entre autres que les haies, buissons, cultures agricoles et arbres qui ne sont pas à haute tige doivent respecter une distance d'au moins 50 cm par rapport au bord de la chaussée. Les branches surplombant la chaussée ne doivent pas encombrer le profil d'espace libre de 4,50 m (hauteur sur chaussée). Cette hauteur est réduite



à 2,50 m au-dessus des chemins pour piétons et des trottoirs. Les clôtures ne dépassant pas 1,2 m de haut doivent respecter une distance minimale d'au moins 0,5 mètre par rapport au bord de la chaussée. Si elles sont plus hautes, la distance à la route doit être augmentée

de la différence entre la hauteur de la clôture et 1,20 mètre. Aux endroits où la visibilité est restreinte, les clôtures ne doivent pas dépasser la chaussée de plus de 0,6 mètre. Les mêmes prescriptions s'appliquent aux arbres qui ne sont pas à haute tige, aux haies,

aux arbustes, aux cultures agricoles et éléments analogues, plantations préexistantes comprises. La végétation ne doit pas diminuer l'efficacité de l'éclairage public. La végétation ne doit pas entraver le dispositif électrique. Les riverains de routes ont jusqu'au 31 mai pour tailler leurs arbres ou autres végétations de manière à respecter les profils d'espace libre réglementaires. Si nécessaire, ils entreprendront cette taille plusieurs fois par année. Le long des routes communales ou privées affectées à l'usage commun, ce sont les propriétaires riverains qui sont responsables d'éliminer à temps les arbres ou les grosses branches n'offrant pas suffisamment de résistance au vent ou aux intempéries et risquant de tomber sur la chaussée. Les

propriétaires de parcelles forestières le long de routes cantonales ou communales ou le long de voies privées affectées à l'usage commun sont quant à eux priés d'observer les notices suivantes: les clôtures pouvant présenter un danger, tel que les clôtures en fil de fer barbelé dépourvues d'un dispositif de sécurité suffisant, doivent être aménagées à une distance d'au moins 2 m du bord de la chaussée ou à 50 cm du bord extérieur du trottoir. Au cas où les présentes dispositions ne seraient pas respectées, les organes compétents de la commune peuvent engager la procédure de rétablissement de l'état conforme à la loi. Les frais engendrés seront facturés aux contrevenants. Nous vous remercions de votre compréhension. ■ CM

Traversée du village en travaux

Dès le mardi 2 avril, l'office des Ponts et Chaussées procédera à la poursuite des travaux de réfection et d'amélioration de la chaussée cantonale pour le tronçon situé entre la Grand-rue 46 à 88 (Chemin de la Symbol). En synergie, divers réseaux souterrains seront assainis, notamment la conduite principale d'eau potable et les collecteurs communaux d'évacuation des eaux. Une conduite de chauffage à distance sera également mise en place. Le chantier s'achèvera en principe en octobre prochain. Pendant la période de chantier, un régime de circulation alternée réglée par feux lumineux sera mis en œuvre. Soucieux de la problématique du report de trafic sur les routes secondaires communales, la Municipalité instaurera dans un premier temps un régime de restriction de circulation (bordiers autorisés) pour le quartier des Dolaises

et le secteur de la rue du Plan – chemin des Sources. Ces rues sont en effet étroites et dépourvues de trottoir. Le Conseil municipal entend en effet privilégier la qualité de vie des différents quartiers et la sécurité des usagers de la mobilité douce, des enfants en particulier. En fonction de l'avancement des travaux, les restrictions de circulation seront adaptées. La Municipalité remercie par avance les riverains et les automobilistes pour leur compréhension et leur collaboration. ■ CM



Mise à l'enquête de l'œuvre cadastrale, Tramelan Lot 5

Le finage, les secteurs forestiers et les pâturages boisés de la Commune de Tramelan ont fait l'objet d'une nouvelle mensuration (lot 5).

L'abornement dans les secteurs concernés, le plan du registre foncier, le plan de nomenclature avec le répertoire des noms correspondant, les documents de l'affaire N°2023.23 (plan et épuration des servitudes) et les autres extraits du catalogue des données établis en vue de la tenue du registre foncier sont mis à l'enquête du mardi 2 avril au mercredi 1^{er} mai aux Services Techniques de Tramelan STT, rue de la Promenade 3, 2720 Tramelan (loi cantonale sur la géoinformation LCGéo, article 38), durant les heures d'ouvertures du guichet.

En cas de difficulté à accéder aux documents durant les heures d'ouverture habituelles, un rendez-vous peut

être fixé sur appel téléphonique au 032 486 99 50 ou à l'adresse: stt@tramelan.ch.

Les mutations 2023.22 et 2023.23 sont en suspens au moment de la mise à l'enquête.

Toute personne touchée dans ses intérêts dignes de protection peut participer à la procédure en attirant l'attention de la commune, par écrit, sur les erreurs et les lacunes de la mensuration pendant la mise à l'enquête (LCGéo, article 39).

Le 11 avril, de 16 h à 18 h, Bernard Studer, ingénieur géomètre, sera présent dans les locaux des Services Techniques de Tramelan (STT) pour donner des renseignements.

Une fois les oppositions liquidées, l'œuvre cadastrale sera approuvée par l'Office de l'information géographique du canton de Berne, ce qui confèrera au

plan du registre foncier le caractère de document officiel au sens de l'article 9 du Code civil (ordonnance sur la mensuration officielle (OMO), article 29).

■ CM

Ouverture du marché

Annonçant la venue du printemps, le marché hebdomadaire va reprendre ses quartiers sur la Place du Marché de Tramelan le samedi 30 mars de 7 h à midi. Invitation cordiale à toutes et tous avec une animation musicale par un groupe de cors des Alpes dès 11 h suivie d'un apéritif offert par la commune. ■ CM

PAROISSE RÉFORMÉE

Offices de la Semaine sainte: invitation

Du lundi 25 mars au jeudi 28 mars de 17 h 30 à environ 18 h, la paroisse réformée de Tramelan invite à vivre les derniers jours du temps de la Passion en méditation, en compagnie des pasteurs Reto Gmünder et Thierry Dominicé.

Dans la semaine précédant Pâques – la Semaine sainte –, les croyants commémorent la Passion, le chemin de souffrance de Jésus jusqu'à sa mort

sur la croix. La Passion, d'un mot latin qui signifie souffrir, désigne les souffrances de Jésus lors de son arrestation, de son procès, des différents supplices qu'il a subis et dont le dernier, la mise en croix, a provoqué sa mort.

Bienvenues à tous celles et ceux qui veulent se préparer à vivre Pâques! ■ LVA

Après-midi de jeux

Rencontre œcuménique des aînés

Mercredi 27 mars, à 14 h 30, au Centre paroissial de Tramelan, Grand-rue 146a, venez nous retrouver pour partager un après-midi ludique. Le scrabble, les échecs, le jeu de dames, hâte-toi



lentement, les jeux de cartes, le tour du monde, le Monopoly, le mikado et encore bien d'autres jeux vous seront proposés. Bien entendu vous pouvez apporter vos propres jeux. A vous de faire votre choix et de trouver les partenaires qui éprouveront autant de plaisir que vous à passer un bel après-midi de jeux et de détente. Ce moment de convivialité se terminera par le partage d'une collation. Les responsables mettent tout en œuvre pour vous permettre de passer un agréable moment et ils se réjouissent de vous y rencontrer. N'hésitez pas à venir vous amuser! Renseignements et service de taxi: Thérèse Schmid, 032 487 53 16. Prochaine rencontre: mercredi 24 avril. ■ LVA

Marché printanier

Ce samedi 23 mars de 9 h à 16 h, au centre paroissial, Grand-Rue 146a, la paroisse vous invite à venir découvrir son marché printanier

Vous y trouverez diverses créations de plusieurs artisans de la région et comme toujours vous pourrez y acquérir des pâtisseries, des pains, des tresses et quelques œufs teints. Que de bonnes choses que vous aurez tout loisir à déguster sur place ou chez vous, ou peut-être même offrir à l'une ou l'autre de vos connaissances. Durant toute la vente, petite restauration et aux alentours de midi, vous pourrez déguster le traditionnel risotto printanier.

Comme toujours, afin de garnir le buffet, les responsables recevront, avec beaucoup de reconnaissance, vos créations culinaires (pains, tresses, croissants salés ou sucrés, cakes, tourtes, gâteaux, tartes, caramels, petits biscuits, bricelets, fondants, confitures, sirops, bocaux garnis de tous genres, etc.). Merci d'apporter vos marchandises soit le vendredi 22 mars, entre 17 h 30 et 20 h ou le samedi 23 mars dès 8 h au Centre paroissial. Vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter une responsable: Corinne Huguelet, 032 487 66 72 ou Caroline Bernard, 032 487 60 22. D'ores et déjà un très grand merci de votre précieuse contribution en faveur des plus démunis! ■ LVA

Soutien au DM-échange et mission, projet N° 464.7031 Mexique, plus d'info sur www.dmr.ch



Photo: freepik.com

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE

Journée mondiale de prière

La célébration qui a permis de porter un regard sur la situation des femmes chrétiennes en Palestine, vendredi soir 1^{er} mars à l'église catholique de Tramelan, fut un succès. Le thème de la liturgie était basé sur les versets 1 à 7 du chapitre 4 de l'épître de Paul aux Ephésiens et principalement sur cet encouragement: efforcez-vous de maintenir l'unité que donne l'Esprit

saint par le lien de la paix qui vous lie les uns aux autres.

Le groupe de Tramelan remercie chaleureusement chacun pour sa présence à la soirée, ainsi que pour la générosité des dons. La collecte a rapporté plus de 1200 francs. Toute l'équipe de préparation vous donne rendez-vous dans une année, le 7 mars 2025 aux Iles Cook. ■ PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE

FÊTE DE LUTTE DU JURA BERNOIS

La 96^e Fête aura lieu sur le Raimeux

Environ 300 lutteurs de tous âges et venus de toute la Suisse sont attendus du 28 au 30 juin sur les pâturages du Raimeux de Grandval à l'occasion de la 96^e Fête de lutte du Jura bernois. Les organisateurs, qui tenaient une conférence de presse à Tavannes, le 13 mars, espèrent attirer entre trois et quatre mille spectateurs autour des ronds de sciure.

120 m³ de sciure à 1300 mètres d'altitude

La Fête de lutte avait déjà eu lieu sur le Mont-Raimeux, à cinq kilomètres de Moutier, il y a dix ans. Et comme cette fête-là avait été très belle, l'Association des Lutteurs et Gymnastes aux Nationaux du Jura bernois a décidé de relancer l'aventure cette année. Car il s'agit d'une sacrée aventure, d'organiser un tel événement à 1301 mètres d'altitude très exactement, dans un endroit où il faut apporter toute l'infrastructure, des tribunes aux douches, en passant par les vestiaires et la grande tente, sans parler des 120 m³ de sciure nécessaires pour rendre praticables les quatre ronds de combats qui seront installés. En raison de toutes ces difficultés techniques, le budget total de la fête atteint environ 170 000 francs.

« Nous voulions organiser la fête dans la région de Moutier. Or, dans tout le Cornet, il n'y a pas un seul espace plat, à part les terrains de foot. Nous avons donc décidé d'organiser à nouveau la fête sur le plat du sommet du Raimeux, près du restaurant du Signal », explique le président du comité d'organisation, Philippe Freiburghaus.

Et qu'en est-il de l'accès pour le public? La route qui mène au Raimeux est certes entièrement goudronnée, mais étroite. Un horaire de circulation alternée devra probablement être mis en place.

Enfin, dernier détail, et pas des moindres, pour que la fête soit aussi belle que celle de 2014, il faudra évidemment que la météo soit de la partie!

Une belle palette de prix

Qui dit fête de lutte, dit, bien sûr, pavillon de prix en nature. Marc Tobler, le président du comité des dons est content des prix qu'il est parvenu à rassembler pour l'instant. Le premier



Stanley, Giboulée et Hilary ont posés pour la photo en compagnie de leurs propriétaires et de leurs sponsors.

prix sera le traditionnel taureau, qui provient cette année de l'élevage de Christian Stegmann de Mont-Soleil. Le puissant animal d'une valeur de 5000 francs est né le 20 février 2023 et répond au doux nom de Stanley. Selon son propriétaire, il devrait peser environ 600 kilos au moment de la fête. Les autres prix vivants sont les génisses Giboulée de Wilfred Habegger à Roche et Hilary de Roger Grossniklaus à Eschert, ainsi qu'un poulain. De nombreux autres prix offerts par les donateurs récompenseront les lutteurs les plus méritants.

Qui remportera Stanley et deviendra ainsi le successeur de Matthias Siegenthaler, qui avait remporté la compétition en 2014 sur le Raimeux? Réponse lors de la finale de dimanche après-midi!

Du sport de haut niveau et une ambiance de fête

Du côté des inscriptions, il est encore un peu tôt pour établir une liste définitive, mais pour l'instant, six couronnés fédéraux se sont déjà annoncés. Parmi eux, Kilian Wenger, le vainqueur de la Fête fédérale de Frauenfeld en 2010 ou encore Florian Gnägi, le colosse seelandaï, qui avait remporté la fête de Mont-Soleil en 2022. Une dizaine de lutteurs du Jura bernois sont également attendus, dont Matthieu Burger des Prés-d'Orvin, qui était parvenu à décrocher une couronne à la Fête fédérale de Pratteln en 2022, et le Tramelot Alex Schaer, qui devrait être remis de sa blessure au genou. Le tournoi des élites aura lieu le dimanche à partir de huit heures et devrait réunir environ 150 athlètes. La

journée de samedi sera consacrée aux jeunes lutteurs, de 7 à 16 ans. Les organisateurs s'attendent à accueillir aussi environ 150 garçons. Mais, contrairement à l'exemple très remarqué qui avait été donné lors de la fête cantonale bernoise organisée à Tramelan en 2023, aucun tournoi féminin n'a été envisagé. Les femmes devront donc se contenter d'être spectatrices sur le Raimeux!

Les animations extra sportives ne manqueront pas. Elles débiteront vendredi soir déjà avec le groupe musical *Rock Tradition* et le DJ Tom's. Le samedi soir, c'est le groupe Kitsch et les Oergeli Fäger qui feront danser le public sous la tente. Enfin le dimanche, ce sont les Turboladies qui se chargeront de l'ambiance en compagnie de plusieurs clubs de yodleurs.

Le programme complet de la fête sera disponible sur le site internet www.fetedeluttedujurabernois.ch à partir de début avril. Les billets pourront être achetés sur ce même site à partir du 1^{er} mai.

Bénévoles bienvenus

Les organisateurs estiment qu'ils auront besoin d'un minimum de 350 bénévoles pour que la fête puisse se dérouler dans de bonnes conditions. Ils sont encore à la recherche de personnes qui sont prêtes à venir donner un coup de main.

Si vous n'avez pas peur de mettre la main à la sciure, vous pouvez vous annoncer comme bénévole auprès du comité d'organisation toujours via le site internet de la manifestation.

■ TL

PRO SENECTUTE ARC JURASSIEN

Un nouveau service d'aide administrative au déménagement!

Grâce à l'appui de bénévoles invités à nous rejoindre, nous avons le plaisir d'annoncer le lancement d'un nouveau service d'aide administrative au déménagement pour les seniors dans les cantons de Neuchâtel et du Jura ainsi que dans le Jura bernois : le service Démén'agé

Changer de domicile peut représenter une épreuve difficile à vivre pour une personne âgée. Son lieu de vie ne lui plaît plus ou son appartement n'est plus adapté à ses besoins en raison de son âge ou de son état de santé. Mais cela peut également être une décision *forcée*, si son bail a été résilié par son propriétaire ou sa gérance. Elle laisse ainsi derrière elle son lieu de vie pour recommencer ailleurs, soit par choix soit par nécessité ou même par obligation. Et le deuil n'est pas facile à faire.

Au-delà des aspects logistiques et psychologiques, un déménagement implique de nombreuses démarches administratives (contrats de bail, caution, assurances, changements d'adresse, déviation du courrier, etc.) ou encore la recherche d'un nouveau logement et d'une entreprise de déménagement: des tâches pour lesquelles de nombreuses personnes âgées ont besoin de soutien.

Comme annoncé lors de notre conférence de presse du 13 février passé, notre consultation sociale est surchargée. Nous ne pouvons donc

que difficilement répondre à ce type de besoin pourtant régulièrement identifié auprès des aînés de notre région. C'est ainsi que nous avons développé cette nouvelle aide qui peut, grâce à la collaboration de bénévoles, être proposée à un tarif modeste.

Pour lancer ce nouveau service ces prochains mois, Pro Senectute Arc Jurassien recherche des personnes bénévoles à l'aise dans les tâches administratives ainsi que dans les recherches sur internet. Ces personnes bénévoles mettront à disposition leurs compétences sur une période d'un à quatre mois environ, pour une personne âgée de leur région. Elles l'accompagneront pour trouver un logement adéquat et pourront la soutenir dans les démarches administratives inhérentes à son déménagement. ■ PRO SENECTUTE

Contact pour les personnes intéressées à s'engager comme bénévole:
Vanessa Battista Responsable de la coordination du bénévolat,
vanessa.battista@ne.ch, 032 886 83 58



CROIX-ROUGE SUISSE CANTON DE BERNE

5911 kilogrammes de dons

Dans le cadre de l'action 2x Noël de la Croix-Rouge suisse (CRS), près de six tonnes de denrées alimentaires et d'articles d'hygiène ont été offertes pour le Jura bernois. La marchandise a à présent été distribuée aux personnes touchées par la pauvreté dans la région.

Ces derniers jours, des bénévoles ont trié à Tavannes 5911 kilos de biens d'usage courant. Ceux-ci ont ensuite été récupérés par 12 institutions sociales et communes et distribués de manière ciblée à des familles et des personnes individuelles de tout le Jura bernois qui doivent subsister avec un budget modeste.

Grande solidarité

Chaque année, à la période de Noël, la Croix-Rouge suisse (CRS), en collaboration avec Coop, La Poste Suisse et SRG SSR, invite la population à faire don de paquets contenant des articles de première nécessité pour les personnes démunies en Suisse. Des particuliers et de nombreuses entreprises ont à nouveau fait preuve de solidarité et ont donné 317 tonnes de denrées alimentaires et d'articles d'hygiène à distribuer en Suisse. Sur ce total, près de 44 tonnes ont été remises à la CRS Canton de Berne, qui les a distribuées à ses sites régionaux.

Conserves particulièrement demandées

Cette année, les produits particulièrement demandés étaient les suivants: conserves de fruits et de légumes, soupes, farine, huile et

vinaigre ainsi que des articles d'hygiène tels que couches, mouchoirs ou serviettes hygiéniques.

Pauvreté en Suisse

Cette année, l'action 2x Noël a eu lieu pour la 27^e fois et le soutien est absolument nécessaire: environ 750 000 personnes sont touchées par la pauvreté en Suisse et 1,25 million de personnes sont considérées comme menacées de pauvreté. ■ ES



Grand succès: 5,9 tonnes de denrées alimentaires et d'articles d'hygiène pour les personnes touchées par la pauvreté dans le Jura bernois

ÉCOLE DE MUSIQUE DU JURA BERNOIS

L'école de musique fête ses 50 ans d'existence

Cette année, l'institution qui réunit quelque 800 élèves et 70 enseignantes et enseignants sur l'ensemble du territoire du Jura bernois, va fêter son demi-siècle d'existence, à travers des manifestations qui reflètent sa réalité décentralisée et avant tout au service de la transmission de l'amour de la musique



C'est dans le bâtiment-siège de l'école, la Villa Savoie à Saint-Imier, que son directeur, Philippe Krüttli et son directeur adjoint, Julien Annoni ont tenu une conférence de presse le 13 mars pour annoncer cette année qui s'annonce particulière.

Une année qui devrait être mémorable

L'anniversaire devrait surtout marquer les esprits des élèves de tous âges qui fréquentent l'école. Sous le titre d'*A vous de jouer*, les responsables des classes des différents instruments pourront organiser des événements qui amèneront une dimension supplémentaire à leur enseignement, en plongeant les élèves dans des univers nouveaux, comme celui d'un concert de piano en pleine forêt, la visite d'une fabrique de percussions ou encore l'exploration des coulisses d'une salle de spectacle.

Pour le public, l'école organisera un grand spectacle les 23 et 24 novembre à Saint-Imier, qui réunira dix tableaux très variés formés par des élèves et qui devraient créer, mis bout à bout, une fresque de ce qu'est l'EMJB. Ce spectacle sera conçu avec l'aide de l'écrivain romand Eugène Meiltz, de la compositrice française Alexandra Grimal, du musicien originaire d'Alsaka établi à Lausanne Lee Maddeford et de la comédienne régionale Florence Annoni.

Un autre moment fort sera le passage en direct dans l'émission radio de la RTS *Le Kiosque à Musiques*, le samedi 4 mai. Cette édition animée par Jean-Marc Richard sera entièrement consacrée à l'EMJB.

Enfin, en automne, l'école sillonnera la région avec une roulotte de cirque, qui fera halte en de nombreux endroits. On pourra y découvrir des anecdotes de l'histoire de l'école, des contes musicaux et, bien sûr, des concerts.

A ce programme s'ajoute encore les événements *normaux* que seront les concerts donnés entre mars et juin par l'école à La Neuveville, Belmont et Saint-Imier et les trois *Jeudrelive* du CCL de Saint-Imier, en automne, qui seront animés par des projets de professeurs de l'école, autour du jazz, du folk nordique et de la musique d'Afrique du Nord.

Une école née d'une dissonance politique

Ce n'est pas tout à fait par hasard que l'EMJB est née en 1974, grâce à l'initiative du musicien imérien Silvano Fasolis. Cette année-là, le plébiscite du 23 juin avait provoqué une rupture dont la région jurassienne allait souffrir durant de nombreuses années. C'est donc pour proposer autre chose que l'école de Delémont, qui donnait des cours jusqu'à Tavannes, que fut créée l'école de musique de Saint-Imier. D'abord institution privée, elle est

rapidement devenue publique, avant de devenir l'Ecole de musique du Jura bernois en 1981. Elle réunit à présent les élèves de 46 communes.

Directeur depuis 2001, Philippe Krüttli constate que son école est en perpétuelle évolution : « Ce qui a surtout changé ces dernières années, c'est l'arrivée des musiques actuelles, jazz, rock, pop, électroniques, dans nos cursus d'enseignements. C'est aussi l'importance de l'inclusion de tous nos élèves, parfois atteints d'un handicap ou qui présentent des profils très particuliers. Nous sommes persuadés que la musique est un bienfait pour tous les gens qui ont la chance de la pratiquer, de quelque manière que ce soit ! »

Les cours de l'EMJB ne sont donc plus uniquement consacrés aux instruments dits *classiques*. Les guitares électriques, les synthés, les loopers et les ordinateurs font désormais partie du monde musicale contemporain, au même titre que le violon ou la flûte.

Mais revenons un bref moment à l'histoire politique de la région. Comme pour de nombreuses autres institutions, le départ de Moutier dans le canton du Jura en 2026 pose quelques problèmes à l'EMJB. Il faut savoir que depuis longtemps déjà elle travaillait main dans la main avec l'Ecole Jurassienne et Conservatoire de Musique en Prévôté. A partir de 2026, les élèves et les profs de l'EMJB de Moutier devraient être repris par

l'EJCM. Reste le problème des locaux pour que l'EMJB puisse continuer d'accueillir les élèves de la Couronne de Moutier. Un problème encore bien épineux à l'heure actuelle !

Nouveau logo

En guise de cadeau d'anniversaire, l'EMJB s'est offert un nouveau logo et une nouvelle apparence visuelle. C'est l'agence IDEA de Saint-Imier qui a reçu le mandat pour développer un nouveau sigle qui serait à la fois simple, pertinent, lisible et intemporel. Ce nouveau logo se résume en un *M* de couleur rouge, accompagné du nom en toutes lettres de l'institution.

« Pour nous, les trois barres de ce *M* représentent les trois piliers sur lesquels repose notre école : la formation de qualité, l'accent mis sur le plaisir de la pratique de la musique et l'aide au développement harmonieux de nos élèves », explique Philippe Krüttli. En complément à ce nouveau logo, le photographe jurassien Augustin Rebetez a fourni des images innovantes et motivantes pour illustrer l'état d'esprit créatif de l'école.

Le tout nouveau site web de l'EMJB a, lui, été développé par l'agence de communication Stractis basée à Tavannes. Cette nouvelle plateforme *agile* devrait permettre de naviguer facilement pour trouver toutes les

informations concernant les offres de l'école.

Pas de bémol en vue

En cinquante ans d'existence, l'EMJB est devenue un partenaire incontournable pour les écoles, centres culturels, festivals et autres fêtes de la musique de la région. Subventionnée désormais à un tiers par le département de l'Instruction publique du canton de Berne et à un tiers par les communes qui en font partie, l'école parvient à proposer ses cours à des prix raisonnables pour les jeunes musiciens. Il faut tout de même encore compter avec un écolage de 575 francs par semestre.

« Nous n'avons pas de souci à nous faire pour le financement de notre budget annuel, qui est de 2,6 millions de francs par année. Les subventions du canton ne vont pas baisser après le départ de Moutier. Au contraire, nous espérons qu'à l'avenir le canton se montrera un peu plus généreux et que nous pourrions ainsi diminuer un peu les charges financières des communes et des élèves », espère Philippe Krüttli.

Bref, la partition de l'avenir de l'EMJB ne comporte pas de fausses notes. L'institution devrait donc pouvoir poursuivre sereinement l'enseignement de l'art de la musique et de la musique comme art de vie. ■ TL



Le directeur Philippe Krüttli et son adjoint Julien Annoni regardent l'avenir de l'Ecole de musique du Jura bernois avec confiance



L'EMJB fait peau neuve visuellement avec un nouveau logo

LA PLUME

Simon ! Ou la mémoire perdue

Connaissez-vous ce jeu des années 80 ? Le Simon. Je me souviens lorsque j'ai reçu en cadeau ce jeu insolite. Rond, en plastique. De la taille d'un ballon de basket. Léger. Comment jouer à ce jeu au nom si inédit : Simon. J'ai lu les règles du jeu, succinctes. Simon se joue à un ou plusieurs joueurs. Muni de quatre grandes touches qui ressemblent à des parallélépipèdes rectangles légèrement arrondis. Au centre des touches ; un bouton *on-off* ; une touche rouge pour lancer le jeu ; deux touches jaunes, une *last*, l'autre *longest* ; un curseur de 1 à 4 intitulé *game level* ; et enfin un autre curseur de 1 à 3 portant le nom de *game*.

Pour fonctionner, des piles étaient nécessaires. Empressée je les enfilai dans mon nouveau compagnon tout rond. Et la magie opéra ! Il chantait et s'allumait. Pour être plus exacte, il émettait des sons, des tonalités. Chacune des quatre touches avait un son propre. Le principe du jeu est simple.

Simon commence à allumer une de ses couleurs, vous devez répéter cette couleur. A la première, il en ajoute une deuxième, à nous de reproduire fidèlement les deux sons. Ainsi de suite, jusqu'à trente-deux sons, séquence ultime où vous avez gagné. Je me souviens que le son pouvait être retiré, ce qui m'a valu des nuits quasiment blanches à jouer au Simon. Le jeu est ardu. Après environ six couleurs, le rythme s'accélère pour sauvagement s'endialbler au-delà d'une séquence de dix. Dans les années 80, j'étais une adolescente. Il n'y avait pas de téléphone portable ni d'ordinateur. Je savais par cœur les numéros de téléphone de mes amis. J'étais fière de pouvoir réciter la liste des verbes irréguliers en anglais. Je me débrouillai bien en calcul mental. Au Simon, régulièrement, j'atteignais le Graal, je décrochais la séquence finale. J'ai rejoué hier au Simon... on-line. Score : dix-neuf. Où est ma mémoire ?

■ NADINE MANSON, PASTEUR

Réclame

La proximité, c'est de se faire confiance.

Asseyons-nous et discutons.

AMBASSADEUR DU

Grand Chasseral®

Clientis
Caisse d'Epargne
Courtelary

Courtelary – Saint-Imier – Sonceboz-Sombeval – Tramelan – La Chaux-de-Fonds

LIONS CLUB JURASSIEN

Soirée de bienfaisance au bénéfice de La Pimpinière

Le Lions Club Jurassien organise chaque année une soirée de bienfaisance. L'occasion pour ses membres d'inviter un couple d'amis et de partager une soirée conviviale. Cette année, il a décidé d'attribuer le bénéfice de cette rencontre à la fondation La Pimpinière

Les actions des membres des Lions Clubs consistent notamment à organiser des activités de levée de fonds et à encourager le volontariat pour des actions sociales. Chaque club régional participe, selon ses propres choix et ses moyens, à des actions locales, régionales, nationales ou internationales. Fort de cette maxime, le LC jurassien a décidé cette année de concentrer son action en faveur de la fondation La Pimpinière.

Située dans le Jura bernois, elle est la principale structure offrant des solutions pour l'accueil, la formation, l'éducation, l'occupation, le traitement et l'hébergement de personnes en situation de handicap. Forte de 42 ans d'expériences et occupants 283 collaborateurs (soit 173 postes à plein temps), La Pimpinière comprend 23 unités sur 9 sites dans la région du Grand Chasseral.

De Bienne à Malleray en passant par Péry, Saint-Imier, Corgémont, Sonceboz, Tavannes, Reconvilier et Loveresse, cette institution offre 209 places de prises en charge, dont 115 avec habitat, 90 en atelier et 4 à l'école.

La mission fondamentale de La Pimpinière est d'offrir des lieux de vie, de formation, de travail et d'habitat destinés à des personnes (adultes et enfants) en situation de handicap.

Dans la Charte de La Pimpinière, document qui constitue son cadre de référence et le moyen d'exprimer sa

ligne d'action et sa raison d'être, on peut lire « Nous accompagnons (les personnes en situation de handicap) de manière adaptée tout au long de leur vie, d'entente avec elles, les familles ou les représentants légaux ».

Noble mission pour les 215 femmes et 68 hommes qui œuvrent au quotidien au service d'une tranche de population qui a besoin de soins et d'attention.

Et c'est principalement pour saluer l'engagement de cette institution que le LC jurassien a décidé de lui dédier cette année son action de bienfaisance.

La Maison de l'Autisme

Cette soirée de bienfaisance qui réunissait plus d'une cinquantaine de personnes a également été l'occasion pour la direction de La Pimpinière de présenter son projet de Maison de l'Autisme, un projet qui a pour but de combler un manque de structures adaptées dans la région. Ce projet a été lancé sachant qu'il n'existe en effet actuellement aucun centre de compétences en autisme dans la partie francophone du canton de Berne.

En 2015 déjà, le Conseil fédéral constatait « La Suisse doit absolument améliorer sa prise en charge des troubles du spectre autistique (TSA) qui touchent 1 personne sur 100 ».

La Maison de l'Autisme a pour objectif d'apporter des solutions de placement et d'accompagnement pour les personnes autistes ainsi qu'à leur



De gauche à droite : C. Mafille, A. Tellan et P. Eggler

famille. Cela permettra d'améliorer leur qualité de vie et leur épanouissement personnel.

Cette nouvelle structure aura pour but d'offrir un accompagnement aux enfants TSA de la naissance jusqu'à l'âge adulte et d'orienter les parents dans les choix du parcours de vie de leur enfant. Le projet a notamment pour ambition d'améliorer la compréhension des problématiques rencontrées par les personnes TSA et de répondre à leurs besoins éducatifs, thérapeutiques et sociaux.

Le centre devra permettre de favoriser une meilleure compréhension de l'autisme dans la région et assurera la formation des divers professionnels concernés.

Sa mission sera également de promouvoir le partenariat entre les parents et les professionnels en charge de personnes autistes ou avec un trouble apparenté. Il offrira par ailleurs une prise en charge en français, inexistante actuellement dans le canton de Berne.

Devisé à quelque 12 millions de francs et initialement prévu à Saint-Imier, ce projet devrait voir le jour dans un proche avenir à Tavannes.

Cette soirée de bienfaisance a été l'occasion pour Alberto Tellan, président du LC jurassien, de remettre un chèque de 10 000 francs à Pascal Eggler, directeur et Cédric Mafille, directeur adjoint de La Pimpinière. ■ MICHEL WALTHERT, MEMBRE DU LC JURASSIEN

PÂQUES

Délais rédactionnels modifiés

En raison des Fêtes pascales, la Feuille d'Avis du District de Courtelary ne paraîtra pas le vendredi 29 mars, mais le jeudi 28 mars. Durant cette semaine particulière, les délais de remise du matériel seront dès lors modifiés comme suit :

- Utile et paroisses : lundi 25 mars 10 h
- Officiel et sport : lundi 25 mars 12 h
- Rédactionnel et annonces : mardi 26 mars 9 h

fac@bechtel-imprimerie.ch, 032 944 17 56

16 communes
12 500 ménages

www.bechtél-imprimerie.ch/
feuilles-davis/

le clin d'œil

www.dessindepresse.ch

UNITÉ PASTORALE BIENNE-LA NEUVEVILLE

Messe de confirmation

Dix-huit jeunes accompagnés de leurs familles et parrains, marraines ont dimanche matin 17 mars rejoint l'église Sainte-Marie à 10h pour y recevoir les sacrements de la confirmation. A cette occasion, deux adultes étaient également de la fête



Mgr Gmür souhaitant aux jeunes de sentir la présence de Dieu, photo : jcl

Des bancs complets, une assemblée colorée de gens d'ici et d'ailleurs, une messe de confirmation, avec la présence de l'évêque diocésain, forcément, ça rassemble.

Déroulement de la célébration

La célébration s'est déroulée dans la bonne humeur, présidée par Mgr Felix Gmür, souriant et entouré de l'abbé Henri Moto, aumônier du parcours confirmation et de l'animateur en pastorale Daniel Lattanzi, tout aussi radieux. Entourés d'une vaste assemblée, et du chœur Ephatha, les jeunes ont vécu une vibrante fête de la confirmation. L'évêque, dans son homélie, a interpellé la communauté : qui est Dieu ?

Une question, certes, qui nous habite tous. Invitant les gens à trouver des pistes de réponses dans la Bible, et en se référant notamment aux textes liturgiques du jour, il a évoqué ce Ciel, qui s'ouvre, et ce Dieu qui nous parle. Oui, Dieu s'adresse à chacun de nous, dans notre propre langue. Il souligne ainsi nos différences, nos spécificités.

Paroles de l'Evêque Mgr Felix Gmür

« Moi, a poursuivi l'évêque, j'ai besoin d'un Dieu qui est là – dans mon cœur –, un Dieu qui m'aime ». Faisant allusion aux deux guerres qui sévissent actuellement au Proche-Orient et en Ukraine, avec leur lot

de victimes, dont énormément de femmes, de jeunes et d'enfants, il a déclaré que toutes ces personnes devaient se sentir abandonnées de Dieu. « Elles ont besoin, elles aussi, comme nous, d'un Dieu qui puisse les consoler et leur donner une raison d'espérer ».

Mgr Felix Gmür a ensuite souhaité aux jeunes de sentir la présence de ce Dieu qui vient sur eux pour les rejoindre et demeurer. « Vous serez à votre tour témoins de sa présence en vous. Que la paix vienne habiter chacune et chacun d'entre vous ; qu'elle soit dans l'Eglise et dans le monde. »

■ JCL

PRO NATURA

Des vacances au service de la biodiversité

Profiter de ses vacances tout en agissant pour la nature : c'est possible avec les semaines de vacances en faveur de la nature, organisées par Pro Natura et la Fondation Actions Environnement. Ces semaines dédiées à la protection de la nature et des paysages agricoles permettent de nouer des contacts, d'acquérir des compétences et de découvrir de nouveaux horizons.

Savourer le superbe panorama du Val Poschiavo depuis le village grison de Cavaione, à 1300 mètres d'altitude, tout en fauchant des pâturages secs sur ses pentes abruptes, en aidant au débroussaillage ou en rassemblant le bois mort, est l'une des 19 possibilités de vacances durables offertes cette année dans les plus beaux paysages naturels et agricoles de Suisse.

Des projets très variés

L'an dernier, 185 bénévoles ont offert près de 925 journées de travail sur leur temps libre aux 22 projets réalisés. Un programme diversifié attend une nouvelle fois les participants en 2024. Qu'il s'agisse de débroussailler des prairies fleuries et d'installer une clôture pour protéger une source du piétinement du bétail près des Diablerets (VD), de rénover un mur de pierre sèche à Bettmeralp (VS) ou de contribuer à la sauvegarde du lys des Alpes et de plusieurs variétés d'orchidées à Obermatten (GR), tous les passionnés de nature trouveront une activité à leur goût.

Découvrir ensemble la nature

Les missions s'effectuent en équipes de sept à douze personnes sous la conduite d'un professionnel. Les participants se familiarisent avec la faune et la flore, s'initient à des techniques artisanales comme la construction de murs en pierre sèche, partagent leurs



Pendant les vacances en faveur de la nature, les bénévoles mettent la main à la pâte pour protéger la nature et les paysages agricoles suisses. Photo : Fondation Action Environnement.

expériences et leurs découvertes. Le travail en plein air, la préparation des repas et les moments de convivialité sont autant d'occasions d'échanges enrichissants.

Une répartition équitable des coûts

Le coût de la semaine varie de 120 à 270 francs et couvre une partie des frais du projet, de l'hébergement et

de la nourriture. Fondation Actions Environnement et Pro Natura prennent en charge la plus grande part des coûts restants.

■ PRO NATURA

Programme et inscription :

vous trouverez le programme complet sur les sites en ligne de la Fondation Actions Environnement et de Pro Natura

LECTURE

Comment la Suisse est-elle devenue une puissance économique ?

Le dernier ouvrage de Cédric Humair apporte un éclairage historique sur cette énigme

La situation économique et politique actuelle de la Suisse a de quoi étonner. Pourquoi et comment ce petit pays résiste-t-il au processus d'intégration européenne ? Pourquoi la Confédération refuse-t-elle d'abandonner la neutralité, se privant de la protection de l'OTAN ? Comment expliquer son insolente réussite économique, qui la place en tête des classements mesurant la richesse et la productivité ? Le dernier ouvrage de Cédric Humair, intitulé *La Suisse et les Empires. Affirmation d'une puissance économique (1857-1914)*, a pour objectif d'esquisser des réponses à ces questions en mobilisant la perspective historique.

Le poids des relations extérieures

Né et domicilié à Saint-Imier, Cédric Humair enseigne l'histoire contemporaine à l'Université de Lausanne et à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. Il s'intéresse à la position de la Suisse dans le monde et souligne l'importance des relations extérieures dans la success story du pays. Après une première étude consacrée à la période 1813-1857 – *La Suisse et les puissances européennes. Aux sources de l'indépendance* –, son nouvel ouvrage se penche sur la deuxième moitié du 19^e siècle.

Créé en 1848, l'Etat fédéral permet de mener une politique extérieure plus active, plus efficace et plus indépendante des grandes puissances européennes. Si la neutralité inscrite dans les traités de 1815 reste le fil rouge de la politique extérieure, sa mise en œuvre est adaptée à l'évolution du contexte

41 Collection **Focus**
dirigée par **Alain Cortat**



Cédric Humair
La Suisse et les Empires
Affirmation d'une puissance économique (1857-1914)

Couverture de La Suisse et les Empires de Cédric Humair

européen. En réaction à la montée des nationalismes, la capacité de dissuasion militaire est renforcée. La crédibilité de l'armée suisse s'en trouve renforcée au sein des Etats-majors étrangers. Une politique extérieure plus dynamique est aussi engagée dans les domaines de l'humanitaire, des bons offices et de la coordination économique mondiale. De cet engagement international résulte un pouvoir considérable à l'égard des grandes puissances. Au final, la politique de neutralité se révèle payante. Elle permet non seulement de tenir le territoire suisse à l'écart des conflits armés, mais favorise encore l'expansionnisme économique en le libérant de toute entrave politique.

La construction d'un empire économique

La deuxième moitié du 19^e siècle constitue une période-clé pour comprendre le processus d'enrichissement de la Suisse. En 1914, la puissance économique acquise est déjà sans commune mesure avec la superficie et la population du pays. Profitant de la mondialisation du commerce et de l'intensification de l'impérialisme européen, les Suisses jettent les fondements d'un véritable empire économique d'envergure planétaire. L'expansion du commerce suisse s'accompagne d'un développement extraverti de l'industrie, du tourisme et des banques. A la veille de la guerre, la Suisse héberge autant de multinationales industrielles que la Belgique, les Pays-Bas, la Suède et le Danemark réunis. Quant à sa place financière, elle se

profile comme une plaque tournante des capitaux internationaux. Les fortunes étrangères venues s'y réfugier alimentent un flux d'investissements s'écoulant dans le monde entier.

La Suisse change de statut

La période de 1857 à 1914 se caractérise ainsi par une formidable expansion de l'économie suisse et le renforcement du poids commercial, militaire et diplomatique de la Confédération. Il en résulte un changement de statut au sein de la communauté internationale. De petit Etat neutre indépendant en 1857, la Confédération suisse s'affirme à la veille du premier conflit mondial comme une petite puissance, en particulier sur le plan économique.

Pour toutes et tous

Publié chez Alphil dans la collection Focus, le livre s'adresse à un très large public. Il peut être commandé en ligne (<https://www.alphil.com/250-humair-cedric>) ou acheté en librairie. Il est également vendu au kiosque de la sandwicherie Aux Délices à Saint-Imier. ■ CH

16 communes
1 FADC

www.bechtel-imprimerie.ch/feuilles-davis/

RECETTES D'ICI

Menu de Pâques



Panna cotta piquante aux carottes



INGRÉDIENTS

Panna cotta
1 cs huile d'olive
1 petit oignon haché finement
1 peperoncino, graines éliminées et émincé finement
1 carotte (100 g environ) pelée et émincée
3 dl bouillon
1 dl crème entière (35 %)
½ cc agar-agar*
Sel
Poivre du moulin

Vinaigrette
4 cs vinaigre balsamique blanc
2 cs bouillon de volaille
1 pointe de couteau de safran en poudre
Sel
Poivre du moulin
3 cs huile de colza
1 carotte moyenne pelée et coupée en très petits dés
1 botte de ciboulette ciselée

Finitions
12 brins de ciboulette

*l'agar-agar est un gélifiant végétal. On le trouve en grande surface.

PRÉPARATION

Panna cotta: chauffer l'huile d'olive dans une poêle et y faire revenir l'oignon, le peperoncino et la carotte émincée pendant 2-3 minutes. Mouiller avec le bouillon, porter à ébullition et laisser mijoter jusqu'à tendreté, à couvert (env. 20 minutes).

Mixer le tout. Passer au travers d'une passoire et mesurer 4 dl de cette purée. Les reverser en casserole. Mélanger la crème et l'agar-agar, ajouter à la purée de carottes. Porter à ébullition en remuant et laisser bouillir 2 minutes, toujours en remuant.

Assaisonner avec sel et poivre du moulin. Verser dans 4 moules et laisser refroidir. Couvrir et laisser prendre 2 heures au frais.

Vinaigrette: dans une petite casserole, verser le vinaigre, le bouillon, le safran, le sel et le poivre. Tiédir à feu moyen. Hors du feu, ajouter l'huile, les carottes en petits dés et la ciboulette ciselée. Mélanger et rectifier l'assaisonnement si nécessaire.

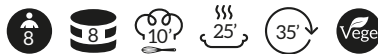
Finitions: démouler les panna cottas sur 4 assiettes en les plongeant rapidement dans de l'eau chaude et en décollant le bord à l'aide d'un couteau. Verser un peu de vinaigrette autour et décorer avec quelques brins de ciboulette.

Panna cotta piquante aux carottes

Noisettes d'agneau en croustille de pommes de terre
Purée de petits pois

Petits pots de crème espresso
Tuiles aux amandes

Petits pots de crème espresso



INGRÉDIENTS

Crème
3 dl lait entier
2 dl crème entière (35%)
3 cs café lyophilisé
2 œufs
4 jaunes d'œufs
100 g sucre

Finitions (facultatif)
1 dl crème entière (35 %)
1 cc café lyophilisé

PRÉPARATION

Crème: dans une mesure, bien mélanger tous les ingrédients. Filtrer le mélange au travers d'une passoire et le verser dans 8 tasses à café.

Deux méthodes de cuisson: cuisson au four à vapeur à 90°C pendant 25-30 minutes. Le centre doit rester tremblotant. Cuisson au bain-marie déposer les tasses dans un grand plat à gratin et verser de l'eau jusqu'au ¾ de la hauteur des tasses. Pocher à 160°C pendant 25-30 minutes. Le centre doit rester tremblotant.

Laisser refroidir. Recouvrir d'un papier film puis réserver au frais jusqu'au moment de servir.

Finitions: au moment de servir, fouetter la crème en chantilly, la verser dans une poche à douille munie d'une douille lisse ou cannelée. Dresser une rosette de chantilly sur les crèmes puis saupoudrer un peu de café lyophilisé écrasé.



Tuiles aux amandes



INGRÉDIENTS

Pâte
2 blancs d'œufs
1 pincée de sel
100 g sucre
1 orange, le quart du zeste râpé
35 g farine
50 g beurre liquide, refroidi
75 g amandes en copeaux

PRÉPARATION

Pâte: dans une terrine, débattre légèrement avec une fourchette les blancs d'œufs avec la pincée de sel. Ajouter le reste des ingrédients. Mélanger.

Préchauffer le four à 200° C.

Sur plusieurs papiers de cuisson, dresser à l'aide d'une cuillère à café des petits tas de pâte (10-12 par plaque) et aplatir à l'aide d'une fourchette mouillée.

Cuisson: env. 6 minutes au milieu du four, une portion à la fois.

A la sortie du four, cintrer immédiatement les tuiles sur un rouleau à pâte.

Conserver les biscuits dans une boîte.

Noisettes d'agneau en croustille de pommes de terre



D'après une recette de Frédy Girardet

INGRÉDIENTS

Sauce
5 dl vin rouge
0,5 dl Porto rouge
1 cc purée de tomates
80 g beurre ramolli
Sel
Poivre du moulin
Ev. sucre

Viande
2-3 filets d'agneau
Sel
Poivre du moulin
1 œuf battu
3 cs farine
2 cs huile pour la cuisson ou beurre à rôtir

Croustille
2 grandes pommes de terre Bintje
1 petite gousse d'ail pressée

PRÉPARATION

Sauce: verser le vin dans une casserole, le porter à ébullition et le laisser réduire à 1 dl, à feu moyen. Ajouter le Porto et la purée de tomates. Mélanger et réserver sur la plaque éteinte.

Croustille: peler et couper les pommes de terre en julienne. Déposer dans une terrine. Ajouter l'ail, le persil, le thym, le sel et le poivre du moulin.

Viande: couper les filets en morceaux de 6 cm environ. Les assaisonner et les passer dans l'œuf puis dans la farine. Les entourer avec la julienne de pommes de terre.

Préchauffer le four à 80°C et y glisser un plat.

Cuisson: chauffer l'huile dans une poêle. Ajouter les noisettes d'agneau et les faire dorer à feu assez fort, 2-3 minutes de chaque côté. Déposer dans le plat préchauffé et glisser au four à 80°C, le temps de terminer la sauce.

Sauce: donner un bouillon à la sauce. Baisser le feu au minimum et incorporer le beurre par petits morceaux, en fouettant. La sauce ne doit plus bouillir. Assaisonner de sel et de poivre du moulin. Si la sauce est trop acide, l'équilibrer en ajoutant 1-2 pincées de sucre.

Purée de petits pois



INGRÉDIENTS

10 g beurre
1 oignon haché
1 gousse d'ail pressée
500 g petits pois surgelés, légèrement décongelés
2,5 dl bouillon de volaille
20 g beurre
Sel
Poivre du moulin

PRÉPARATION

Purée: chauffer le beurre dans une casserole. Y faire suer l'oignon et l'ail. Ajouter les petits pois et poursuivre la cuisson pour 2 minutes. Mouiller avec le bouillon, porter à ébullition. Baisser le feu, couvrir et laisser mijoter pendant 15 minutes. Ajouter le beurre et mixer la préparation. Passer à travers une passoire afin d'éliminer les peaux. Remettre en casserole, assaisonner avec sel et poivre du moulin.



Les ingrédients sont disponibles chez les producteurs ou commerçants locaux



En salles

AU CINÉMATOGAPHE À TRAMELAN

ARTHUR THE KING

VENDREDI 22 MARS, 18 H
SAMEDI 23 MARS, 21 H
DIMANCHE 24 MARS, 20 H

De Simon Cellan Jones avec Mark Wahlberg, Nathalie Emmanuel, Simu Liu. Un capitaine d’une équipe suédoise de course d’aventure rencontre un chien errant blessé travers la jungle équatorienne. Il parvient à l’amadouer et l’animal se met à le suivre sur les terrains les plus difficiles de la planète. L’homme souhaite ramener son nouveau partenaire en Suède. *Un beau film d’aventure émouvant qui tient en haleine. Il redéfinit ce que signifient vraiment la victoire, la loyauté et l’amitié.* Durée 1h46, âge 8 ans, français.

OPÉRATION PORTUGAL 2: LA VIE DE CHÂTEAU

VENDREDI 22 MARS, 20 H 30
MARDI 26 MARS, 20 H 15

De Frank Cimièrre avec D’ Jal, Grégoire Bonnet. Hakim alias Joaquim, notre policier maladroït et gaffeur est de retour! Il doit déjouer les plans d’un promoteur véreux: le comte de Neuville. Avec ses amis, il infiltre le Château du Comte mais doit en plus préparer son mariage avec Julia, à qui il a caché sa mission. Rien ne se passe comme prévu et Hakim et sa bande de pieds nickelés, dépassés, vont aller de catastrophes en catastrophes. Il va alors entrer dans une course folle pour réussir sa mission et sauver son couple. *Un film déjanté et drôle! Du rire garanti!* Durée 1h34, âge 10 ans, français.

ADIEU PHILIPPINE

SAMEDI 23 MARS, 18 H
CINÉ-MATHÉQUE

De Jacques Rozier avec Jean-Claude Aimini, Yveline Cery. Paris, 1960. Michel doit bientôt partir en Algérie pour faire son service. En attendant, il travaille comme machiniste à la télévision, ce qui lui permet de faire croire aux filles qu’il est une vedette. C’est ainsi qu’il séduit Juliette et Liliane, deux amies inséparables comme les amandes philippines. Les jeunes femmes, qui aimeraient le voir échapper au service militaire, essayent de l’aider à percer dans le cinéma, sans pour autant savoir qui sera l’élue de son cœur. *Aujourd’hui, toujours le même charme, la même audace, le même humour: à chérir sans entraves.* Durée 1h46, âge 16 ans, français.

DUNE: PART TWO

DIMANCHE 24 MARS, 16 H 30

De Denis Villeneuve avec Timothée Chalamet, Rebecca Ferguson, Léa Seydoux. Dans la 2^e partie, Paul Atreides s’unit à Chani et aux Fremen pour mener la révolte contre ceux qui ont anéanti sa famille. Hanté par de sombres prémonitions, il se trouve confronté au plus grand des dilemmes: choisir entre l’amour de sa vie et le destin de l’univers. *Une réussite miraculeuse. Un blockbuster spectaculaire, intelligent, d’une beauté époustouflante et d’une ambition rare! A voir absolument!* Durée 2h46, âge 12 ans, français.

SCANDALEUSEMENT VÔTRE

LUNDI 25 MARS, 18 H
MERCREDI 27 MARS, 20 H 15 **VOST**

De Thea Sharrock avec Olivia Colman, Jessie Buckley. Littlehampton, 1920. Lorsque Edith Swan commence à recevoir des lettres anonymes truffées d’injures, Rose Gooding, sa voisine irlandaise à l’esprit libre et au langage fleuri, est rapidement accusée des crimes. Toute la petite ville, concernée par cette affaire, s’en mêle. L’officière de police Gladys Moss, rapidement suivie par les femmes de la ville, mène alors sa propre enquête: elles soupçonnent que quelque chose cloche et que Rose pourrait ne pas être la véritable coupable, victime des mœurs abusives de son époque. *Un film drôle, touchant et profond. Bien écrite et parfaitement rythmée, cette brillante insurrection féminine est portée par un casting cinq étoiles. Un corbeau britannique truculent!* Durée 1h42, âge 8 ans, français.

LES GIACOMETTIS

LUNDI 25 MARS, 20 H 15 **VOST**

De Susanna Fanzun. Le Val Bregaglia dans les Grisons, une région montagneuse rude et mystérieuse, a donné naissance à une dynastie d’artistes d’exception: les Giacometti. Du père Giovanni, un impressionniste de la première heure, jusqu’aux enfants Alberto, Diego, Ottilia et Bruno, ils ont tous été dotés d’un talent artistique remarquable. Le plus célèbre parmi cette fratrie, Alberto, sculpteur, peintre et graveur, a révolutionné le monde de l’art avec ses sculptures aux silhouettes longilignes. Annetta, mère sévère et source de stabilité au sein des siens, a tenu la famille de l’intérieur. La vie familiale intense, sertie par l’écrin austère de ce pays alpin, a créé les conditions particulières pour l’envol et la première floraison artistique des Giacometti. L’ouverture, l’échange avec d’autres cultures et la vie dans des grandes villes ont façonné leurs vies et leurs œuvres. *Le destin extraordinaire de cette famille d’artistes!* Durée 1h42, âge 10 ans.

AU ROYAL À TAVANNES

KARAOKÉ

VENDREDI 22 MARS, 20 H
SAMEDI 23 MARS, 21 H
DIMANCHE 24 MARS, 17 H

De Stéphane Ben Lahcene avec Michèle Laroque. Après une soirée pleine d’excès, Bénédicte, célèbre chanteuse d’opéra, voit sa carrière s’écrouler. Fatou, femme de chambre dans le palace où elle vit, est la seule à lui tendre la main. Fatou qui est passionnée de karaoké a une idée derrière la tête: convaincre Bénédicte de participer au grand concours national de karaoké. La parfaite maîtrise vocale de l’une et la ténacité de l’autre pourraient bien faire des étincelles et les amener très loin. Durée 1h29, âge 10 ans, français.

DUNE: PART TWO

SAMEDI 23 MARS, 17 H

Voir sous Cinématographe, Tramelan.

BOLERO

MARDI 26 MARS, 17 H 45

De Anne Fontaine avec Raphaël Personnaz, Doria Tillier, Jeanne Balibar. En 1928, alors que Paris vit au rythme des années folles, la danseuse Ida Rubinstein commande à Maurice Ravel la musique de son prochain ballet. Tétanisé et en panne d’inspiration, le compositeur feuillette les pages de sa vie - les échecs de ses débuts, la fracture de la Grande Guerre, l’amour impossible qu’il éprouve pour sa muse Misia Sert. Ravel va alors plonger au plus profond de lui-même pour créer son œuvre universelle, le Boléro. *Un voyage envôûtant à travers la passion musicale de Maurice Ravel.* Durée 2h, âge 10 ans, français.

KUNG FU PANDA 4

MERCREDI 27 MARS, 15 H 30
JEUDI 28 MARS, 16 H

De Mike Mitchell. Après trois aventures dans lesquelles le guerrier dragon Po a combattu les maîtres du mal les plus redoutables grâce à un courage et des compétences en arts martiaux inégalés, le destin va de nouveau frapper à sa porte pour... l’inviter à enfin se reposer. Plus précisément, pour être nommé chef spirituel de la vallée de la Paix. Cela pose quelques problèmes évidents. Premièrement, Po maîtrise aussi bien le leadership spirituel que les régimes, et deuxièmement, il doit rapidement trouver et entraîner un nouveau guerrier dragon avant de pouvoir profiter des avantages de sa prestigieuse promotion. Pire encore, il est question de l’apparition récente d’une sorcière aussi mal intentionnée que puissante, Caméléone, une lézarde minuscule qui peut se métamorphoser en n’importe quelle créature, et ce sans distinction de taille. Or Caméléone lorgne de ses petits yeux avides et perçants sur le bâton de sagesse de Po, à l’aide duquel elle espère bien

pouvoir réinvoquer du royaume des esprits tous les maîtres maléfiques que notre guerrier dragon a vaincu. Po va devoir trouver de l’aide. Il va en trouver (ou pas?) auprès de Zhen, une renarde corsac, voleuse aussi rusée que vive d’esprit, qui a le don d’irriter Po mais dont les compétences vont s’avérer précieuses. Afin de réussir à protéger la Vallée de la Paix des griffes reptiliennes de Caméléone, ce drôle de duo va devoir trouver un terrain d’entente. Ce sera l’occasion pour Po de découvrir que les héros ne sont pas toujours là où on les attend. *Un film qui ravira petits et grands! Avec des scènes d’action spectaculaires! Un film à voir en famille.* Durée 1h34, âge 6 ans, français.

UNE VIE

MERCREDI 27 MARS, 18 H **VOST**

De James Hawes avec Anthony Hopkins, Jonathan Pryce. A l’âge de 29 ans, Nicholas Winton s’est engagé à sauver des enfants réfugiés de Tchécoslovaquie en les faisant sortir des camps de la mort d’Hitler pour les mettre en sécurité dans des familles d’accueil britanniques. Il a réussi à sauver 669 enfants avant que la guerre n’éclate. Un demi-siècle plus tard, Nicholas Winton retrouve les enfants qu’il a sauvés et qui sont aujourd’hui adultes. *Un film bouleversant porté par une prestation poignante de Anthony Hopkins!* Durée 1h49, âge 12 ans.

ECOSSE

JEUDI 28 MARS, 19 H

CAP SUR LE MONDE, EN PRÉSENCE DU CONFÉRENCIER

De Vincent Halleux. Evoquer l’Ecosse, c’est s’immerger dans un univers grandiose, sauvage et varié. Ce petit pays, peu peuplé, a largement contribué à l’épanouissement de la civilisation. Terre de brumes et de mystères, son histoire fascine. Souvenons-nous de Marie Stuart, Reine d’Ecosse par la naissance et de France par le mariage.

Les routes d’exception y sont nombreuses, elles vous révéleront des sentiments très puissants. Le sud est poétique, le centre innovant, et le nord sublime. Edimbourg est la capitale économique et touristique, Glasgow la métropole industrielle. Elles sont toutes deux aussi différentes que passionnantes, habitées par le génie créatif des Ecossais. Trois mille châteaux entretiennent les légendes. Plusieurs parcs nationaux, habillés par une fourrure végétale, se parent de leurs plus beaux atouts chaque saison. L’Ecosse possède des ressources naturelles inépuisables, l’or bleu des lacs et des rivières, l’or noir du pétrole et l’or jaune de l’élixir de vie: le whisky. Elle s’affirme comme pionnière dans l’utilisation des énergies vertes comme celle issue des vagues de la mer. *Avant de devenir explorateur, Vincent Halleux s’exprime dans différents domaines de l’image; publicitaire, sportive, et artistique. Le documentaire permet de combiner plusieurs aspects du métier de photographe-camera-man, et d’éviter ainsi le choix cornélien de la spécialisation.* Aussi étonnant et rare que cela puisse paraître, il a toujours été fasciné tant par les villes que par les grands espaces naturels. *Ce n’est pas antinomique et ses nombreux documentaires en sont la preuve. Barcelone, Bruxelles et Venise, l’Orient et les grandes cités antiques deviennent incontournables pour cet explorateur. Après Angkor-Vat l’ancienne capitale khmère, Thèbes en Egypte, Mohenjo-Daro au Pakistan, il suit les pas d’Alexandre Le Grand en Turquie, et rend hommage aux peuples de la Mésopotamie. Vincent Halleux démontre ensuite que l’on peut aussi aimer vivre en ville comme à Londres et sa curiosité l’emmène rapidement chez le voisin écossais. L’authenticité des paysages des Highlands et la chaleur de ses habitants lui procurent alors un immense bonheur.* Durée 2h, âge pour tous, français.

Jeux

Sudoku inscrivez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case, chaque chiffre ne peut apparaître qu’une fois dans chaque colonne et chacun des neuf blocs de 3 x 3. **Mot mêlé** rayez dans la grille tous les mots de la liste. Ils peuvent se croiser et se lire en tous sens: de haut en bas et vice versa, de droite à gauche et inversement ainsi qu’en diagonale.

				1				
				8	6			1 3 2
6								9
7		2				1		
				6		7		
				3				8
								6
		1						
5	3	8			9	2		
						8		

O	T	U	Q	D	S	X	S	P	T	Q	N	K	M
P	N	K	E	N	I	O	T	N	A	O	M	S	J
B	E	Z	E	V	I	L	A	D	T	Z	T	E	Z
U	L	A	J	K	V	V	R	O	P	E	X	Q	X
B	O	R	F	C	I	E	C	V	Q	U	N	X	T
H	I	R	H	U	S	S	H	N	Y	Z	A	A	Q
E	V	I	S	S	E	L	T	T	N	G	T	G	M
J	T	V	E	T	N	R	E	I	L	I	O	V	J
G	C	E	U	M	A	T	I	S	S	E	U	U	C
O	N	R	H	J	A	L	N	Q	A	C	S	L	Z
B	W	C	M	E	Q	N	E	R	S	Z	Z	N	O
A	R	N	K	N	O	K	B	G	L	G	C	K	T
W	E	K	B	E	J	R	W	N	V	J	K	T	I
P	M	Y	A	R	H	U	Z	R	U	R	D	Z	W

ADRESSE
ANTOINE
ARRIVER

COTON
LESSIVE
MANET

MATISSE
RENE
SUIVANT

TATI
VIOLENT
VOILIER

histoire familiale. Para No Olvidar est un hommage poétique à José Gabay, évoquant la mémoire de l’émigration après le coup d’Etat de 1973 en Uruguay. Un premier film intime, où la cinéaste questionne les ambiguïtés du déracinement et la préservation des liens familiaux malgré la distance géographique. Durée 1h02, âge 16 ans.

KUNG FU PANDA 4

MERCREDI 27 MARS, 14 H
JEUDI 28 MARS, 16 H 30

Voir sous Cinématographe, Tramelan.

RACONTE-MOI LA TRISOMIE

MERCREDI 27 MARS, 20 H

De Steven Willemin. La Trisomie21 racontée par des personnes touchées par ce syndrome, voilà l’ambition de ce documentaire. Si le titre peut paraître stigmatisant, le but est tout autre.

L’idée est que l’on puisse découvrir qu’une personne se définit par elle-même et non par une appellation. Au travers d’un voyage touchant et profond avec des personnes de différents âges et évoluant dans différents contextes, ce long métrage présente la différence comme une force, une beauté et non comme un danger! Durée 1h12, âge 6 ans, français.

BOLERO

JEUDI 28 MARS, 20 H

Voir sous Cinématographe, Tramelan.

Programme et réservations



Solutions Ci-dessus, les solutions du dernier numéro.

1	6	9	3	2	4	5	8	7
5	3	8	6	1	7	4	2	9
4	7	2	8	5	9	1	6	3
3	2	1	9	8	5	6	7	4
6	5	4	2	7	1	9	3	8
9	8	7	4	3	6	2	5	1
7	9	3	1	6	2	8	4	5
2	1	5	7	4	8	3	9	6
8	4	6	5	9	3	7	1	2

© sudoku 170247

	A	S		O					
M	O	D	U	L	A	T	E	U	R
D	E	M	I	C	A	R	R	E	
E	L	O	I	R	A	S	E		
E	S	O	N	L	E	B	V		
	G	E	A	I	L	U	E		
A	M	E	S	T	R	E	S		
O	B	I	S	E	A				
S	T	A	E	L	Z	O	N	E	
I	N	S	E	E	E	T	C		
	F	E							

MATINEE

Rubrique offerte par



Découvrez ce qu'il se trame...



imprimerie bechtel sa

Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 18 18

Grand Chasseral imprimé en suisse



CLUB DES PATINEURS DE SAINT-IMIER

Une soirée inoubliable

Ce vendredi, à partir de 19 h 34, nous vous convions à notre tant attendu gala d'anniversaire des 90 ans de notre club

C'est le moment où chaque membre du club, qu'il soit patineur, bénévole, membre du comité ou du staff, a mis tout son cœur et son énergie pour offrir une soirée mémorable à tous. Des semaines de travail acharné ont été nécessaires pour présenter un spectacle à la hauteur des attentes, où chacun pourra exhiber les progrès accomplis cette saison.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude envers toutes les personnes qui ont apporté leur aide précieuse dans les préparatifs. Leur contribution a été essentielle pour que chaque détail, chaque décor soit

parfaitement orchestré, afin de créer une ambiance magique pour tous les participants. Sans eux, cette fête ne pouvait tout simplement pas avoir lieu.

Après le gala, l'aventure sur la glace se poursuivra ! Pendant deux heures, la patinoire sera ouverte à tous ceux qui souhaitent prolonger la soirée dans une atmosphère conviviale et joyeuse. Alors, n'oubliez pas de prendre vos patins et de nous rejoindre pour cet après-gala sur la glace (pas de location de patins possible).

Cette soirée promet d'être exceptionnelle, et nous sommes impatients de la partager avec vous tous. Venez

nombreux et préparez-vous à vivre des moments de grâce et de magie sur la glace, à l'image de nos talentueux patineurs.

L'ouverture des portes est prévue à partir de 18 h 30, et tout au long de la soirée, deux montres seront tirées au sort parmi le public. De plus, vous pourrez profiter de la petite restauration ainsi que d'un bar ouvert pour agrémenter votre expérience lors du gala. ■ FS

Vendredi 22 mars, 19 h 34, Clientis Arena
Enfants : gratuit ; étudiants : 8 francs ; adultes : 10 francs

CLUB ATHLÉTIQUE DE COURTELARY

Championnats jurassiens de cross

Le Cross du Raimeux qui comptait aussi pour les championnats jurassiens de cross a eu lieu dimanche 17 mars à Belprahon



Eloane Costoya

Une toute petite équipe du CAC a fait le déplacement dans les environs de Moutier pour y disputer cette course.

Nos deux jeunes filles inscrites, Eloane Costoya et Louane Ehrmanne participaient pour la première fois dans leur nouvelle catégorie filles U12.

Par un temps frais et humide et sur un terrain gras, mais très praticable, toutes les deux ont fait une excellente course. Sur la distance de 1000 m, Eloane a très bien géré sa course en restant toujours placée derrière trois autres concurrentes. Dans la dernière montée qui faisait mal aux jambes, Eloane a fait profiter sa vitesse pour franchir la ligne d'arrivée en troisième position. Au final ce fut un beau podium et le gain d'une jolie coupe.

Sa copine Louane a elle aussi fait une belle course et à l'arrivée elle termine dans le peloton, satisfaite et heureuse d'avoir participé.



Louane Ehrmanne et Eloane Costoya

Bravo à toutes les deux et merci à leurs familles d'avoir fait le déplacement pour encourager ces jeunes filles. ■ AKS

CLUB DE LUTTE DE LA VALLÉE DE TAVANNES ET ENVIRON

Cours de lutte et premières palmes



Les lutteurs de Tavannes observent Damian Gehrig dans son travail au sol

Début mars, le Club de lutte de la vallée de Tavannes et environs (CLT) a eu l'honneur d'accueillir dans son local Damian Gehrig, couronné fédéral en 2016, à l'occasion de son

cours annuel de lutte. Dans un tout autre style que le roi Kilian Wenger, invité l'année passée, l'Emmentalois de 31 ans a présenté quelques prises peu connues à la vingtaine d'actifs

et jeunes lutteurs présents. Ne faisant pas partie des plus costauds, le membre du club de Sumiswald a notamment montré quelques ruses pour prendre le meilleur sur des adversaires plus puissants. Les lutteurs du Jura bernois ont essayé de mettre ses conseils en pratique lors des fêtes de Corcelles NE et d'Oberdiessbach.

Dans le canton de Neuchâtel, les espoirs Tom Burkhalter et Mirco Tschan ont effectué de bons débuts chez les actifs lors d'une fête remportée par le Seelandais des Près-d'Orvin Matthieu Burger. Jérémy Tschanz n'a quant à lui pas démérité dans l'Emmental avec 3 victoires, une passe nulle et deux défaites contre des lutteurs couronnés. Les jeunes Adrian Burger, Noa Ferreira et Loris Zeller sont rentrés de leurs déplacements avec leurs premières palmes de la saison. ■ CLT

CLUB DES PATINEURS DE SAINT-IMIER

Des exploits sur la glace

Dimanche dernier, à Tramelan, deux de nos patineuses ont défié la glace et ont brillamment réussi leurs tests SIS

Le club adresse ses plus sincères félicitations à Jade Magri pour avoir validé sa 6° SIS, ainsi qu'à Camille Magri pour avoir franchi avec

brio sa 5° SIS. Leurs efforts et leur détermination ont été récompensés, et nous sommes fiers de leur réussite. ■ FS



Jade et Camille accompagnées de leur professeure Nathalie

BOCCIA CLUB CORGÉMONT

Tournoi du 16 mars

Un tournoi Master tripléte a été organisé le samedi 16 mars dans nos locaux et a remporté un beau succès. Les joueurs ont pu profiter des nouvelles lampes led qui ont été installées à la place des néons, les boules se voient ainsi beaucoup mieux.

Les résultats du tournoi sont : 1^{er} UBB-BCN : M. Zenga, S. Tami, A. Cortina ; 2^e place : BC Couvet : V. Coco, M. Rota, M. Rocha ; 3^e BC Corgémont : C. Scarascia, V. Trevisan, T. Verdecchia ; viennent ensuite BC Amical ; S. Calogiuri ; BC Basel ; G. Lusardi ; BC Neuchâtel ; A. Petese. A la fin du tournoi, tous ont pu se régaler avec de délicieux filets de perches, des frites et de la salade dans un moment de franche camaraderie.

Comité 2024

Le comité actuel est composé ainsi : président : S. Desilvestri ; vice-président : Domenico Di Iullo ; chef technique : Valter Trevisan ; secrétaire : Daniel Gugel ; caissière : Françoise Vuille ; responsable bâtiment : Luciano Eleuterio ; responsable presse : Corine Ungaro ; responsable buvette : Rosemarie Kaufmann. ■ CU



PRO SENECTUTE

Randonnée

Mardi 26 mars Les Enfers face à la France
Rendez vous : 14 h, Les Enfers, école. Temps de marche : environ 2 h 45. Dénivelé : 200 m. Difficulté moyenne. Responsable et inscription : Annemarie Willemin, 078 858 92 75.

Jeudi 28 mars Les Côtes Rendez vous : 14 h, gare du Noirmont. Temps de marche : environ 2 h 30. Dénivelé : 200 m. Difficulté élevée. Responsable et inscription : Didier Affentranger, 079 652 25 94.

Gymnastique

Sélection de cours de gym dans lesquels il reste encore des places : lundis de 9 h à 10 h à La Chaux-de-Fonds ; mardis de 15 h 15 à 16 h 15 à Travers ; jeudis de 17 h 30 à 18 h 30 à Hauterive. Inscription : 032 886 83 02.

Danse

Danse assise : jeudis de 14 h à 15 h à Diesse
Danser et bouger en musique tout en étant assis sur une chaise. Possible également en fauteuil roulant. Inscription : 032 886 83 86.

■ PRO SENECTUTE

L'avez-vous lue ?

La Feuille d'Avis du District de Courtelary, c'est chaque vendredi

Agenda

VENDREDI 22 MARS

- EJE Saint-Imier, 15 h 15-21 h 30, enfants 6H, création de bougies
- Vernissage de l'exposition de peintures de Gui, Espace noir, Saint-Imier, 19 h
- Gala de patinage du CPSI, Clientis Arena, Saint-Imier, 19 h 34
- Concert de la chorale du Gymnase de Bienne et du Jura bernois, salle Wyttenbach, Bienne, 20 h

SAMEDI 23 MARS

- Match au loto en faveur de la course des personnes âgées, halle de gym, Renan, 20 h
- Carnaval des enfants, Saint-Imier, dès 12 h
- Soirée Vintage, salle de spectacles, Saint-Imier, 22 h
- Spectacle Jazz Dance Corgémont, 20 h
- Soirée vocale et théâtrale, chorale ouvrière, salle de la Marelle, Tramelan, 20 h
- Concert fanfare Harmonie et EMJO, cantine sous les Roches, Orvin, 19 h
- Portes ouvertes, bibliothèque, Villeret, de 14 h à 17 h
- Marché printanier, centre paroissial, Tramelan, dès 9 h
- Concert de la chorale du Gymnase de Bienne et du Jura bernois, salle Wyttenbach, Bienne, 20 h

DIMANCHE 24 MARS

- Spectacle Jazz Dance Corgémont, 16 h
- Animation de Pâques pour les enfants, hospice Le Pré-aux-Bœufs, de 13 h 30 à 16 h 30
- Chasse aux œufs, préau de l'école, Courtelary, 10 h 45 (enfants 0-12 ans)

MARDI 26 MARS

- Après-midi jeux organisé par AABA, chez Peppe Pizza, Orvin, 14 h-17 h

MERCREDI 27 MARS

- EJE Saint-Imier, 14 h-18 h, enfants 6H, quizz sur Kahoot
- Maison d'ici et d'ailleurs Saint-Imier, 13 h 30-17 h 30 enfants 2H, animations et jeux
- Sérénade enchantée, violon et chant, organisée par AABA, église, Péry, 17 h-18 h 15
- Conférence de l'Université des aînés de Bienne, 14 h 15, Aula de l'Ecole primaire de la Poste, Bienne : *Les cryptomonnaies, comment cela fonctionne ?* par le Prof. Jacques Savoy
- Chasse aux œufs, CEPC, Courtelary, 14 h

JEUDI 28 MARS

- EJE Saint-Imier, 15 h 15-18 h 30, enfants 6H, jeux en bois
- jeudreLIVE, Solam Trio, CCL, St-Imier, 20 h

VENDREDI 29 MARS

- Chasse aux œufs, ancienne école de La Heutte, dès 14 h
- Concert AMC, Joseph Haydn, collégiale, Saint-Imier, 19 h

SAMEDI 30 MARS

- Cormoret, 11 h 30-18 h, enfants tous âges, l'EJE propose des jeux et dessins à la chasse aux œufs du village

EXPOSITIONS

- Exposition de photos de Romeo Verardi, restaurant de l'hôpital de Saint-Imier, jusqu'au 31 mars, lundi-vendredi: 8 h-17 h 30, samedi et dimanche: 9 h-17 h 30
- Exposition d'aquarelles de J. Ruellan de J.-M. Siebenthal, CIP, Tramelan, jusqu'au 28 mars. Lundi-vendredi 8 h-20 h, samedi 15 h-20 h
- Exposition de dessins, lithographies du dessinateur Francisque Poulbot, La Roseraie, Saint-Imier, 7 jours sur 7
- Exposition de peintures de Guillaume Vauthier, Espace noir, Saint-Imier, jusqu'au 21 avril, de 10 h à 22 h

Communes

Pour les horaires particuliers (fin d'année, vacances), veuillez vous référer aux avis ou aux sites internet.

AGENCE AVS

■ **DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8 h 30-12 h et 14 h-18 h, mardi-jeudi: 8 h 30-12 h, Grand-Rue 54, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 01 53, avs@pery-laheutte.ch.

ADMINISTRATIONS

■ **CORGÉMONT** Lundi: 8 h 30-11 h 30 et 17 h-18 h, mardi-jeudi: 8 h 30-11 h 30 et 16 h-17 h, vendredi: 8 h 30-11 h 30, Grand-Rue 15, 2606 Corgémont, 032 488 10 30, admin@corgemont.ch, www.corgemont.ch. ■ **CORMORET** Lundi: 15 h-18 h, mercredi: 14 h 30-16 h 30, jeudi: 9 h 30-12 h, Vieille-Route 1, 2612 Cormoret, administration: 032 944 15 13, mairie: 032 944 20 71, voyer: 079 381 68 60, contact@cormoret.ch, www.cormoret.ch. ■ **CORTÉBERT** Lundi et mardi: 10 h-12 h, jeudi: 10 h-12 h et 16 h-18 h, rue du Collège 3, 2607 Cortébert, 032 489 10 67, fax: 032 489 19 27, admin@cortebert.ch, www.cortebert.ch. ■ **COURTELARY** Lundi-jeudi: 7 h 30-11 h 45 (après-midis sur rendez-vous préalable), Grand-Rue 58, 2608 Courtelary, 032 944 16 01, admin@courtelary.ch, www.courtelary.ch. ■ **LA FERRIÈRE** Lundi: 16 h-18 h, mercredi et jeudi: 10 h-12 h; permanence téléphonique: lundi et jeudi: 9 h-12 h et 14 h-17 h, mercredi et vendredi: 9 h-12 h, , rue des Trois-Cantons 20, 2333 La Ferrière, 032 961 12 77, secrétariat: info@laferriere.ch, finances: commune@laferriere.ch, www.laferriere.ch. ■ **MONT-TRAMELAN** Lundi: 16 h-18 h, Métairie des Princes 13, 2723 Mont-Tramelan, 032 487 62 53, info@mont-tramelan.ch. ■ **ORVIN** Lundi: 16 h-18 h (permanence maire: 17 h 30-18 h 30), mercredi: 10 h 30-12 h, jeudi: 16 h-18 h, vendredi: 10 h 30-12 h, La Charrière 6, 2534 Orvin, 032 358 01 80, administration@orvin.ch, www.orvin.ch. ■ **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8 h 30-12 h et 14 h-18 h, mardi-jeudi: 8 h 30-12 h, Grand-Rue 54, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 01 50, commune@pery-laheutte.ch, www.pery-laheutte.ch. ■ **RENAN** Lundi: 8 h-12 h et 13 h 30-18 h 30, mardi-vendredi: 8 h-12 h, rue du Collège 5, 2616 Renan, 032 962 65 00, fax: 032 962 65 05, info@renan.ch, admin@renan.ch, www.renan.ch. ■ **ROMONT** Mercredi: 11 h-13 h et 16 h-18 h, route Principale 1, 2538 Romont, 032 377 17 07, info@romont-jb.ch, www.romont-jb.ch. ■ **SAINT-IMIER** Lundi et mercredi: 9 h-11 h 30 et 14 h-17 h, mardi: 14 h-17 h, jeudi: 14 h-18 h, vendredi: 9 h-16 h, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, CP 301, 032 942 44 24, fax: 032 942 44 90, info@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch. ■ **SAUGE** Mardi et jeudi: 15 h-17 h, Haut du Village 8, 2536 Plagne, 032 358 20 25, fax: 032 358 20 26, info@sauge-jb.ch, www.sauge-jb.ch. ■ **SONCEBOZ-SOMBEVAL** Lundi: 8 h-12 h et 16 h-18 h, mardi, mercredi et jeudi: 8 h-12 h et 16 h-17 h 30, vendredi: 8 h-12 h, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47, 032 488 33 00, fax: 032 488 33 01, secretariat@sonceboz.ch, www.sonceboz.ch. ■ **SONVILIER** Mardi et mercredi: 8 h-12 h, jeudi: 8 h-12 h et 13 h 30-17 h 30, permanence téléphonique: lundi, mardi, mercredi: 10 h-12 h, jeudi: 10 h-12 h et 13 h 30-15 h 30, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier, 032 941 11 20, fax: 032 941 19 73, administration@sonvilier.ch, www.sonvilier.ch. Crèche *Les Razmokets*: 032 940 14 86. Ecole de Sonvilier: 032 941 16 66. Ecole de Mont-Soleil *Aux Pruats*: 032 961 15 49. ■ **TRAMELAN** Lundi-mardi: 9 h-11 h 45 et 14 h-16 h 45, mercredi: 14 h-16 h 45, jeudi: 9 h-11 h 45 et 14 h-18 h, vendredi: 9 h-11 h 45 et 14 h-16 h, Hôtel de Ville, 2720 Tramelan, 032 486 99 99, fax: 032 486 99 80, www.tramelan.ch. ■ **VILLERET** Lundi-jeudi: 9 h-12 h, rue Principale 24, 2613 Villeret, 032 941 23 31, admin@villeret.ch, www.villeret.ch.

Loisirs

BIBLIOBUS UPJ

■ **CORGÉMONT** Mardi 9 avril: 15 h 15-17 h, gare. ■ **FRINVILLIER** Mardi 23 avril: 16 h 15-17 h, entrée du village. ■ **LA FERRIÈRE** Samedi 13 avril: 9 h 45-11 h 45, commune. ■ **ORVIN** Mardi 23 avril: 17 h 45-19 h 30, centre du village. ■ **PLAGNE** Vendredi 22 mars: 17 h 30-19 h 15, ancienne école primaire. ■ **ROMONT** Vendredi 22 mars: 16 h-17 h, entrée du village. ■ **SONCEBOZ** Mardi 26 mars: 16 h 30-19 h 30, commune. ■ **VAUFFELIN** Vendredi 22 mars: 14 h 30-15 h 30, place du village, www.bibliobus.ch.

BIBLIOTHÈQUES, LUDOTHÈQUE ET MÉDIATHÈQUES

■ **CORMORET Bibliothèque** Mardi: 17 h-18 h 30, collège, 2612 Cormoret. ■ **CORTÉBERT Bibliothèque** Mercredi: 13 h 30-14 h et 19 h 30-20 h, école, rez-de-chaussée, 2607 Cortébert. ■ **COURTELARY Bibliothèque** Lundi: 15 h-17 h 30, mardi: 17 h-19 h, jeudi: 15 h-16 h 30, vendredi: 9 h 30-10 h 30, collège, 2608 Courtelary. ■ **PÉRY-LA HEUTTE Bibliothèque** Mardi: 15 h 15-17 h 15, jeudi: 17 h-19 h, collège, 2603 Péry-La Heutte. ■ **SAINT-IMIER Bibliothèque régionale** Mercredi: 14 h-18 h, jeudi: 9 h-18 h, vendredi: 9 h à 19 h. Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages, rue du Marché 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 51 41, bibliotheque@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch/bibliothèque, catalogue en ligne: nouveautés. ■ **Ludothèque** Mercredi et vendredi: 15 h-18 h, rue du Marché 6, 2610 Saint-Imier, info@ludothèquesaintimier.ch, 077 456 82 00, www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludothèque. ■ **SONVILIER Bibliothèque** Lundi: 17 h 30-19 h 30, mercredi: 16 h-18 h, collège, 2615 Sonvilier. ■ **TRAMELAN Médiathèque du Centre interrégional de perfectionnement (CIP)** 1^{er} samedi du mois: 9 h-12 h, lundi-vendredi: 13 h-18 h, mercredi: 13 h-20 h, chemin des Lovières 13, 2720 Tramelan, 032 486 06 06, cip@cip-tramelan.ch, cip-tramelan.ch. ■ **VILLERET Bibliothèque** Mardi: 9 h-10 h et 15 h-18 h, jeudi: 18 h 15-19 h, rue principale 20, 2613 Villeret.

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

■ **LA TANNE Archives et Bibliothèque de la Conférence Mennonite Suisse** Visite guidée sur demande (15 francs par personne), chapelle du Jean Gui, Jean-Gui 53, 2720 Corgémont, 079 797 33 53, e.rm.geiser@bluewin.ch. ■ **SAINT-IMIER Centre jurassien d'archives et de recherches économiques (CEJARE)** Sur rendez-vous, en principe, lundi et mercredi: 9 h-17 h, rue du Midi 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 55 45, cejare@cejare.ch, www.cejare.ch. ■ **Mémoires d'Ici** Lundi et jeudi: 14 h-18 h, rue du Midi 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 55 55, contact@m-ici.ch, www.m-ici.ch.

CHOCOLATERIES

■ **COURTELARY Chez Camille Bloch** Parcours Découverte: mardi-dimanche 9 h 30-18 h (dernière entrée à 16 h 30). Le Shop et Le Bistrot: mardi-dimanche 9 h 30-18 h. La place de jeux: mardi-dimanche 9 h 30-18 h. Grand-Rue 21, 2608 Courtelary, 032 945 13 13, welcome@chez-camillebloch.ch, www.chezcamillebloch.ch. ■ **Christophe Chocolatier** Lundi-vendredi: 8 h 30-12 h 30 et 14 h-18 h 30, samedi: 8 h-16 h, dimanche: 10 h-12 h. Grand-Rue 48, 2608 Courtelary, 032 944 30 68, info@christophe-chocolatier.ch, www.christophe-chocolatier.ch.

GYMNASTIQUE

■ **CORGÉMONT** Gym Seniors: mercredi, dames 9 h-10 h, messieurs 10 h-11 h, mixtes 14 h-15 h, halle de La Combe, 2606 Corgémont, 079 105 40 34 (Danielle Beraldo). ■ **CORMORET** Gym des aînés Bel Automne: mardi 9 h-10 h 15, salle de gym, 2612 Cormoret, 032 944 18 02 (Fifi). Gym-parents: mercredi 10 h-11 h, salle de

gym, 2612 Cormoret, 079 713 01 84 (Catherine Huguélet). ■ **COURTELARY** Gym dames: lundi 19 h 30-20 h 30, salle de gym, 2608 Courtelary. Volley dames: mercredi 20 h-22 h, salle de gym, 2608 Courtelary, feminasportsfsc@gmail.com. Gym des aînés: mercredi 14 h-15 h, 032 944 18 02, salle de gym, 2608 Courtelary. ■ **ORVIN** Lundi: 16 h 30, halle, 2534 Orvin. ■ **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 14 h 15, halle de Péry, 2603 Péry-La Heutte. Fit Challenge: samedi ou dimanche (variable): 11 h-12 h, place rouge, 2603 Péry-La Heutte, 079 580 79 16, gratuit. ■ **PLAGNE** Lundi: 19 h 45 (sauf vacances scolaires), centre communal, 2536 Plagne. ■ **SONCEBOZ** Ladyfit (femmes): mardi 19 h 30-20 h 30, halle de gym, 2605 Sonceboz, ladyfitsonceboz@gmail.com, 60 francs/an, étudiantes 30 francs/an. ■ **VILLERET** Gym des aînés: lundi 17 h-18 h, halle de gym, 2613 Villeret.

JEUNESSE

■ **PÉRY-LA HEUTTE Centre Animation jeunesse (CAJ)** Mercredi: 13 h-19 h, jeudi: 13 h 30-18 h, vendredi: 15 h-21 h, centre communal, rue du Collège 10, 2603 Péry, 079 137 65 41, www.pery-laheutte.ch ■ **SAINT-IMIER Espace Jeunesse Erguël** Mardi: 16 h-18 h, accompagnement projet individuel ou de groupe jeunes de 10 à 20 ans. Mercredi: 14 h-18 h, animations (voir programme sur le site internet). Deux mercredis par mois: 13 h 30-17 h, animations pour enfants de la 2^e à 5^e Harmos, dans les locaux de la Maison d'ici et d'ailleurs, rue de La Chapelle 2, 2610 Saint-Imier, 2 francs par enfant (dates sur le site internet et réseaux sociaux). Jeudi: 15 h 15-18 h 30, animations (voir programme sur le site internet). Vendredi: 15 h 15-21 h 30, animations et un repas communautaire par mois (voir programme sur le site internet). Jeunes dès la 6^e Harmos jusqu'à 20 ans qui sont domiciliés à Renan, Sonvilier, Villeret, Cormoret, Courtelary et Saint-Imier. Rue d'la Zouc 1, 2610 Saint-Imier, 032 940 12 17, ☎ 077 481 71 34, espace-jeunesse@saint-imier.ch, 📍 espacejeunesse.derguel, 📞 espacejeunesseerguel, 📍 Espace Jeunesse D'Erguel eje 2610. ■ **TRAMELAN Action Jeunesse Régionale (AJR)** Jeudi: 16 h-18 h, vendredi: 17 h-21 h, rue du Pont 20, 2720 Tramelan.

MUSÉES

■ **ORVIN Maison des Sarrasins** Ouvert sur demande, entrée libre, au cœur du village, 2534 Orvin, 032 358 18 35, 032 358 17 27, erwinlechot@bluewin.ch. ■ **SAINT-IMIER Musée Longines** Lundi-vendredi: 9 h-12 h et 14 h-17 h, réservation recommandée, Les Longines 8, 2610 Saint-Imier, 032 942 54 25, www.longines.com/fr-ch/universe/museum. ■ **Musée de Saint-Imier** rue Saint-Martin 8, 2610 Saint-Imier, 032 941 14 54, musee@saint-imier.ch, www.musee-de-saint-imier.ch.

PATINOIRES

■ **SAINT-IMIER Clientis Arena** Beauregard 4, 2610 Saint-Imier, clientisarena.ch. ■ **TRAMELAN Zurich Arena** Les Lovières 11, 2720 Tramelan, 032 487 41 09.

PISCINES

■ **SAINT-IMIER Piscine d'Erguël** Ouverture de mai à septembre, sur le Pont 24, 2610 Saint-Imier, 032 941 28 42 (contact principal: commune de Saint-Imier, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, 032 942 44 56, info@saint-imier.ch, saint-imier.ch). ■ **SAINT-IMIER Piscine couverte** Fermée jusqu'à nouvel avis, elle reste accessible pour les écoles avec son bassin de 16 mètres de longueur sur 5 mètres de large, Beau Site 1, 2610 Saint-Imier. ■ **TRAMELAN Piscine du Château** Ouverture en mai, lundi-dimanche: 9 h-20 h (19 h dès le 21 août), fermeture en septembre, Chemin du Château 30, 2720 Tramelan, caisse et réservation écoles: 032 487 59 50, buvette: lundi-jeudi et dimanche: 9 h-23 h 30, vendredi-samedi: 9 h-00 h 30, 032 487 59 26.

SKI, RAQUETTES, MARCHE

■ **COURTELARY Ski club** Bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer! Gardiennage: 23 et 24 mars assurés par Claude-Alain Ganguillet et Jean-Jacques Ganguillet.

Services

CARTONS DU CŒUR

■ **JURA BERNOIS** Mercredi: 8 h 30-11 h 30, 079 656 36 00, dates de fermeture sur www.cartons-du-coeur-jb.ch.

NEZ ROUGE

■ **SUISSE** 0800 802 208, www.nezrouge.ch.

TABLE COUVRE-TOI

■ **SAINT-IMIER** Mardi: 10 h-10 h 45, 032 942 44 94, www.tischlein.ch.

Urgences

Ambulance 144

Centre antipoison 145

Feu 118

Police 117

DENTISTE DE GARDE

■ **JURA BERNOIS** 032 466 34 34.

DÉPANNAGE

■ **DISTRICT DE COURTELARY** 032 489 28 28 (centrale). ■ **Touring Club Suisse (TCS)** 0800 140 140.

HÔPITAUX

■ **Hôpital du Jura bernois** Moutier: 032 494 39 43, Saint-Imier: 032 942 24 22, www.hjbe.ch.

MÉDECINS DE GARDE

■ **DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE** 24 heures sur 24, 032 941 37 37. ■ **ORVIN, SAUGE ET ROMONT** 24 heures sur 24: 0900 900 024, www.cabinetdurgencesbienne.ch. ■ **TRAMELAN** 0900 93 55 55, en semaine: 18 h-8 h, samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24.

PHARMACIES DE GARDE

Changement de service le vendredi à 8 h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée. ■ **SAINT-IMIER** Du 22 au 28 mars: pharmacieplus du val-lon, 032 942 86 86. Dimanches et jours fériés: 11 h-12 h, 19 h 15-19 h 45. ■ **TRAMELAN** Du 22 au 28 mars: pharmacieplus Schneeberger, 032 487 42 48. Dimanches et jours fériés: 11 h-12 h, 18 h 30-18 h 45.

PSYCHIATRIE

■ **RÉGION BIENNOISE** Service pour personnes en détresse, les proches et les médecins, 0848 000 660, 24 heures sur 24 tous les jours de l'année.

SERVICES FUNÉBRES (PERMANENCE)

■ **VALLÉE DE TAVANNES Par8** 0848 77 88 88. ■ **VALLON DE SAINT-IMIER Paroisses réformées de l'Erguël** 0800 225 500.

SOINS À DOMICILE

■ **BAS-VALLON Service d'aide et de soins à domicile** route de Sonceboz 1, 2604 La Heutte, 032 358 53 53, téléphone national 0842 80 40 20, secretariat@sasdbasval-lon.ch, www.sasdbasvallon.ch. ■ **VALLON DE SAINT-IMIER Service d'aide et de maintien à domicile, soins en diabétologie** chemin des Pâturages 2, 2612 Cormoret, 079 439 28 95, samaidd@bluewin.ch, www.samaidd.com. ■ **Service d'aide et de soins à domicile** rue de Jonchères 60, 2610 Saint-Imier, 032 941 31 33, info@sasdoval.ch, www.sasdoval.ch.

Pour vous démarquer en un clin d'œil

Agence de communication

Graphisme / Site web / Campagne publicitaire / Création de stand / www.clin-d-oeil.net

Impressum

Journal d'annonces et d'information, 12500 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. **Editeur:** Imprimerie Bechtel SA, Bellevue 4, 2608 Courtelary. **Heures d'ouverture:** lundi-jeudi: 7 h 30-12 h et 13 h 30-17 h, vendredi: 7 h 30-12 h. **L'équipe** Rédacteur en chef: Stéphane Bechtel. Mise en pages: Coraline Bolle (responsable), Claude Sansonnens, Nathalie Rose, Maéva Lauber (apprentie). Correction et facturation: Nicole Loriot. Publicité: Franziska Bechtel. Impression: Druckzentrum Bern. Distribution: La Poste.

Contact: 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechtels-imprimerie.ch. **Tarifs:** rédactionnel: voir charte éditoriale (QR-code ci-dessus), annonces: www.bechtels-imprimerie.ch/tarifs/, abonnement annuel: 99 francs (TVA comprise). **Délais de remise des publications:** sport, paroisses, divertissement et utile: lundi soir. *Feuille Officielle du District de Courtelary:* mardi 12 h. Rédactionnel et annonces: mercredi 9 h. Adieux: mercredi 9 h ou sur demande.



HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

Le challenge Leuenberger, un tournoi auquel il faut participer



Une 14^e édition bien colorée



Le CP Berne (jaune), le HC Bienne (rouge), le HC Rivers (bleu), le podium du Challenge Leuenberger 2024

On l'a entendu souvent dans les trévas de la Clientis Arena lors du week-end dernier, le challenge Leuenberger mis sur pieds pour la 14^e fois est une bonne adresse. Ceci pour plusieurs raisons, d'abord parce que l'on joue beaucoup au hockey sur glace durant ces deux jours dédiés à la convivialité. Puis parce qu'il permet un échange culturel entre clubs venus de régions différentes. Ce tournoi incarne également le changement d'adversaires en faisant évoluer des équipes qui n'ont pas l'occasion de se rencontrer à l'accoutumée. Enfin, l'accueil réservé aux participants se veut attentionné pour que chacun y trouve ses moments de détente.

A la fin c'est toujours Berne qui gagne

Paraphraser cette expression, qui n'a plus sa valeur d'être en regard à une certaine équipe nationale de football, celle-ci colle parfaitement au Club des Patineurs de Berne. Les Oursons se sont imposés une quatrième fois

consécutivement en finale. Et comme l'année passée face au EHC Bienne Spirit, c'est sur le score de 5-2 que les petits joueurs de la capitale ont signé un nouveau succès. La troisième place revient aux Tessinois de Rivers (Ascona Valle Verzasca) qui ont pris le meilleur sur les GCK Lions.

Matteo Maruccia présent à la remise des prix

Orchestrée par Marc Leuenberger, c'est Matteo Maruccia qui a eu le plaisir de remettre les prix aux différents lauréats de cette 14^e édition. Pour la petite histoire, Matteo Maruccia est actuellement gardien au SC Lyss, mais il faisait partie de la seule équipe des Bats à avoir une fois gagné ce tournoi devenu prestigieux, c'était en 2011.

Le classement

1. SC Berne; 2. EHC Bienne Spirit; 3. HC Rivers; 4. GCL Lions; 5. Lausanne Academy; 6. HC Ambri-Piotta; 7. HCC Academy; 8. Sainti-Bats. ■ GDE



Le EHC Bienne n'a pas tout perdu, Mattia Albertini ayant remporté le prix du meilleur joueur du tournoi



Malgré leur dernier rang, les Bats de Saint-Imier ont gardé un éclatant sourire

Réclame

imprimerie
bechtel sa

Bellevue 4 | 2608 Courtelary | www.bechtel-imprimerie.ch

032 944 18 18 | info@bechtel-imprimerie.ch

La Feuille d'Avis
du District de Courtelary

032 944 17 56 | fac@bechtel-imprimerie.ch

TEAM VALLON

Reprise victorieuse pour les juniors C1

Le week-end passé a marqué l’heure de la reprise du championnat pour quelques équipes du Team Vallon

C’était entre autres le cas des juniors C1 qui ont réalisé une belle performance à Colombier. Bien que disputée sur un terrain plus proche du borbier que d’une pelouse anglaise, ce qui n’a pas favorisé le jeu au sol, la rencontre a vu les juniors du Team Vallon faire preuve d’une grosse envie et d’un super état d’esprit. Face à une équipe neuchâteloise qui a surtout valu par son physique et une agressivité souvent mal placée, il n’était pas facile de mettre en place les schémas entraînés. Adepte des longues balles en avant, Colombier a mis la pression sur la défense visiteuse, qui a tenu bon. Au final, au terme d’un match compliqué, les juniors C1 se sont imposés 2-1 et ont remporté ainsi 3 points mérités.

Juniors B1

Quant aux juniors B1, ils se déplaçaient à La Chaux-de-Fonds pour la reprise du 2^e tour. Malgré une domination dans le jeu, ils encaissent le premier but sur corner, contre le cours du jeu. Ne se décourageant pas, il s’ensuit une bonne réaction et, assez rapidement, ils scorent à trois reprises, atteignant ainsi l’heure du thé en menant 3-1. La deuxième période a été très tendue et la formation neuchâteloise réduit la marque à nouveau sur corner. Elle obtient ensuite un coup franc à 16 mètres sur une erreur d’inattention et parvient à égaliser. Score final 3-3 et beaucoup de regrets pour l’équipe du Team Vallon.

Juniors C2H

Pour la reprise du championnat, les juniors C2H se sont déplacés à Hauterive. Dans un match très équilibré, ils ont pris l’avantage en première période en marquant deux buts sur deux belles contre-attaques. Bien que dominés en termes de possession de balle par les joueurs locaux, ils ont bien résisté grâce à leur défense bien en place et ont ainsi atteint la pause avec un avantage de deux buts. Dès le retour des vestiaires, les juniors C2H ont malheureusement encaissé deux buts sur corner. Suite à cette égalisation, l’équipe neuchâteloise a procédé à plusieurs changements qui ont totalement renversé le match. Craquant dans les 10 dernières minutes, les jeunes Valloniens se sont finalement inclinés 6-2. Un score très sévère, sachant qu’ils ont vendangé pas mal d’occasions en première mi-temps, et



Team Vallon C1



Team Vallon E Zakaria

qu’ils ont encaissé 4 buts sur balles arrêtées. Donc beaucoup de regrets pour les juniors du Team Vallon au terme de ce match de reprise.

Juniors D1

Les juniors D1 ont livré un bon match amical contre Azzuri Bienne, sur le terrain synthétique de la

Champagne. Quel plaisir de se retrouver à l’extérieur, qui plus est à proximité d’une ancienne tribune en bois qui rappellerait presque les bons vieux stades anglais! Bien que les jeunes du Team Vallon aient dominé le premier tiers, celui-ci ressembla à une sorte de round d’observation. C’est au deuxième tiers que les filets commencèrent à

trembler et notamment grâce à deux cadeaux des visiteurs, ce qui permit aux juniors biennois de virer en tête après deux tiers (3-2).

Dans le troisième tiers, l’équipe d’Azzuri donna un coup de pouce aux jeunes Valloniens pour égaliser à trois partout avant que ces derniers passent l’épaule pour remporter la

partie 3-6 sur l’une ou l’autre action rondement menée. En résumé, un bon galop d’essai pour toute l’équipe, ce qui a permis de mettre en évidence d’une part les maladrresses qu’il faudra biffer pour le championnat et d’autre part les belles phases de jeu à garder en référence pour ce 2^e tour de printemps.

Après leur rencontre amicale, sur terrain synthétique, les juniors D1 ont retrouvé le gazon à Cortaillod, face à l’équipe locale. Pour ne pas avoir su profiter de leurs nombreuses actions de buts créées durant le premier tiers, remporté (que) 0-2, les juniors du Team Vallon se sont vus remonter au score (3-3 après deux tiers). Le troisième tiers aurait pu basculer d’un côté comme de l’autre, mais ce sont les joueurs neuchâtelois qui remportèrent la partie 4-3. Bon match de reprise tout de même, mais il faudra reprendre le rythme et se réorganiser, notamment sur les balles arrêtées.

Juniors E Zakaria

Les juniors E Zakaria du Team Vallon ont participé à leur premier tournoi de cette année 2024, à Hauterive, en compagnie du FC local et du FC Le Locle. Les matchs 3 contre 3 se sont soldés par 1 match nul et 2 défaites. En 6 contre 6, la première rencontre leur a permis de l’emporter 2-1, après avoir galvaudé de nombreuses occasions de but. Le dernier match, très serré, a été perdu 1-0 malgré bien des occasions malheureusement non concrétisées. On peut toutefois tirer un bilan positif de ce premier tournoi, durant lequel les joueurs ont bien fait tourner le ballon et ont montré de réels progrès, prouvant qu’ils sont sur la bonne voie. ■ JML

JD1 Azzuri Bienne – TV	3-6 (match amical)
JC1 Colombier – TV	1-2
JC2H Hauterive – TV	6-2
JD1 Cortaillod – TV	4-3
JB1 La Chaux-de-Fonds – TV.....	3-3

SAMEDI 23 MARS

JD1 9h, Villeret: TV – Peseux
JD 9h, Val-de-Ruz: Val-de-Ruz – TV Vargas
JE 10h, Sonvilier: tournoi ANF (Zakaria, Fernandes)
JE 10h, Colombier: tournoi ANF (Xhaka)
JD 11h, Villeret: TV Okafor – Val-de-Ruz
JB1 13h, Saint-Imier: TV – Grpm des 2 Thielles
JC2H 13h, Coffrane: Coffrane – TV

VOLLEYBALL CLUB LA SUZE

D1 Oberdiessbach – La Suze.....	3-1
D1 La Suze – Aarberg	3-0
D2 La Suze B – VFM	0-3
H2 La Suze – Volleyboys A	3-1
D3 La Suze M23 – VEBB	3-1
H3 Porrentruy – La Suze.....	1-3
D4 La Suze – Vendline	2-3
M17 La Suze – Val Terbi.....	3-0
M15 La Suze A – VFM.....	0-3
M15 BMW 92 – La Suze B	3-1

VENDREDI 22 MARS

D3 20h30, Corgémont: La Suze M23 – VFM M19

VOLLEYBALL CLUB TRAMELAN

D3° I. Tramelan – FSG Courfaivre.....	3-0
D4° I. Develier – Tramelan	0-3

VENDREDI 22 MARS

D 5° I. 20h45 CIP: Tramelan – Porrentruy

FOOTBALL CLUB ERGUËL

Reprise reportée pour Erguël I

Alors qu’elle était dans les starting-blocks, la première équipe du FC Erguël a vu sa reprise différée. Au moment, ou presque, de prendre la route pour rejoindre la commune argovienne de Schöffland, le téléphone crépité, le match est renvoyé. Les autorités de l’équipe locale ont décrété que le terrain était impraticable. Curieusement, c’est le seul match du groupe qui est reporté.

Le derby en perspective

On va donc se projeter sur le derby qui attend les footballeurs de la région, Erguël – Tavannes-Tramelan, c’est ce qu’il y a au menu du week-end prochain. Un match des plus sérieux pour les deux formations voisines qui cherchent à passer au-dessus de la barre des relégables. Pas besoin de trouver les bons mots pour motiver les troupes, il y aura de la passion, de la pression aussi à Fin des Fourches.

Erguël II s’incline à Marin

Pourtant tout avait bien commencé pour la troupe de Joao Doutaz. Peu

avant la demi-heure de jeu, Jeremy Jurado, défenseur de son état, parvenait à ouvrir la marque pour les réservistes du vallon. Un avantage que malheureusement Erguël II n’est pas parvenu à faire fructifier et à maintenir au-delà de la pause, quatre minutes avant le thé, Marin égalisait.

On pourra toujours argumenter que la longue liste d’absents pour cette reprise du championnat a joué un rôle important sur la suite de la rencontre. Les visiteurs ont encaissé un second but tombé des pieds d’un ancien Erguélien, Numa Mussini, ils ne trouvèrent plus les ressources pour inverser la tendance.

■ GDE

3° I. Marin II – Erguël II 2-1

SAMEDI 23 MARS

2° inter 17h: Erguël I – Tavannes-Tramelan
3° I. 19h30: Erguël II – Saint-Blaise II

Allez consulter le site du FC Erguël sous fcerguel.ch



Jonathan Oswald et les siens ne sont parvenus à faire trembler les filets qu’une seule fois à Marin, ce ne fut pas suffisant

Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*. Avis officiels de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan. Tirage: 12500 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. Contact: Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechtel-imprimerie.ch. **Délai de remise des publications**: mardi 12 h. **Tarifs**: 95 centimes le mm/colonne (65 mm) + TVA, annonces: 3 francs le mm/colonne (65 mm) + TVA, largeur maximale: 4 colonnes (290 mm).

District

OFFICE DES PONTS ET CHAUSSÉES

Procédure de participation concernant les routes cantonales

La Direction des travaux publics et des transports du canton de Berne, représentée par l'arrondissement d'ingénieur en chef compétent, soumet le projet de construction suivant à la population dans le cadre d'une procédure de participation en vertu de l'article 29 de la loi du 4 juin 2008 sur les routes (LR) en relation avec l'article 58 de la loi du 9 juin 1985 sur les constructions (LC). La population est invitée à faire part de ses suggestions ou objections par écrit à l'organe compétent sur le lieu de mise à l'enquête d'ici à la fin du dépôt public.

Route cantonale N°: 30, La Cibourg – Sonceboz.
Communes: Villeret et Cormoret
Projet: 430.10682 / Nouvelle construction – Piste cyclable: Villeret-Cormoret, hors localités.
Lieux de mise à l'enquête: administration communale de Villeret, rue Principale 25, 2613 Villeret. Administration communale de Cormoret, Vieille-Route 1, 2612 Cormoret.
Durée de mise à l'enquête: 20 mars au 19 avril 2024.
Remarque: il n'est pas possible de former opposition au stade de la procédure de participation, mais seulement dans le cadre de la mise à l'enquête publique des plans.

Loveresse, le 19 mars 2024

Office des ponts et chaussées

Corgémont

Avis de construction eBau 2024-4259

Requérant: Nicolas Kocher, Le Chalmé 3, 2606 Corgémont.
Auteur du projet: GLB Seeland, Jürg Baumgartner, Grenzstrasse 25, 3250 Lyss.
Emplacement: parcelle N° 407, au lieu-dit: *Le Chalmé 3*, commune de Corgémont.
Projet: agrandissement de l'espace de vie.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: agricole.
Dérogation: art. 24 LAT.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 21 avril 2024, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 22 mars 2024

Le Secrétariat municipal

Orvin

Avis de construction

Requérant: Philippe Léchet, route Principale 4, 2534 Orvin.
Auteur du projet: STG Energy, rue Daniel-Jeanrichard 32, 2400 Le Locle.
Propriétaires fonciers: Stéphanie Léchet, Freiburgstrasse 101, 3174 Thörishaus; Noémie Léchet, Hauptstrasse 209, 2532 Magglingen; Thierry Léchet, Grand-Rue 92, 2603 Péry.
Projet: installation de panneaux solaires photovoltaïques sur le toit du bâtiment existant sis au lieu-dit *route Principale 4* sur la parcelle N° 229 à Orvin.
Zone: zone mixte HAI, périmètre de protection de l'aspect local. Bâtiment digne de conservation.
Dimensions: selon plans déposés.
Dépôt public de la demande: avec plans au secrétariat municipal d'Orvin, jusqu'au 15 avril 2024 où les oppositions, les réserves de droit et les demandes de compensation de charges (art. 30 et 31 LC) doivent être adressées par écrit et dûment motivées durant le délai imparti.

Orvin, le 15 mars 2024

Le Secrétariat municipal

Péry-La Heutte

Avis de construction

Requérant: Frédy Bessire SA, André Bessire, rue de la Cascade 9, 2603 Péry.
Propriétaire foncier: Frédy Bessire SA, André Bessire, rue de la Cascade 9, 2603 Péry.
Auteur du projet: Loriol Concept Sàrl, Pascal Loriol, rue de l'Eglise 4b, 2603 Péry.
Projet de construction: reconstruction du bâtiment suite au sinistre du 8 février 2022. Grand'Rue 35 et 35A, 2603 Péry, parcelle N° 64, zone village.
Dimensions: identiques aux plans déposés.
Genre de construction: reconstruction du bâtiment Grand'Rue 35 et affectation du bâtiment 35A en locaux divers. Raccordement au chauffage à distance.
Protection des eaux / eaux usées: néant
Dérogation: néant
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 14 avril 2024 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 15 mars 2024

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérant: Ciments Vigier SA, Markus Bunge, Rondchâtel, 2603 Péry.
Propriétaire foncier: Ciments Vigier SA, Rondchâtel, 2603 Péry.
Auteur du projet: Doyon Frères Sàrl, rue Aimé-Charpilloz 21, 2735 Bévilard.
Projet de construction: installation de nouveaux stores. Rondchâtel, 2603 Péry, parcelle N° 303, zone d'activités.
Dimensions: identiques aux plans déposés.
Genre de construction: installation de nouveaux stores automatisés et anti-rayonnement de couleur rouge RAL 9006.
Protection des eaux / eaux usées: néant.
Dérogation: néant.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 14 avril 2024 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 15 mars 2024

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérant: Eddy Bersier, Grand'Rue 11, 2603 Péry.
Propriétaires fonciers: Stéphanie Bersier, rue de la Bergerie 5, 2603 Péry; Pierrick Bersier, route Principale 14, 2533 Evillard; Noémie Bersier, chemin des Ouches 59, 2503 Bienne.
Auteur du projet: Entreprise de peinture A. Wase SA, Pierre Pertuis 12, 2605 Sonceboz.
Projet de construction: réfection des façades et nouvelles peintures. Grand'Rue 11, Péry. Parcelle N° 242, Zone H2.
Dimensions: identiques aux plans déposés.
Genre de construction: réfection des façades, réparation du crépi, nouvelles peintures avec retour aux teintes d'origine. Façades de couleur beige, moulures, bas et sous-toiture de couleur grise.
Protection des eaux / eaux usées: néant.
Dérogation: néant.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 14 avril 2024 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 15 mars 2024

Le Conseil municipal

COMMUNE BOURGEOISE DE LA HEUTTE

Assemblée bourgeoise ordinaire

Vendredi 26 avril à 18 h 30,
au bâtiment communal de La Heutte

Ordre du jour

- Lecture du procès-verbal de l'assemblée du 24 novembre 2023
- Discuter et approuver un crédit de 20 000 francs pour la réfection du chemin de La Vanne
- Finances
 - Révision intermédiaire
 - Rapport relatif à la protection des données
 - Comptes 2023
- Admission de nouveaux bourgeois
- Divers

La Heutte, le 13 mars 2024

Le Conseil de bourgeoisie

Romont

Avis de construction eBau 2023-23073

Requérants: Marina Gfeller, Bergstrasse 52, 2540 Grenchen; Michael Kessler, Hübeli 5, 2544 Bettlach; Nigèle Gfeller, Hübeli 4, 2544 Bettlach.
Auteur du projet: YBR Baumanagement GmbH, Bratschi Yves, Hauptstrasse 64A, 2552 Safnern.
Propriétaires fonciers: idem requérants.
Projet: construction d'une maison familiale double avec structure en bois et garage en annexe.
Emplacement: parcelle N° 1055, chemin du Pierrat, commune de Romont, zone H2.
Dérogation requise: RC art. 17 al. 1.
Dimensions: selon plans déposés.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Romont jusqu'à l'expiration du délai d'opposition et sur la plateforme eBau.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Romont. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Romont, le 15 mars 2024

Le Conseil municipal

Avis de construction eBau 2024-5013

Requérant : Laurent Morisset, chemin du Pierrat 15, 2538 Romont.
Auteur du projet: Eco6therm Sàrl, Montchemin 18, 2832 Rebeuvelier.
Propriétaire foncier : Laurent et Jennifer Morisset, chemin du Pierrat 15, 2538 Romont.
Projet: remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau extérieure.
Emplacement : parcelle N° 767, chemin du Pierrat 15, commune de Romont, zone H1.
Dérogation requise : –
Dimensions : selon plans déposés.
Dépôt public de la demande : la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Romont jusqu'à l'expiration du délai d'opposition et sur la plateforme eBau.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Romont. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur

juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Romont, le 22 mars 2024

Le Conseil municipal

Saint-Imier

Avis de construction 24-18 eBau 2024-4342, dossier eBau 188618

Adresse du projet: BF 1519, Les Savagnières 13, 2610 Les Pontins.
Description du projet: installation de panneaux photovoltaïques en façades (sud et est).
Maître d'ouvrage: Marius Stärkle, Les Savagnières 13, 2610 Les Pontins.
Auteur du projet: Swiss-instasolar Sàrl, Julien Bée, route de Givisiez 33 g, 1761 Givisiez.
Zone d'affectation et de construction: PQ Les Savagnières.
Dérogation: –
Périmètre protégé: ensemble structuré 3.
Objet protégé: –
Dépôt public: du 15 mars 2024 au 15 avril 2024 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 15 mars 2024

Le chef du service urbanisme et mobilité:
Nicolas Vuilleumier

Réclame

DIFFICILE DE COMPTER LA MONNAIE?

APPRENNONS ENSEMBLE!



Inscrivez-vous à un cours de calcul, d'informatique, de lecture ou d'écriture.

0800 47 47 47
www.simplement-mieux.ch



SIMPLEMENT! MIEUX



Association Lire et Ecrire

Saint-Imier (suite)



Avis de construction 24-22
eBau 2024-4961, dossier eBau 185283

Adresse du projet: BF 1999 + 790, Plateau de la Gare 1, 2610 Saint-Imier.
Description du projet: démolition des bâtiments existants (plateau de la Gare 1 et rue de la Gare 2) et construction d'un immeuble comprenant des appartements et un espace commercial au rez-de-chaussée.
Maître d'ouvrage: Saint-Immo Sàrl, rue de la Gare 1, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet: MBR SA, Cornelio Fontana, passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.
Zone d'affectation et de construction: zone mixte M2 C3a.
Dérogations: art. 80 LR (distance à la route). Art. 24 RAC (distance à la limite petites constructions).
Périmètre protégé: –
Objet protégé: –
Dépôt public: du 22 mars 2024 au 22 avril 2024 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 22 mars 2024

Le chef du service urbanisme et mobilité:
Nicolas Vuilleumier

Sonceboz-Sombeval



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 5 / 2022
eBau 2022-288

Annule et remplace les publications parues
les 17 et 24 mars 2023

L'opposition déposée lors de la première
publication demeure valable

Requérante: Heiri AG, Niklaus Wengistrasse 104, 2540 Grenchen.
Emplacement: parcelle N° 536, au lieu-dit: *rue Pierre-Pertuis 24*, commune de Sonceboz-Sombeval.
Projet: démolition du bâtiment existant à l'exception du sous-sol et construction d'un immeuble de 8 logements, pose de 5 garages préfabriqués, installation d'une PAC extérieure, d'un couvert à vélos, aménagement d'une place de jeux et plantation de 5 arbres fruitiers.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: HA2.
Dérogations: art. 25 LCFo, 80 LR et 61 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 21 avril 2024 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 22 mars 2024

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Sonvilier



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 38 / 2023
eBau 2023-3908

Annule et remplace les publications parues
les 5 et 12 mai 2023

Les oppositions déposées lors de la première
publication demeurent valables

Requérante: Municipalité de Sonvilier, place du Collège 1, 2615 Sonvilier.
Auteur du projet: MBR Architecture, passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.
Emplacement: parcelle N° 247, au lieu-dit: *rue de la Gare 30*, commune de Sonvilier.
Projet: changement d'affectation d'un dépôt en un centre de collecte de déchets carnés avec aménagement d'un local réfrigéré, prolongement de l'avant-toit avec pose de panneaux photovoltaïques en toiture et pose d'un garde-corps.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: agricole.
Dérogation: art. 24 LAT.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 14 avril 2024 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 15 mars 2024

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérant: Buri Gestion Sàrl, rue Baptiste-Savoye 58, 2610 Saint-Imier.
Propriétaire foncier: Carlo Zoni, rue du Collège 2, 2615 Sonvilier.
Auteur du projet: idem requérant.
Description du projet: agrandissement vers le bas et remplacement de la porte du quai de chargement existante et modification de la rampe d'accès existante.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Adresse du projet: BF 825, rue Ferdinand-Gonseth 2a, 2615 Sonvilier.
Zone d'affectation: CV.
Dérogation: –
Zone / périmètre protégé: PPS A.
Objet protégé: –
Dépôt public: du 15 mars au 15 avril 2024 inclus.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 15 mars 2024

La Municipalité

Avis de construction

Requérant: Roland Tschanz, Sur la Côte 103, 2610 Mont-Soleil.
Propriétaire foncier: idem requérant.
Auteur du projet: idem requérant.
Description du projet: construction d'un mur de soutènement d'une hauteur de 1,5 m au sud de l'exploitation existante et agrandissement de la place à fumier existante.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Adresse du projet: BF 554, Sur la Côte 103, 2610 Mont-Soleil.
Zone d'affectation: agricole.
Dérogation: art. A141 et A154 RCC

Zone / périmètre protégé: –
Objet protégé: –
Dépôt public: du 15 mars au 15 avril 2024 inclus.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 15 mars 2024

La Municipalité

Tramelan



Avis de construction N° 2023 / 55
eBau 2023-22966

Requérants: Daniella Baumann et Patrick Francey, Les Gérinnes 4, 2722 Les Reussilles.
Auteur du projet: KD Architecture SA, Danael Kipfer, Grand-Rue 79, 2720 Tramelan.
Projet: construction d'un couvert pour chevaux au nord-est du bâtiment existant. Parcelle N° 2973, hors zone à bâtir.
Emplacement: Les Gérinnes 4, 2722 Les Reussilles.
Dimensions: selon formulaires et plans déposés.
Dérogation: art. 24 LAT – Construction non agricole.
Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 15 mars 2024 au 13 avril 2024.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau du Service des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 15 mars 2024

La Commune

Avis de construction N° 2024 / 02
eBau 2024-5070

Requérant: Bureau d'ingénieurs ATB SA, Yann Rindlisbacher, rue de la Promenade 22, 2720 Tramelan.
Auteur du projet: idem requérant.
Projet: rehaussement d'une partie du toit et nouveau couvert extérieur, isolation des façades et des toits, changement de système de chauffage avec pose de pompe à chaleur extérieure au nord et protection visuelle et de panneaux photovoltaïques en toiture, nouvelles places de parking. Parcelle N° 2414, zone A. Emplacement: rue de la Promenade 22, 2720 Tramelan.
Dimensions: selon formulaires et plans déposés.
Dérogation: - art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC – PAC extérieure.
Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 22 mars 2024 au 22 avril 2024.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau du Service des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 22 mars 2024

La Commune

Canton de Berne



CONSEIL-EXÉCUTIF

Nouveaux membres
au Grand Conseil

Le Conseil-exécutif a déclaré Regula Bühlmann (Grünes Bündnis, Berne) et Roland Lüthi (pvl, Moosseedorf) élus au Grand Conseil, respectivement au 15 mars 2024 et au 1^{er} juin 2024. Ils succèdent à Hasim Sancar (Grünes Bündnis, Berne) et Barbara Stucki (pvl, Stettlen), qui ont démissionné du Parlement cantonal.

Berne, le 14 mars 2024

Chancellerie d'Etat
Grand Conseil

CONSEIL-EXÉCUTIF

Contribution cantonale
au déroulement des SwissSkills 2025
à Berne

Le gouvernement cantonal bernois alloue une contribution de 1,5 million de francs en faveur du Championnat national des métiers SwissSkills 2025 et des animations qui l'entourent. Du 17 au 11 septembre 2025, cet événement mettra en lumière une variété de métiers d'apprentissage ainsi que des opportunités de formation continue et de carrière. Le Conseil-exécutif soutient ainsi un projet important pour la politique de la formation et pour la politique de développement économique.

Berne, le 14 mars 2024

Direction de l'économie, de l'énergie
et de l'environnement
Direction de l'instruction publique
et de la culture

CONSEIL-EXÉCUTIF

Consultation sur la modification
de la loi fédérale permettant d'étendre
le champ d'application de la convention
collective de travail

Le Conseil-exécutif rejette le projet de modification de la loi fédérale permettant d'étendre le champ d'application de la convention collective de travail (LECC). Le projet donne aux salaires minimaux fixés dans des CCT la primauté sur ceux réglés dans des lois cantonales. En matière de droit du travail, les cantons ont la compétence d'édicter des mesures de politique sociale, notamment de fixer des salaires minimaux. La modification prévue constitue donc une atteinte directe à la souveraineté cantonale garantie par le droit constitutionnel. C'est pourquoi l'exécutif bernois s'oppose à cette violation de la répartition des compétences entre la Confédération et les cantons.

Berne, le 14 mars 2024

Direction de l'économie, de l'énergie
et de l'environnement

DIRECTION DE L'ÉCONOMIE, DE L'ÉNERGIE
ET DE L'ENVIRONNEMENT

133 projets pour renforcer
l'économie bernoise

La Promotion économique du canton de Berne vient de publier son rapport d'activité 2023. Après une année imprévisible, intense, mais également prospère, les entreprises bernoises font preuve d'innovation et d'optimisme.

En 2023, la Promotion économique a soutenu financièrement 133 projets pour un montant total de 21 millions de francs. Sur la base de leurs chiffres, les entreprises et organisations soutenues envisagent de créer environ 1500 emplois et d'effectuer de nouveaux investissements pour un montant total dépassant 230 millions de francs. La Promotion économique présente une sélection de projets soutenus dans son rapport d'activité, qui paraît pour la première fois au format numérique uniquement.

Berne, le 19 mars 2024

Direction de l'économie, de l'énergie
et de l'environnement